

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Cultures, patrimoines et territoires

Université d'Artois

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 06/06/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Bernard Gainot, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations Cultures, patrimoines et territoires et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Arts du spectacle
- Licence Géographie et aménagement
- Licence Histoire
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales
- Licence Lettres
- Licence professionnelle Guide conférencier
- Master Arts de la scène et du spectacle vivant
- Master Français Langue étrangère
- Master Géographie
- Master Gestion des territoires et développement local
- Master Histoire, civilisation, patrimoine
- Master Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales
- Master Langues étrangères appliquées -Langues et Management interculturel
- Master Lettres
- Master Muséologie, muséo-expographie
- Master Sciences des religions et sociétés

PRÉSENTATION

Le champ *Cultures, patrimoines et territoires* de l'Université d'Artois compte seize formations, sept licences dont une licence professionnelle et neuf masters.

Les licences sont les suivantes : Géographie et Aménagement ; Histoire ; Langues, Littératures, Civilisations étrangères et régionales (LLCER) ; Langues étrangères appliquées (LEA) ; Arts du spectacle ; Lettres. La licence professionnelle est celle de Guide conférencier. Les masters sont les suivants : Histoire, Civilisation, Patrimoine ; Gestion des territoires et développement local ; Muséologie, muséo-expographie ; Arts de la scène et du spectacle vivant ; Français Langue étrangère, LEA-Langues et Management interculturel (LMI), LLCER, Lettres et Sciences des religions et sociétés.

Ces formations s'articulent de façon cohérente entre elles et en conformité avec l'intitulé du champ, y compris pour certaines d'entre elles, dont l'intitulé pourrait laisser penser que leur articulation à l'ensemble du champ, est marginale. Ainsi, le master Géographie est-il rattaché par l'analyse des territoires. Pour le master FLE, l'analyse de discours professionnel du parcours FOS – Français Langue Étrangère sur objectif scientifique – est liée aux pratiques patrimoniales.

La très grande majorité des enseignements est dispensée en présentiel sur le site universitaire d'Arras. Il y a quelques enseignements à distance ; le master FLE (Français langue étrangère)/FLS (Français langue seconde)/FOS (Français sur objectifs spécifiques) en Milieux scolaire et entrepreneurial est partiellement dispensé en alternance dans des institutions à l'étranger. Le parcours *CLE* (Chinois langue étrangère) du master *LLCER* est entièrement à distance. Le parcours *Littérature d'enfance et de jeunesse* (LeJ), du master Lettres est proposé en mode formation à distance sur quatre semestres. Un seul master, le master Sciences des religions et des sociétés, propose une formation entièrement à distance, via la plate-forme Moodle.

AVIS GLOBAL

Le champ *Cultures, patrimoines et territoires* du pôle universitaire d'Arras est lisible et cohérent. La diversité des formations et de leurs débouchés, aussi bien pour les parcours de recherche que pour les parcours professionnalisants, est à souligner. Il conviendrait toutefois de mener une réflexion sur l'attractivité contrastée, tout en maintenant la belle diversité des formations proposées. Cette réflexion devrait conduire à des aménagements plutôt qu'à des fermetures de parcours ou de formations en mettant en place, par exemple, davantage de formations à distance avec les moyens humains, techniques et financiers en conséquence.

L'ensemble des mentions du champ est globalement visible dans l'offre de la région, notamment grâce à des singularités fortes (enseignement à distance du chinois, littératures de jeunesse et théâtre jeunesse). Ceci étant, ces formations de proximité souffrent parfois d'une rude concurrence qui ne semble guère pouvoir se résoudre à l'échelle de la Communauté d'universités et établissements (COMUE). La création de parcours originaux et de formations à distance est à encourager, mais elle doit s'efforcer de répondre aux besoins exprimés en cours de formation (par exemple pour le parcours CultNum de la licence de Lettres).

La diversité et la spécificité des parcours tout comme la spécialisation progressive des étudiants caractérisent la majorité des formations du champ ; elles semblent plus difficiles à mettre en œuvre dans les parcours recherche, faute d'une mutualisation suffisante des enseignements transversaux avec les parcours professionnalisants. Il conviendrait en outre de clarifier l'articulation entre les parcours de certains masters (Histoire, Géographie, Lettres) dans la mesure où leur association au sein de la mention n'est pas toujours parfaitement cohérente. Les parcours *Recherche en littérature* du Master Lettres, et *Histoire et civilisations* du Master HCP gagneraient à mutualiser les cours de ressources numériques avec le parcours *Gestion du patrimoine culturel* du Master HCP.

Il est urgent de repenser l'ouverture à l'international. Les accords Erasmus sont nombreux et on note l'existence de plusieurs co-diplomations (avec l'université de Porto, avec l'université de Rabat), ou bi-diplomation (avec les universités de Plzen et de Cracovie). Mais en dehors de ces exemples, le faible taux de mobilité étudiante est une constante et devient un vrai problème pour des mentions comme LEA et LLCER.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Les objectifs scientifiques et professionnels des formations sont présentés de manière claire : acquisition de savoirs et de compétences nécessaires à la poursuite d'études ou à l'insertion professionnelle dans les domaines concernés. Les licences généralistes offrent des formations de proximité qui répondent bien aux besoins du territoire. Elles permettent généralement une poursuite d'études en master au sein de l'établissement mais s'intéressent aussi à la professionnalisation. La licence professionnelle vise une insertion directe dans la vie active sans poursuite d'études. Les masters sont majoritairement professionnalisants mais autorisent aussi pour les diplômés intéressés une inscription en doctorat. Certains masters sont plus orientés vers le monde de la recherche, du moins certains parcours à l'intérieur des masters, tels que les parcours *Histoire et civilisation* (HC) au sein du master Histoire, Civilisation, Patrimoine (HCP), le parcours *Recherche en littérature* (RL), au sein du master Lettres, le master Science des religions. Cela pose un problème de cohérence pour ces formations, puisque le parcours recherche est souvent dissocié du parcours professionnalisant. La dissociation peut se trouver encore accentuée par le type de formation proposée : ainsi, pour le master Lettres, le parcours RL est entièrement en présentiel, alors que le parcours FJ se fait entièrement à distance.

Il faut toutefois envisager un cadre plus large, car la concurrence ou la complémentarité jouent à l'échelle de la COMUE Lille Nord de France : ainsi le master Gestion des territoires prépare une journée d'étude avec le master de Gestion de l'environnement de l'université du Littoral Côte d'Opale, et le master LLCER est commun aux universités d'Artois et du Littoral Côte d'Opale (ULCO). Plusieurs partenariats existent avec l'université catholique de Lille : licence d'Histoire, master LLCER, master Sciences des religions, par exemple. Mais certaines formations souffrent d'une sévère concurrence à l'échelle de la région, notamment avec l'université de Lille : c'est le cas de la licence et du master LEA (qui est aussi en concurrence avec l'ULCO), de la licence de Lettres ou du master d'Histoire dans son parcours recherche *Histoire et civilisations* (HC). S'il est question de concertation au sein de la COMUE Lille Nord de France pour harmoniser les différentes offres de formation, rien de très concret n'est mis en place dans les dispositifs de mutualisation. En revanche, plusieurs stratégies de remédiation se révèlent globalement efficaces : l'offre de formation à distance (parcours Littérature d'enfance et de jeunesse du master Lettres), la création de parcours originaux – *Lettres-histoire-droit* et *Cultures numériques* en licence de Lettres, uniques dans la région et, pour le second, dans le paysage universitaire français. On peut encore citer la spécialisation en FLE sur objectif spécifique (FOS) au niveau master, reposant sur des contrats passés avec des lycées professionnels, des entreprises, des EHPAD, des associations liées à l'accueil de migrants. Les formations comme Muséographie, Histoire ou Lettres se remarquent aussi par les nombreux partenariats qu'elles ont tissés sur le plan local, ainsi que le parcours *Gestion du patrimoine culturel* en master d'Histoire, ou la formation au chinois dans la licence et le master LLCER (en partenariat avec l'institut Confucius). L'université d'Artois exploite enfin des domaines de spécialité qui lui sont propres, comme la littérature de jeunesse, qui permet au master Arts de la scène et du spectacle vivant de se distinguer par son orientation accordée au jeune public (spécialité nationale) et de tisser des partenariats avec les universités de Lille et de Picardie Jules Verne. La mention *Arts du spectacle*, en Licence et en Master est très bien intégrée dans le paysage socio-économique, culturel et de l'enseignement spécialisé local (Convention avec la classe théâtre des Conservatoires de Lille, Valenciennes et Dunkerque et celui d'Arras dans le domaine de l'action culturelle) et le master se remarque par de nombreuses collaborations (Musée du Louvre-Lens, Centre Dramatique national de la Comédie de Béthune, scènes nationales Le Tandem et Culture commune, Arras-Film Festival, Musée des Beaux-Arts d'Arras, Musée National de l'histoire de l'immigration de la Porte Dorée, le Manège de Mons en Belgique, etc).

L'adossement des formations aux laboratoires de recherche est quasi systématique : ainsi l'équipe Discontinuités pour la licence de géographie, Grammatica et Textes et Cultures en Lettres, ou le master à distance Sciences des religions et sociétés, qui s'adjoint aussi le Centre de recherche et d'études histoire et sociétés (axe 3, Identités religieuses) et l'Institut d'Etude des faits religieux (IEFR), le Centre de recherches et d'études histoire et société (CREHS) pour les formations en Histoire. Une exception notable est toutefois à relever pour les formations en LEA qui ne prévoient pas de lien explicite avec un centre de recherche. Si le lien avec la recherche est naturellement plus marqué au niveau des masters et variable en fonction des disciplines, on note des démarches intéressantes dès la licence : la mise à disposition du « Fonds Robinson », qui rassemble sur le site d'Arras le plus grand fonds national de documentation consacré à la jeunesse, en licence Arts du spectacle (même si des précisions complémentaires sur son exploitation seraient nécessaires), les stages de terrain au cours desquels les étudiants sont sensibilisés par l'observation à la démarche de recherche en licence de géographie, ou encore l'initiation à la recherche prévue au semestre 4 dans un parcours de la licence LLCER. En master, sauf exception, les dispositifs d'immersion dans le monde de la recherche sont diversifiés. L'implication des étudiants est réelle, elle se traduit par la réalisation de comptes rendus de colloques, par l'organisation d'une journée d'études étudiants (master d'Histoire, LLCER), ou par des stages de recherche pour construire et analyser des corpus professionnels en master FLE. On regrette toutefois que le nombre des enseignants-chercheurs susceptibles de jouer ce rôle d'instigateurs dans les formations soit généralement insuffisant.

En ce qui concerne l'immersion dans l'environnement socio-économique et/ou socio-culturel, le bilan est contrasté, mais globalement insuffisant, malgré des réussites notables pour plusieurs formations, en FLE, muséographie ou arts du spectacle. En revanche, les liens tissés avec les institutions locales et régionales ou

les milieux professionnels sont insuffisants pour les autres formations, notamment la licence de Géographie, et les formations en langues, à l'exception remarquable du partenariat avec l'institut Confucius dans le master LLCER.

La place du numérique est assez classique et satisfaisante (Environnement numérique de travail, formation aux outils numériques...). Le champ présente diverses innovations pédagogiques telles que les pédagogies par projet en licence professionnelle Guide conférencier ou les ateliers projets en Master Gestion des territoires. L'établissement propose en outre des bonus qualité enseignement (BQE) qui tendent à accompagner les changements de pratiques pédagogiques dont les enseignants ont su se saisir. Il s'agirait de développer ce type de propositions pour favoriser l'attractivité des formations.

Sur les liens avec l'international, le faible taux de mobilité étudiante est une constante et devient un vrai problème pour les mentions comme LEA et LLCER. On s'étonne aussi de l'extrême faiblesse des flux entrants dans ces mêmes formations (flux entrants faibles dans la licence LLCER et nuls au niveau du master). La richesse de la formation en enseignement des langues en revanche, est à souligner – par exemple le chinois et les liens avec l'institut Confucius ou l'enseignement des langues dispensé dans la filière Arts du spectacle. Il existe des partenariats avec des établissements universitaires à l'étranger : un accord BCI avec le Canada par exemple, et on salue l'existence de plusieurs co-diplomations : en LEA (avec l'université de Porto), dans le master Gestion des territoires et développement local (avec l'université de Rabat, depuis 2017). Dans le master FLE, des formations délocalisées (bi-diplomation avec les universités de Plzen en République tchèque et de Cracovie en Pologne) dispensent la formation depuis l'étranger pour des étudiants en alternance, dans des institutions comme les Instituts français ou les Alliances françaises. Mais cette offre ciblée ne se traduit pas par une présence systématique et diversifiée des langues sur l'ensemble des formations où, assez souvent, les cours se limitent à l'anglais.

Concernant le pilotage, d'une manière générale, les formations du champ sont mises en œuvre par des équipes pédagogiques bien identifiées et structurées. Toutefois, dans les formations dont les effectifs étudiants sont en hausse (par exemple, Licence LLCER, Master FLE, Master Sciences des religions et sociétés, Master Gestion des territoires) les effectifs enseignants sont systématiquement insuffisants. Certaines formations généralistes en sciences humaines (Histoire, Géographie) ne recourent pas suffisamment aux professionnels extérieurs. Les formations professionnalisantes s'appuient en revanche sur une proportion équilibrée entre enseignants-chercheurs et intervenants professionnels, bien que leur nombre et la quotité de leurs interventions ne soient pas toujours explicites.

Grâce à l'investissement des équipes, l'autoévaluation des formations est opérante et les problèmes identifiés, souvent avec lucidité. Toutefois, de façon globale, le pilotage reste trop peu formalisé. Les modalités d'organisation de l'autoévaluation manquent de précision ou sont mal organisées (absence de conseil de perfectionnement, confusion entre le conseil de perfectionnement et la commission d'évaluation des enseignements, dans de nombreux cas ; absence de consultation des étudiants dans les formations à distance, conseils de perfectionnement mutualisant trop de formations). La même chose vaut pour l'évaluation des enseignements par les étudiants qui, lorsqu'elle existe, semble être peu prise en compte dans le développement de la formation. De ce point de vue, le dispositif de grilles d'évaluation par les étudiants sur l'ENT, mis en place par le Master Arts de la scène est susceptible d'intéresser les autres formations, tout comme les enquêtes menées directement par la formation, par courriel, dans le master GTDL.

Les modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances ainsi que les règles d'attribution des crédits ECTS respectent les réglementations en vigueur et sont connues des étudiants. Par ailleurs, à l'exception du master Sciences des religions et sociétés, toutes les formations du champ ont intégré le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC), un dispositif mutualisé au niveau de l'université permettant d'évaluer les compétences. Le degré auquel elles l'exploitent est cependant variable ; dans plusieurs formations, des carences dans le suivi et la validation des compétences ont été relevées (master Gestion des territoires et développement local, parcours HC du master HCP par exemple).

Les modalités de recrutement ne sont pas spécifiées et particulièrement au niveau master. Sur les dispositifs d'aide à la réussite, le suivi fait particulièrement défaut là où l'on constate une forte déperdition d'effectifs entre la première et la deuxième année de licence ; par manque de moyens, des licences comme la mention *Histoire* ont dû abandonner le tutorat. Un problème de mise à niveau se pose aussi dans toutes les formations concernées par l'accueil d'étudiants étrangers. Par ailleurs, la plupart des formations veillent à assurer des passerelles à l'échelle des parcours, voire à celle des formations, ce qui facilite d'autant l'identification des formations isolées au sein du champ. C'est le cas par exemple du master FLE, ou du master LEA-LMI et du master GTDL.

Concernant les résultats constatés, l'attractivité des formations est contrastée, fait sur lequel il conviendrait de mener une réflexion plus approfondie. Certaines formations (par exemple licences Lettres et LLCER, master FLE, master Muséologie, muséo-expographie master LEA/LMI) sont plébiscitées, tandis que d'autres (licence

Géographie et Aménagement, master Gestion des Territoires et développement local, master LLCER) peinent à recruter. À l'intérieur des masters, les effectifs de certains parcours sont extrêmement faibles (un à cinq en Parcours *Recherche en littérature* du master Lettres, ainsi que pour le parcours HC du master HCP) et il est fait mention dans quelques cas d'une déperdition importante des effectifs, entre première année de master (M1) et deuxième année de master (M2). La plupart des formations recrute au niveau local. Or l'environnement régional est très concurrentiel. Les taux de réussite sont classiques en licence. On peut relever un taux d'abandon parfois élevé entre les première et seconde années de master, qui semblerait s'expliquer par les difficultés financières rencontrées par les étudiants.

Pour le moment, concernant le devenir des diplômés, les données sont généralement insuffisantes. Pour la poursuite d'études en master, les chiffres varient en fonction des formations (la licence Géographie et Aménagement affiche un taux approximatif de 100 % - 50 % à Artois, et 50 % dans la région, la licence LEA affiche un taux approximatif de 80 % - dont 50 % à Artois, par exemple). Compte tenu du fait que peu de précisions sont aussi données sur le taux de licenciés en emploi, il est difficile d'évaluer dans quelle mesure les objectifs « employabilité » et « poursuites d'études » affichés dans le rapport sont atteints, car si entre 25 % et 50 % des étudiants en moyenne semblent continuer leurs études, on ignore ce que font les 50 % à 75 % restants. La déperdition entre le M1 et M2 mériterait en outre une attention particulière. De plus, il n'y quasi aucune donnée quant à la poursuite des études de master vers le doctorat. Sur l'insertion professionnelles, certaines formations, principalement des masters, proposent une analyse relativement détaillée du devenir des étudiants. Mais pour les masters suivants, Muséologie, Sciences des religions, Arts de la scène, LEA, FLE, Gestion des Territoires, peu de données précises sont fournies et aucune en ce qui concerne l'évolution professionnelle des diplômés. Ce manque de précision peut d'une part être imputé à la taille de l'échantillon, d'autre part au fait que la plupart des données disponibles concernent les années 2012-2014. Il est pourtant fait mention d'un bilan annuel dans les fiches et dans le rapport champ, mais il ne semble pas aussi régulier qu'indiqué. Les informations sont rares et insuffisantes quant à la durée moyenne de recherche d'emploi. Aucune information sur les modalités de mise en œuvre des enquêtes d'insertion professionnelle n'apparaît dans les fiches d'évaluation (du moins celles qui fournissent les résultats de ces enquêtes, car ce n'est pas toujours le cas). Le rapport champ fait toutefois état des dispositifs qui sont ou qui seront mis en place suite à sa création récente (janvier 2018). Ces dispositifs sont nombreux et devraient apporter des précisions très utiles quant aux stratégies à retenir. Ils comprennent un Observatoire Stratégique des Formations (OSF) qui évalue l'attractivité professionnelle des formations du champ. L'OSF publie depuis cette année un bilan quant à l'insertion professionnelle des étudiants. L'Observatoire de la vie étudiante (OVE) organise des enquêtes régulières et fournit des statistiques ayant trait au devenir des étudiants. Ces données devraient être prises en compte de façon plus concertée à l'avenir, lors des conseils de perfectionnement. Le champ s'assure d'une évaluation régulière et approfondie du devenir des étudiants grâce à ces outils.

POINTS D'ATTENTION

Tout en maintenant la belle diversité des formations proposées, il conviendrait de mener une réflexion sur leur attractivité contrastée. Cette réflexion devrait donc conduire à des aménagements plutôt qu'à des fermetures de parcours ou de formations. La mise en place de formations à distance, adoptée par le master Sciences des religions et sociétés ou par le parcours *Littératures d'enfance et de jeunesse* du master Lettres, par exemple, porte ses fruits. Mais certaines adaptations en présentiel sont nécessaires.

Le rapport champ présente une volonté forte d'assurer l'insertion professionnelle de ses diplômés, par le biais des rencontres dédiées à l'insertion professionnelle avec la collaboration du service d'orientation et d'insertion professionnelle Cap Avenir. Ce dispositif est essentiel. Mais les outils de pilotage font le plus souvent défaut pour les données sur le taux d'insertion professionnelle et le devenir des étudiants sortants. Les informations sont rares et insuffisantes quant à la durée moyenne de recherche d'emploi et les emplois occupés. Celles-ci permettraient de présenter concrètement les possibilités réelles d'emploi suite à l'obtention d'une licence ou d'un master notamment avec la mise en relation commentée du taux de diplômés en emploi avec le nombre réel de diplômés, mais aussi en encourageant des pratiques telles les associations d'anciens étudiants. En ce sens, la collecte des données menée à l'échelle de l'université par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) gagnerait à être renforcée et systématisée.

Parallèlement, certains parcours *Langues*, *Géographie* doivent établir des liens plus étroits avec l'environnement socio-économique et culturel, que ce soient les entreprises ou les collectivités locales. Pour ces parcours, la durée des stages gagnerait à être augmentée pour rendre plus efficiente l'acquisition des compétences et l'insertion professionnelle.

L'articulation formation/recherche au niveau licence et master est sensible pour la plupart des formations, particulièrement au niveau licence, où le champ met en place une implication forte des étudiants afin de valoriser ce lien. Mais ce dispositif pourrait être amélioré afin d'assurer un taux de poursuite d'études en

master. Il conviendrait également d'explicitier pourquoi il n'est pas fait mention de poursuite d'études en doctorat. Si cette poursuite ne s'opère pas, même à un faible pourcentage, l'articulation formation/recherche est fortement déstabilisée.

Dans toutes les formations concernées par l'accueil d'étudiants étrangers, on note un problème de mise à niveau. Pour augmenter les flux entrants, et recruter des étudiants par le biais de Campus France, une réflexion est à mener sur les dispositifs d'accueil, notamment parce que les étudiants arrivent après la rentrée universitaire à cause de problèmes administratifs liés à l'obtention des visas, et parce que les recrues ont bien souvent un niveau insuffisant qui ne peut être rattrapé par des cours de soutien.

Plusieurs formations, en situation de sous-encadrement doivent étoffer leur équipe pédagogique en favorisant les recrutements d'EC titulaires. Pour les formations manquant de moyens pour mettre en place des dispositifs d'accompagnement, un dispositif commun pourrait être envisagé au niveau du champ, au moins pour l'acquisition de compétences transversales (méthodologie, compétences rédactionnelles, expression orale...),

Le principal point faible de la majorité de ces formations est l'absence de liens à l'international. Les accords Erasmus sont nombreux, des partenariats prometteurs existent dans certaines formations pour des bi-diplomations et des co-diplomations. Mais des efforts doivent être faits pour renforcer et encadrer l'accueil des étudiants étrangers, et pour élargir une offre en langues étrangères mutualisée et diversifiée.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE ARTS DU SPECTACLE

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La Licence *Arts du Spectacle* s'adresse aux étudiants désireux de poursuivre une formation dans les domaines du *spectacle vivant*. Elle est rattachée à la mention *Arts de la scène et du spectacle vivant* et adossée à l'UFR Lettres et Arts.

Les enseignements comprennent des cours théoriques portant sur l'esthétique et l'histoire des arts du spectacle ainsi que des ateliers d'écriture dramatique et de pratiques scéniques (jeu, danse, cirque, marionnette, arts de la rue) pour un total de 1558 heures. Un intérêt particulier est porté à l'écriture dramatique et aux créations pour le jeune public. La confrontation des connaissances théoriques et des pratiques permet à l'étudiant d'aiguiser son regard et d'approfondir ses connaissances sur l'environnement économique et social des arts du spectacle. Les étudiants sont, par ailleurs, préparés à la gestion des projets culturels et à une meilleure approche de l'économie des spectacles vivants. La formation propose à cet égard le choix entre deux options dès la deuxième année de Licence (L2): *Théâtre, Éducation et formation* avec une orientation possible vers le concours de l'Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), et *Métiers de la scène et du spectacle vivant* orientée, quant à elle, vers le parcours *Conception et expertise des projets culturels et artistiques* du Master *Arts de la scène et spectacle vivant*.

Cette Licence s'appuie sur le riche réseau culturel et artistique de la région et repose sur de nombreux partenariats. La formation bénéficie de salles réservées aux différentes pratiques artistiques, à la construction du jeu et à la mise en scène. Cet équipement, rare dans une université, permet une initiation au jeu dramatique, au cirque, à l'art de la marionnette, à la danse et à l'écriture de plateau.

La formation est dispensée sur le site d'Arras.

ANALYSE

Finalité

Comme très bien décrit dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et dans le supplément au Diplôme (SD), il s'agit dans ce parcours de donner aux étudiants une culture large et ancrée dans la pratique des métiers du spectacle vivant avec un fléchage unique en France vers le « jeune public ». C'est par l'équilibre entre cours théoriques, ateliers de pratiques, stages et participation à des événements culturels locaux majeurs que l'équipe pédagogique conduit les étudiants dans la découverte du milieu professionnel tout en leur permettant de développer de précieuses compétences relationnelles et transversales (Langues vivantes, Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), Unité d'enseignement (UE) Libre dite de Diversification)

Les parcours professionnels possibles ou poursuites d'études envisageables en interne *master Arts de la scène et du spectacle vivant* dans leurs deux parcours et les enseignements proposés sont en phase avec les compétences énoncées dans le RNCP. Le lien avec la recherche est établi par la proximité avec le laboratoire EA 4028 « Textes et Cultures » auquel sont d'ailleurs associés la majorité des enseignants intervenants dans le parcours. Une des deux options de la licence *Théâtre, Éducation et Formation* cible essentiellement la préparation du concours d'entrée à l'ESPE en vue du master MEEF et l'autre *Métiers de la scène et du spectacle vivant* est orienté vers le master parcours *Conception et expertise des projets culturels et artistiques*.

L'équipe pédagogique est au service des étudiants afin qu'ils affinent au mieux leur projet d'insertion professionnelle à l'issue de la licence. Cette orientation est rendue possible par l'important réseau socio-professionnel et culturel entretenu et par la part des professionnels intervenants dans le parcours (47 %). Une UE spécifique est consacrée au projet professionnel et de nombreux événements comme « les lundis de l'insertion professionnelle » sont portés par Cap Avenir (refondation du SAOIP-service d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle de l'université).

Positionnement dans l'environnement

Le parcours proposé par l'Université d'Artois sur son site d'Arras se distingue au plan national par son orientation « jeune public » tant au niveau de la création, de la dramaturgie et de la pédagogie qu'au niveau du montage et du suivi de projet artistique et culturel. Cette spécificité nationale n'attire cependant que peu d'étudiants hors région puisque à ce jour 88 % des étudiants inscrits sont des Hauts de France. Cette université a en effet été pensée comme une université « de proximité » dans un contexte économique fragile (Bassin minier) afin d'encourager les bacheliers, peu enclins à la mobilité géographique, à poursuivre leurs études. Il s'agit cependant de renforcer les actions de communication envers les familles car les effectifs globaux du parcours montrent une légère baisse (230 en 2013-14 et 192 en 2017-18).

L'articulation avec la Recherche énoncée plus haut bénéficie aussi du « Fonds Robinson » qui rassemble sur le site d'Arras le plus grand fonds national de documentation consacré à la jeunesse. Cette articulation est aussi amplifiée par un cycle programmé de rencontres, notamment le cycle « Écritures du Contemporain ».

Le parcours est très bien intégré dans le paysage socio-économique, culturel et de l'enseignement spécialisé local (Convention avec la classe théâtre des Conservatoires de Lille, Valenciennes et Dunkerque et celui d'Arras dans le domaine de l'action culturelle) grâce au nombre important de partenariats issus principalement du réseau Artoiscope qui réunit 20 lieux culturels. Ce paysage est complété par la place qu'occupe le parcours dans le festival Universitaire « Arsène », véritable lieu de convergences internationales, et par le montage d'un festival off (Scena Incognita), en marge de Arsène, entièrement porté par une association d'étudiants. Ces deux événements constituent pour les étudiants une véritable possibilité d'insertion professionnelle. Notons dans cette cohérence et cette qualité que le projet porté par les étudiants a reçu le Premier Prix National attribué par le Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS).

Le parcours bénéficie tant en interne que par ses partenariats de locaux dédiés à la pratique artistique.

Même si un certain nombre de partenaires sont identifiés à l'international, peu voire pas d'échanges internationaux en dehors du festival sont activés. L'explication avancée est liée d'une part au faible désir de mobilité géographique (pensons à la fonction de « proximité » énoncée plus haut) et d'autre part aux très faibles moyens financiers de la plupart des étudiants (sur l'ensemble du parcours 66 % des étudiants sont boursiers). Cette réalité n'empêche pas l'équipe pédagogique de multiplier les initiatives encourageantes : importance de la qualité des cours de langue en lien avec les thématiques du parcours, encouragement des stages à l'international avec la création d'une branche Bonus Qualité Enseignement (BQE) déjà en charge des stages nationaux, spécifique et la participation à des festivals type Arsène à l'étranger (exemple : Festival International de Théâtre de Sibiu (FITS) en Roumanie et festival de Théâtre Francophone (ScenoFest)).

Organisation pédagogique

L'organisation de la formation est très lisible tant sur le plan des enjeux que sur celui des cours théoriques et pratiques. Le lien est visible entre le RNCP et le SD et la structure du planning dans ses différentes UE au fil des six semestres. Le ratio cours magistraux (CM)/Travaux dirigés (TD) est de l'ordre de 20 % /80 % et les cours de pratique artistique représentent 25 % en première année de Licence (L1). On ressent que le désir de sensibilisation à la diversité des possibles dans cette branche sous-tend les choix pédagogiques en lien avec l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.

Une réflexion permanente sur l'insertion professionnelle est conduite dès la L1 avec des TD spécifiques comme celui intitulé « Institutions et métiers du spectacle vivant » qui se complète par deux options possibles dès la L2 :

« Théâtre, Éducation et Formation » et « Métiers de la scène et du spectacle vivant ». Précisons à cet égard qu'un retour fait par les étudiants dans le cadre du conseil de perfectionnement avance une sur-orientation de la première option citée vers le master MEEF et pas assez vers des débouchés professionnels qui intègrent plus largement la création et la pédagogie et pourraient aussi être plus en phase avec le parcours *Écriture et processus de la création scénique* du master *Arts de la scène et du spectacle vivant*. En revanche l'autre option citée s'inscrit directement en lien et avec la professionnalisation et avec le parcours *Conception et expertise des projets culturels et artistiques* du même master.

Le RNCP et le SD (supplément au diplôme) sont joints, complets et en phase avec l'organisation des enseignements. Une politique de stage, obligatoire en L3 et conseillé en L2, bénéficie de l'accompagnement d'un BQE spécialisé dans la recherche de stages et l'accompagnement des étudiants pour l'accomplissement de ceux-ci en lien avec Cap Avenir. Il faut cependant toujours encourager les étudiants qui souvent n'anticipent pas assez ce type de démarches.

Le dispositif d'aide à la réussite est vraiment pris au sérieux : il est soutenu par une permanence des enseignants, par les tutorats de la part des étudiants en master envers ceux en licence. Les L2 et L3 ont, eux, pour mission de parrainer l'intégration des L1 et sèment les graines du « travailler ensemble ». Une attention particulière est portée à la diversité des origines socio-économiques des étudiants.

L'université propose l'ensemble des voies d'accès à la formation et au diplôme (Validation des acquis de l'expérience (VAE), La Validation des Acquis Académiques (VAA), *Validation des acquis professionnels* (VAP), Alternance, Apprentissage, parcours aménagés sportifs de haut niveau, étudiants porteurs de handicap).

En complément des éléments introduits plus haut, la recherche rejaille sur la formation puisque la plupart des enseignants participent aux activités du groupe de recherche « Praxis et esthétique des arts » rattaché au laboratoire « Textes et Cultures ».

Une réelle place est faite à l'enseignement des langues en lien avec les thématiques du parcours et la formation aux TICE est élargie à l'initiation à des logiciels spécifiques (Adobe Photoshop, Audition et Première).

Pilotage

On dénombre 66 intervenants, dont la liste est connue des étudiants, sur le parcours, dont 47 % de professionnels (artistes, responsables de structures de création et de diffusion, régisseurs, auteurs ...). Le dossier met cependant en avant un léger sous-effectif en matière d'encadrement pédagogique. Néanmoins la gestion des parcours et le suivi des étudiants sont très encadrés : une équipe restreinte composée d'un représentant de chacune des disciplines enseignées se réunit une fois par semestre durant tout le parcours (cette équipe constitue d'ailleurs les jurys de grade), des réunions d'équipe pédagogique trois fois par an, un conseil de perfectionnement (CP) deux fois par an (il réunit des étudiants, des anciens, des professeurs, des professionnels. Des comptes rendus très sérieux de ce CP sont joints), un conseil de l'évaluation de la formation par les étudiants tous les ans et préparé en amont (même si dans sa forme il ne retient pas aujourd'hui la satisfaction des étudiants qui le trouvent trop formel et pas assez interactif).

Les dispositifs d'aide à la réussite sont pris très au sérieux par l'équipe et, outre les éléments précités, on peut totaliser un accompagnement spécifique de 91heures par étudiant en L1. Les étudiants sont aussi épaulés pour aménager leur parcours d'étude voire se réorienter. Ceci complète efficacement les différentes instances qui accompagnent le parcours des Etudes (BQE, Cap Avenir, Quai 6). Le suivi est très intense et semble être plus en lien avec les enjeux de l'insertion professionnelle que de la poursuite d'études. Peut-être cet état de fait est-il la conséquence d'un environnement socio-économique des étudiants très précaire. Nous ne disposons pas cependant de chiffres concernant la réalité de l'insertion professionnelle des étudiants à la suite de l'obtention de leur licence. Seuls sont communiqués les chiffres concernant la poursuite d'études en interne.

Les modalités d'attribution des ECTS sont clairement énoncés dans le livret de l'étudiant et tissent contrôle continu et épreuves terminales.

Résultats constatés

La licence est nourrie essentiellement d'étudiants locaux (88 %) et la spécificité « jeune public » au plan national ne trouve que peu d'échos dans la réalité d'une fréquentation nationale. Un point de vigilance doit être porté à la baisse légère mais constante des effectifs de la licence (230 en 2013-14 et 192 en 2017-18)

Il est regrettable de noter que malgré le soin et les dispositifs d'aide à la réussite (UE, Parrainage entre Licence et master, Permanence des enseignants, instances de suivis) les résultats à la fin de la L1 restent dans la tranche des

50 %.

Le nombre de diplômés en L3 augmente lui en pourcentage. Pour des effectifs moyens de 42 étudiants effectivement présents le ratio de réussite passe de 67 % en 2013-14 à 85 % en 2016-17. En revanche, au regard des chiffres communiqués le nombre poursuivant en master dans l'établissement s'effondre radicalement en 2016-17 (7 sur 36 diplômés). Une explication peut résider dans la fragilité économique des étudiants. Si l'on se place sous l'angle « poursuite d'études », Il est aussi regrettable que les résultats constatés ne traduisent pas la spécificité nationale du parcours ni les efforts faits pour accompagner les étudiants dans leurs parcours. Il faudrait avoir des éléments pour savoir s'ils poursuivent dans d'autres établissements ou trouvent du travail dans le milieu à la sortie de leur parcours licence.

On peut par ailleurs pointer un décalage entre les intentions affichées assorties des efforts et des moyens mis en œuvre tant au niveau des cours et des intervenants que des partenariats en matière d'insertion professionnelle et l'absence de données permettant de chiffrer la rentabilité de cet investissement : taux d'insertion professionnelle réel.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Spécificité jeune public.
- Préoccupation majeure de l'insertion professionnelle des diplômés en lien avec les réseaux socio-professionnels et culturels locaux.
- Engagement fort des équipes pédagogiques au service de l'accompagnement des étudiants.
- Participation active des étudiants aux analyses et réflexions du département.

Principaux points faibles :

- Manque de données sur le taux d'insertion professionnelle des diplômés.
- Fragilité partielle du dispositif due aux contraintes d'une équipe pédagogique qui demande à être renforcée sur un plan quantitatif.
- Poursuite d'études en master dans l'établissement qui s'amenuise.
- Faible appropriation par les étudiants des possibilités à l'international.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Si les efforts faits par les équipes ne débouchent pas sur un rayonnement national des formations, on peut penser que l'ensemble des efforts faits rejaillit en revanche sur les résultats en L3 (85 % de réussite). L'équipe persiste dans son souci réel d'accompagnement et d'inscription dans les réseaux socio-professionnels et culturels, ce qui, dans un milieu économiquement précaire, est une posture à saluer.

Les perspectives traduisent aussi une volonté de participer à l'ouverture vers l'international en multipliant les initiatives tant au niveau des langues que des instances qui peuvent accompagner la mobilité, mais il faudrait la renforcer en intensifiant et en diversifiant les manifestations et les partenariats.

Nous voilà donc en présence d'un parcours qui retient toute l'attention et la compétence des équipes qui le pilotent. Cette qualité de travail et de structuration pourra s'accompagner du développement d'un suivi chiffré de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études au plan national. Il semble important que l'Université d'Artois, dans sa politique de proximité, continue à soutenir ce parcours en permettant de conforter l'encadrement pédagogique nécessaire eu égard à l'étendue de l'engagement des personnels.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Géographie et aménagement* de l'Université d'Artois est proposée au sein de l'UFR Histoire, Géographie et Patrimoines. Il s'agit d'une formation initiale en présentiel, ouverte à la formation continue et qui se structure en un parcours de spécialisation progressive vers l'aménagement.

Apporter des connaissances généralistes dans les domaines de l'environnement, de la géographie sociale et de l'aménagement ainsi que des compétences techniques et pré-professionnalisantes permettant la spécialisation comme l'insertion professionnelle font partie des objectifs prioritaires de la formation.

Les enseignements ont lieu sur le site d'Arras.

ANALYSE

Finalité

Le dossier présente clairement les objectifs scientifiques et professionnels de la formation. Il met l'accent sur l'acquisition de connaissances dans le domaine de *l'environnement*, de la *géographie des sociétés* et de *l'aménagement par l'étude des mécanismes, des dynamiques et des interactions* entre les composantes de l'espace géographique. La formation envisage l'examen des principaux concepts disciplinaires pour les situer dans le contexte épistémologique des sciences humaines et sociales. Les questionnements s'appuient sur la mobilisation des principaux outils techniques de la discipline, sur l'apprentissage de la collecte et du traitement de l'information géographique ainsi que sur des stages de mise en situation professionnelle.

Ces objectifs sont conformes aux référentiels de licence. Ils sont pertinents au regard des fondements de la discipline. Ils sont globalement en cohérence en termes de débouchés et de poursuites d'études (masters et métiers de l'aménagement du territoire). Cependant, la spécialisation progressive dans l'aménagement, nette en troisième année de licence (L3), rend moins aisée l'orientation vers les parcours métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF). La fiche Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) mentionne des débouchés dans le domaine des *Arts et spectacles*, mais le dossier ne l'explique pas. La fiche RNCP fait référence au contrat d'apprentissage, mais le dossier ne propose pas la formation en alternance.

Positionnement dans l'environnement

La formation se positionne dans l'un des quatre champs de l'établissement, le champ *Cultures, patrimoines, territoires*. Dans ce cadre, le dossier présente une articulation cohérente avec la licence d'*Histoire* et son parcours *Sciences politiques*, par des mutualisations de cours, mais durant les deux premières années de licence seulement, car la spécialisation du parcours en *Aménagement* met fin aux mutualisations en troisième année de licence.

La licence de *Géographie et d'aménagement* de l'Université d'Artois, site d'Arras est l'une des quatre formations de ce type dans la région Hauts de France (avec celles de l'université de Lille, de l'université de la côte d'Opale et de l'université d'Amiens). Le dossier insiste sur la complémentarité et l'articulation des bassins de recrutement, mais ne mentionne pas l'originalité éventuelle du positionnement de la formation en termes de parcours.

L'articulation avec la recherche s'appuie sur une Equipe d'Accueil (le laboratoire 2468 Discontinuités) à laquelle appartiennent tous les enseignants-chercheurs de la formation. Cette articulation est pensée sous la forme de stages de terrain au cours desquels les étudiants sont sensibilisés par l'observation à la démarche de recherche sur des thèmes variés, ainsi que sous la forme de conférences assurées par des chercheurs invités (huit conférences entre 2013 et 2016). Les étudiants ont la possibilité de faire le stage de licence dans ce laboratoire, mais la maquette ne propose pas d'unité d'enseignement (UE) d'initiation à la recherche.

La licence bénéficie d'un partenariat avec la Communauté d'Agglomération d'Arras, mais le dossier constate avec justesse le manque de liens avec les autres institutions locales et régionales ainsi qu'avec les milieux professionnels.

La coopération à l'international se traduit principalement par neuf accords Erasmus dans quatre pays différents et par un accord Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) avec le Canada.

Organisation pédagogique

La spécialisation de la formation est progressive et cohérente au regard de la finalité choisie : un seul parcours aménagement comprenant une offre en géographie de l'environnement. La progression des enseignements s'appuie sur des mutualisations nombreuses de cours disciplinaires (Histoire et Géographie), de cours de méthodologie et de cours de langues (ce qui permet d'ouvrir l'offre à l'anglais, l'allemand et l'espagnol). En dépit du sous-encadrement, le département de Géographie propose des cours optionnels pour les étudiants qui souhaitent se diriger vers les métiers de l'enseignement primaire et secondaire. La formation ne pratique pas l'alternance, mais les modalités d'enseignement en présentiel intègrent la formation continue par la Validation des acquis et de l'expérience (VAE) et s'adaptent aux étudiants salariés (modalités d'examen) et en situation de handicap (équipements et accès aux salles, suivi des étudiants).

Les certifications professionnelles et les enseignements transversaux sont correctement intégrés et valorisés dans le cursus. En grande cohérence avec le parcours, la maquette prévoit trois temps forts de stage : un stage de pédagogie active en début de première année de licence (L1), des stages de pratiques de terrain dans le cadre des Travaux dirigés (TD) de la licence, et un stage de préprofessionnalisation en fin de L3. Les étudiants bénéficient d'un encadrement dense, assuré en complémentarité entre le département de Géographie (rapport de stage et soutenance en troisième année de licence avec tuteurs et enseignants-chercheurs) et l'université (de nombreux dispositifs comme le module de construction du projet professionnel et les plateformes d'information sur les dynamiques du bassin d'emploi). Toutefois, les partenariats avec les milieux professionnels et les institutions locales et régionales demeurent limités. Le dossier ne mentionne pas les organismes au sein desquels les étudiants effectuent leur stage.

Concernant la place de la recherche, l'absence d'enseignement d'initiation est compensée par les stages d'observation sur le terrain qui impliquent les enseignants-chercheurs du laboratoire dans leurs champs respectifs.

En cohérence avec la finalité de la formation, la maquette met l'accent sur l'usage des outils numériques propres à la discipline (Dessin Assisté par Ordinateur et Système d'Information Géographique). La formation utilise l'interface Moodle et intègre les dispositifs de la « pédagogie innovante » par la labellisation de plusieurs Cours magistraux (CM) et Travaux dirigés (TD). Le dossier donne la liste des cours labellisés, mais ne dit pas dans quelle manière les choix de labellisation ont été faits.

L'ouverture à l'international repose essentiellement sur les échanges Erasmus. La mobilité des étudiants est soutenue par l'équipe pédagogique, en particulier par l'offre de langues, par la sensibilisation dans le cursus à la

culture scientifique anglo-saxonne (un cours de Géographie anglophone), par la réalisation d'un reportage encadré par les étudiants Erasmus sortants, mais la mobilité reste asymétrique, plus faible chez les étudiants français, pour des raisons indépendantes de la pédagogie.

Pilotage

L'équipe pédagogique est réduite à huit titulaires (2 Professeurs d'université (PR) et 6 Maîtres de conférences (MCF), tous impliqués dans la formation au minimum pour 54 heures d'équivalent TD. Cette situation est compensée par l'intervention de six contractuels et de neuf vacataires, ces derniers étant essentiellement des collègues du second degré et de l'enseignement agricole. On compte deux intervenants issus du monde professionnel et le dossier ne précise pas les enseignements qu'ils assurent.

En dépit du manque de ressources humaines, la formation bénéficie d'équipements et d'outils opérationnels (salle informatique, salle pédagogie active, cartothèque avec soutien financier de l'UFR) et l'investissement de l'équipe pédagogique est notable : au moins deux réunions annuelles de l'équipe pédagogique pour faire le bilan du semestre et préparer le semestre suivant. La formation dispose de deux dispositifs d'évaluation, une commission d'évaluation des enseignements et un conseil de perfectionnement, mais on ne perçoit pas la répartition des tâches et le dossier ne dit pas explicitement comment l'équipe pédagogique en tire parti pour le pilotage de la formation.

Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits sont conformes à la réglementation. Des contrats pédagogiques présentent aux étudiants pour certains cours et à l'initiative des enseignants, les compétences à acquérir. L'établissement a adhéré au Portefeuille d'expériences et de compétences, prévoit la création d'un livret électronique personnel, mais pour finaliser formellement les compétences en géographie et en aménagement, l'équipe pédagogique souhaite à juste titre une formation.

Faute de budget, le système du tutorat a été abandonné, mais des heures de soutien et d'accompagnement viennent renforcer les enseignements de TD du cursus et un suivi individuel est assuré par un enseignant référent. Des passerelles sont prévues en fin de Licence 1 et de Licence 2 vers la licence d'*Histoire* et vers la Licence pluridisciplinaire. Pour favoriser les passerelles, il est prévu de structurer la formation en quatre champs, mais le dossier n'en dit pas plus.

Résultats constatés

L'extension géographique du bassin de recrutement explique le niveau des effectifs (37 inscrits en Licence 1), mais le taux de réussite en fin de première année, largement supérieur à la moyenne nationale et l'accueil d'étudiants en poursuite d'études (BTS, DUT, CPGE) permettent de les maintenir à un niveau suffisant pour ouvrir la formation, ce qui est une chance pour les étudiants et pour cette formation de proximité. D'après le suivi des diplômés réalisé par l'observatoire de l'université, la qualité de la formation favorise la poursuite d'études en master, environ pour moitié à l'université d'Artois et pour moitié dans les autres universités de la région. L'insertion professionnelle, au cœur du projet pédagogique ne fait pas l'objet d'un décompte précis pour la promotion 2016 en tout cas.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation de proximité proposant un cursus complet de géographie, soucieuse d'intégrer l'ensemble des champs de la discipline et des enseignements connexes avec la licence d'Histoire.
- Spécialisation progressive vers l'aménagement.
- Qualité de l'équipement opérationnel et du suivi pédagogique individualisé qui se traduit par des taux de réussite favorables à la poursuite d'études en master pour la majorité des étudiants.

Principaux points faibles :

- Partenariats avec les milieux socioprofessionnels à consolider pour la spécialité *Aménagement*.
- Les enseignements optionnels et l'existence de passerelles vers les autres formations ne compensent pas les difficultés d'une équipe pédagogique en sur-service.
- Des débouchés professionnels à mieux expliciter pour les mettre en cohérence avec la finalité de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il semble tout à fait pertinent de conserver une licence de *Géographie et aménagement* dans l'offre de formation de l'Université intégrant l'ensemble des champs de la discipline tout en veillant à renforcer le positionnement du parcours au sein de l'environnement local et régional en valorisant les champs de recherche des enseignants-chercheurs du laboratoire d'accueil et en rendant plus lisibles leurs applications potentielles dans les métiers de l'aménagement. Il s'agit également de renforcer les partenariats avec les milieux socioprofessionnels pour diversifier l'offre de stage et les intervenants extérieurs de la spécialité aménagement, et en parallèle, dynamiser l'ouverture à l'international par de nouveaux partenariats.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE HISTOIRE

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation disciplinaire comporte trois parcours : Enseignement-Recherche, Patrimoine ainsi que, depuis 2011-2012, le parcours Sciences Politiques (en Licence 1 (L1) - Licence 2 (L2) seulement). Cette formation d'enseignement disciplinaire à dominante histoire doit permettre de poursuivre des études en Master (recherche, enseignement, métiers du tourisme et du patrimoine). Elle se développe sur le site de l'Université d'Artois, campus d'Arras.

Un partenariat permet aux étudiants de l'université catholique de Lille inscrits dans la Licence Histoire de l'université d'Artois de suivre leurs enseignements dans leur établissement d'origine et d'y être évalués.

La formation s'ouvre enfin à la formation continue dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances et compétences à acquérir sont clairement définies et exposées aux étudiants à l'occasion de la journée Portes ouvertes et sur des supports numériques permanents. Ce sont celles que l'on peut attendre d'une formation généraliste en histoire, soit l'acquisition d'un savoir disciplinaire et méthodique et l'acquisition d'un sens critique.</p> <p>La poursuite des études est le principal débouché affirmé (Master et concours de l'enseignement). S'agissant du parcours Sciences Politiques, l'objectif est d'amener les étudiants aux concours des Instituts d'Etudes Politiques (IEP) et aux concours administratifs.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation s'inscrit dans une offre d'établissement qui joue la complémentarité entre les parcours : le parcours Sciences Politiques de la Licence d'Histoire entre toutefois directement en concurrence avec le parcours Lettres-Histoire-Droit de la Licence de Lettres.</p>

L'offre régionale en Histoire est très fournie (à Lille, Valenciennes, Boulogne, Amiens), la compétition intense : la formation se positionne par conséquent comme une formation de proximité qui attire un public local conséquent (380 étudiants en 2016-17, 447 en 2017-18). Un partenariat noué avec l'université catholique de Lille permet d'élargir l'offre à des étudiants sur le site de Lille (une cinquantaine en L1).

Les enseignements sont assurés pour l'essentiel par des enseignants-chercheurs (EC) rattachés au Centre de Recherche et d'Études Histoire et Sociétés (CREHS-EA 4027).

La formation encourage et soutient (personnel et moyens financiers) la mobilité des étudiants dans le cadre de 21 accords Erasmus et d'un programme Bureau de Coopération Interuniversitaire (BCI) avec le Québec mais les résultats ne sont pas à la hauteur (2 sortants en 2017-2018). La mobilité des enseignants est tout aussi faible.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique de la licence préserve l'équilibre entre les différentes périodes historiques pendant les trois années du cursus et intègre la géographie et une langue vivante dès la première année. Elle est structurée autour d'un tronc commun aux étudiants d'histoire, de géographie et de sciences politiques. Trois parcours sont proposés dans cette licence d'histoire : un parcours Sciences Politiques du semestre 1 (S1) au semestre 4 (S4), un parcours Histoire/Enseignement du S4 au S6, un parcours Histoire/Patrimoine du S4 au S6. Quelques unités d'enseignement (UE) de diversification complètent l'offre pédagogique mais sans véritable ouverture vers d'autres disciplines. Dans l'ensemble, elle s'avère conforme aux attentes et respecte bien la contrainte de la spécialisation progressive des étudiants.

La licence n'offre ni formation en alternance, ni enseignement à distance. Elle accueille quelques étudiants en situation de handicap de manière relativement efficace (5 diplômés sur 7 en 2016-17). La formation continue représente 6 étudiants en 2016-17, 9 en 2017-18.

Au titre de la mise en situation professionnelle, tous les étudiants de L3 doivent effectuer un stage d'une durée de deux semaines qui gagnerait à être allongée. Les étudiants disposent du soutien d'un conseiller à l'insertion professionnelle disponible dans chaque composante de l'établissement.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RCNP) énumère clairement les compétences acquises au cours de la formation.

Compte tenu de sa vocation généraliste, la licence n'est pas adossée à un centre de recherche particulier. L'existence d'un chantier archéologique piloté par un Enseignant chercheur (EC), des conventions et partenariats permettent néanmoins aux étudiants de se confronter à la recherche disciplinaire et d'entrer en contact avec des acteurs institutionnels et culturels locaux.

L'apprentissage des nouvelles technologies est intégré à la formation et la licence dispose des outils numériques classiques (Environnement numérique de travail (ENT), Moodle avec une trentaine de cours). La pédagogie par projets est seulement pratiquée en L3. Le projet d'un stage d'une semaine hors les murs destiné aux L3 semble très intéressant (semaine de lecture, de réflexion, de déconnexion numérique et de cohésion).

On regrette que l'ouverture internationale soit limitée aux apprentissages de Langues vivantes bien que la situation soit fréquente dans ce type de formation.

Pilotage

L'encadrement est très majoritairement assuré par une équipe d'enseignants-chercheurs, assistés par des intervenants extérieurs issus du monde professionnel qui assurent tout de même 25% de la charge d'enseignement de la licence mention Histoire, notamment dans le parcours Patrimoine. On compte peu d'intervenants extérieurs, peu de professionnels du patrimoine notamment.

Le suivi des étudiants est assuré par trois responsables pédagogiques, des responsables des études et quatre personnels administratifs.

Une commission d'évaluation des enseignements composée d'enseignants, d'étudiants est réunie une fois par semestre. Un Conseil de perfectionnement est tenu une fois par an sans que l'on comprenne bien en quoi ses attributions diffèrent de la commission d'évaluation des enseignements ou si ce rythme est suffisant.

Si les connaissances sont appréciées par contrôle continu et par des examens terminaux, le suivi de l'acquisition des compétences constitutives du diplôme n'est à l'heure actuelle pas effectué par l'équipe pédagogique.

La densité des formations concurrentes dans la région explique que le recrutement soit essentiellement

départemental.

Il existe des passerelles vers d'autres formations en cours et en fin de L1 : les étudiants peuvent être accompagnés dans ce processus par le service « Cap Avenir ».

Les dispositifs spécifiques d'aide à la réussite restent assez limités : les étudiants de L1 sont suivis par un enseignant référent (1 EC pour 25 étudiants) et ceux qui sont en difficulté peuvent bénéficier d'une semaine de soutien intensif. On note que les dispositifs de tutorat étudiant et de remise à niveau en français ont été abandonnés.

Résultats constatés

Les effectifs sont en progression depuis 4 ans, avec une progression significative en 2017-2018 – étudiants issus pour la plupart des environs (pas de données par communes). Si l'attraction auprès des étudiants des environs est évidente, l'attraction auprès des étudiants étrangers est en revanche très faible, un peu meilleure pour ce qui concerne les étudiants provenant d'autres régions françaises (14 % des L1 proviennent de l'extérieur du département).

Le taux de réussite est en nette progression depuis 2015, notamment pour ce qui concerne la première année (le taux d'admission avoisine 50 % en 2016-2017) ; la part d'étudiants fantômes est importante. Les taux de réussite de L2 sont en dent de scie, ceux de L3 sont globalement satisfaisants.

Les enquêtes sur le devenir des diplômés viennent seulement d'être mises en place et n'ont pas encore produit de résultats (enquêtes à échéance de 18 mois).

Le taux de poursuite des études entre la L1 et la L3 est correct mais moins de la moitié des diplômés s'inscrivent en Master 1 (20 diplômés sur 49 en 2016-17). Aucun élément n'est donné sur le devenir des diplômés ne poursuivant pas en Master dans l'établissement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation de proximité qui remplit bien son rôle.
- Choix de plusieurs parcours dont certains favorisent une insertion professionnelle locale (en particulier le parcours Patrimoine).
- Amélioration des taux de réussite, notamment en L1.

Principaux points faibles :

- Très faible mobilité des étudiants (entrante et sortante).
- Ouverture internationale à construire au risque de voir les étudiants préférer d'autres formations régionales similaires plus ouvertes à l'international.
- Déficit d'enquêtes et de données sur les diplômés et leurs parcours ultérieurs.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

En dépit de la forte concurrence régionale, la hausse des effectifs traduit la bonne tenue de cette Licence. Dans ce contexte, il serait souhaitable de maintenir les postes d'EC et les volumes horaires afin de renforcer un encadrement spécifique sans recours excessif à un personnel extérieur et de reconstruire une véritable offre d'accompagnement des étudiants les plus fragiles (préservé un nombre acceptable d'étudiants par groupes).

La réussite des étudiants semble reposer en large part sur le dynamisme et la disponibilité de l'équipe enseignante. Les pratiques pédagogiques restent traditionnelles même si l'on note une volonté récente d'intégrer certaines

pratiques pédagogiques innovantes (classe inversée, pédagogie par projet). Il faut certainement poursuivre dans cette voie.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont assez réduits, de même que la préparation des étudiants à l'international. De ce point de vue, les efforts en vue d'une plus grande ouverture (accueil d'enseignants et d'étudiants étrangers, développement des accords internationaux et des partenariats) ne peuvent être qu'encouragés.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La Licence *Langues étrangères appliquées* (LEA), portée par l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Langues Étrangères de l'Université d'Artois, répond aux objectifs professionnalisants dans deux domaines liés d'une part, aux métiers de l'entreprise et, d'autre part aux métiers de la fonction publique. La formation exprime comme ambition l'insertion professionnelle, et non la poursuite d'études dans une formation recherche.

Cette formation en trois ans offre deux parcours-types : A : *Préparation aux métiers de l'entreprise* et B : *préparation aux métiers de la fonction publique*, mutualisé avec la licence Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER). Elle propose quatre spécialités : *anglais/allemand* ; *anglais/arabe* ; *anglais/chinois* et *anglais/espagnol*. Les trois premiers semestres de la formation sont pluridisciplinaires et l'étudiant opère son choix de parcours à partir du semestre 4.

La formation se déroule en présentiel sur le site d'Arras.

ANALYSE

Finalité
Selon le dossier, le guide des formations mis en ligne sur le site de l'université et la réunion de pré-rentrée permettent aux étudiants de prendre connaissance des objectifs du diplôme (insertion professionnelle dans le monde socioprofessionnel ou dans la fonction publique). Un supplément au diplôme indique clairement les enseignements suivis qui assurent une solide maîtrise des langues de spécialité, une connaissance approfondie des sociétés et économies et des zones linguistiques et une compréhension des approches managériales, sous forme de compétences disciplinaires. Les compétences transversales à acquérir ont trait à la rédaction et à l'expression orale, à l'argumentation, à l'analyse et à la synthèse. De plus, le concours de professorat des écoles, débouché classique possible pour les diplômés de Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER), est évoqué comme un choix pour les diplômés de LEA -, en supplément à l'insertion professionnelle au sein de l'entreprise ou de la fonction publique, - cela peut s'expliquer par la mutualisation des enseignements du parcours B avec la mention LLCER. Cette spécificité peut être considérée comme un atout. Les poursuites d'études (master Recherche ou master Professionnel du domaine « Arts, lettres et langues », préparation aux concours de professorat) possibles sont présentées lors des réunions organisées en deuxième année de licence (L2) et troisième année de licence (L3) et l'information sur les débouchés professionnels est assurée par un service commun de l'université CAP AVENIR qui propose trois rendez-vous annuels aux étudiants.

Positionnement dans l'environnement

La licence LEA de l'Université d'Artois est en concurrence directe avec celles qui sont proposées par les quatre autres universités publiques de la région et notamment avec celle de l'université de Lille. Le dossier indique une concertation au sein de la Communauté d'universités et établissements (COMUE) Lille Nord de France pour harmoniser les différentes offres de formation, mais ne donne pas de précisions quant à son application concrète. Un double diplôme avec l'université de Porto et un projet de double diplôme avec la Sicile (sans précision supplémentaire toutefois) sont évoqués, mais ces doubles diplômes concernent actuellement un master et non la licence LEA. La perspective d'un double diplôme avec ces universités au niveau licence est évoquée.

La formation est adossée au laboratoire « Textes et Cultures » (EA 4028) et nombre des enseignants-chercheurs intervenant dans la formation y sont rattachés. L'articulation à la recherche est donc satisfaisante pour ce niveau licence qui plus est à finalité professionnelle.

Concernant l'insertion dans le tissu socio-économique local, le parcours A « Préparation aux métiers de l'entreprise » impose un stage obligatoire (six semaines minimum) à la fin de la Licence 3, ce qui permet aux étudiants de se familiariser avec le monde de l'entreprise. Aucun accord n'a été formalisé avec des entreprises au niveau local, national ou international mais l'insertion en stage est garantie grâce à des relations de confiance avec des entreprises. Des stages facultatifs sont proposés aux étudiants des deux parcours A et B tout au long de la formation.

Au niveau de la coopération internationale, un double diplôme avec l'université de Porto et des projets de double diplôme, qui concernent le master et non la licence, sont évoqués, ainsi que des conventions Erasmus et le programme du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) pour des mobilités au Canada.

Organisation pédagogique

La formation est lisible et elle respecte les impératifs de la spécialisation progressive. Elle s'articule autour de quatre unités d'enseignement (UE) : deux disciplinaires, une transversale et une d'ouverture sur les trois premiers semestres. Une fois que l'étudiant a fait son choix de parcours (A ou B) pour le semestre quatre (S4) il conserve les deux UE disciplinaires et l'UE d'ouverture qui sont alors complétées par une UE de « Préprofessionnalisation » pour les trois semestres constituant le Parcours A (S4, S5 et S6), les UE du parcours B étant mutualisées avec la LLCER.

Concernant la professionnalisation, les dispositifs mis en place sont satisfaisants. Le dossier indique qu'un cours de « Construction du projet professionnel » assuré par un service universitaire, CAP AVENIR, a été intégré à la maquette et donne lieu à la validation de Communauté d'universités et établissements (ECTS), même si les modalités ne sont pas précisées. Des stages facultatifs en entreprise ou en établissement scolaire sont proposés en première année de licence (L1) et deuxième année de licence (L2) et donnent lieu à un éventuel bonus dans l'évaluation, mais les modalités ne sont toutefois pas précisées. Un stage est obligatoire au semestre 6 (S6) du parcours A (six semaines) mais ses modalités pratiques et son évaluation ne sont pas spécifiées. Aucune réalisation de projet n'est citée. Le parcours B ne comprend pas de stage obligatoire.

La place réservée à la recherche dans la formation correspond au caractère a priori professionnalisant de la formation et n'est donc pas très importante au-delà de l'intervention d'enseignants-chercheurs dans le cadre des enseignements dispensés.

La place du numérique et des autres innovations technologiques est limitée. Outre des dispositifs classiques tels qu'un Environnement numérique de travail (ENT) et une plateforme Moodle, un cours de 1 heure par semaine de « Culture numérique » est intégré à la maquette aux semestres 2 et 3, passant à 1,5 heure par semaine aux S5 et S6.

Enfin, la place de l'international dans l'organisation pédagogique pourrait être développée. Les langues enseignées sont généralement utilisées comme langues d'enseignement (entre 60 % et 85 %, selon les UE et les parcours). Les intervenants dans la formation, avec le soutien du Services des Relations internationales (SRI), encouragent les étudiants à partir en mobilité, mais cela n'est pas obligatoire. D'après les quelques chiffres fournis par le dossier, il est possible de déduire que la mobilité sortante est faible, 19 mobilités sortantes par an en moyenne. Ceci est plutôt problématique pour une formation en langues et ce même si le dossier indique que quelques étudiants de L3 effectuent leur stage obligatoire de six semaines à l'étranger. L'accueil des étudiants étrangers (mobilités entrantes) par la formation semble très modeste également, le dossier indiquant une moyenne de huit étudiants par an. En ce qui concerne les mobilités enseignantes deux mobilités sortantes sont indiquées en annexe.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de 43 enseignants statutaires (six Professeurs d'université (PR), 21 Maîtres de conférences (MCF), trois Professeurs agrégés (PRAG), trois Professeurs certifiés (PRCE), un Professeur associé (PAST), quatre Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), trois lecteurs). La formation semble ainsi bénéficier d'un taux d'encadrement élevé, notamment en ce qui concerne les enseignants-chercheurs. Le nombre d'intervenants issus du monde de l'entreprise n'est pas indiqué, ce qui est fort dommage pour une formation à visée professionnalisante.

Le dossier ne précise pas si les responsabilités sont organisées par années d'études et/ou domaines linguistiques, par exemple. Les équipes se réunissent, au niveau de l'UFR et des départements, au moins deux fois par an. Le dossier indique que les étudiants sont associés aux réunions du Conseil d'UFR (huit représentants des usagers élus pour deux ans) mais ne précise pas s'ils le sont aux assemblées générales des départements.

Un Conseil de perfectionnement est évoqué mais le dossier n'indique pas clairement s'il est propre à la mention LEA. L'évaluation des enseignements par les étudiants ou les dispositifs d'auto-évaluation ne devaient être mis en place qu'à la rentrée 2018, leurs modalités précises n'étant pas évoquées.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences restent vagues, le dossier renvoyant aux Modalités de Contrôle des connaissances générales et spécifiques, et aux compétences figurant dans le supplément au diplôme et la fiche RNCP nationale du diplôme.

La région Hauts-de-France constitue le bassin de recrutement privilégié de la formation (98 % des inscrits en étant issus). Il est indiqué que la licence LEA dispose d'un Plan d'Aide à la réussite, avec notamment un module « Méthodologie de travail et remédiation en LVA ou LVB » dans l'UE 3 (Compétences Transversales) du semestre (S1) et des enseignants référents qui rencontrent individuellement les étudiants de la première année de licence (L1) au moins une fois par semestre. La réorientation est possible à la fin du S1, même si elle se produit surtout à la fin de la L1. Des passerelles entre les mentions LEA et LLCER sont ainsi proposées à ce moment-là ou à la fin du S4 si le choix initial de parcours (A ou B) de l'étudiant ne lui donne finalement pas satisfaction.

Résultats constatés

Les étudiants sont inscrits en formation initiale, la formation continue n'étant pas évoquée et la validation des acquis de l'expérience (VAE) n'étant plus proposée depuis quatre ans.

Les tableaux fournis pour les effectifs, les taux de réussite et les poursuites d'études à l'UFR Langues ne concernant que la mention LLCER, nous ne pouvons que reprendre les rares informations du dossier d'auto-évaluation à ce sujet : un taux d'échec en L1 qui ne cesse de progresser depuis 2013. Il n'y a pas de données concernant le nombre d'étudiants étrangers de la formation, ce nombre étant trop faible pour établir des statistiques. Le dossier apporte sur ce dernier point, ainsi que cela se produit à plusieurs reprises, des données concernant la mention LLCER et non la LEA.

L'université d'Artois dispose d'un Observatoire de la vie étudiante qui suit le devenir des diplômés de l'université 18 mois ou 30 mois après leur sortie –les informations fournies par le dossier sont très floues– et les données recueillies ne concerneraient que les étudiants de master et de licence professionnelle.

D'après le dossier l'essentiel des diplômés 2016 de la licence LEA s'oriente vers une poursuite d'études en master (environ 80 %) dont un peu plus de la moitié à l'Université d'Artois. Le dossier ne fournit pas de données sur l'insertion professionnelle des diplômés ne poursuivant pas d'études.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation de proximité de qualité.
- Spécificité forte de la formation : Parcours *Anglais/Chinois et Anglais/Arabe* avec un niveau de langue B débutant.

- Formation donnant accès aux concours de professorat des diplômés en LEA grâce aux mutualisations avec la licence LLCER (réflexion sur les débouchés, variétés/richeesse/diversité).
- Taux d'encadrement élevé.

Principaux points faibles :

- Faible mobilité étudiante sortante pour une formation de langues.
- Manque d'intervenants issus du monde de l'entreprise pour une formation à visée professionnalisante.
- Pilotage à préciser et améliorer.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les dimensions professionnalisante et internationale de la formation devraient être développées en y associant davantage d'intervenants issus du monde de l'entreprise et en rendant obligatoire la mobilité étudiante sur au moins un semestre. La formation gagnerait en outre à formaliser son pilotage. Enfin, il serait intéressant de connaître avec davantage de précision le devenir des étudiants car le dossier fait état d'enquêtes établissement sans communiquer les résultats.



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE LANGUES LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'Université d'Artois est une formation en trois ans ayant vocation à former des étudiants en langues et cultures étrangères par le biais de l'acquisition de compétences disciplinaires et transversales permettant la poursuite d'études en master et plus marginalement l'insertion professionnelle à l'issue de la formation.

La mention regroupe trois spécialités, *anglais, chinois et espagnol*, et se décline en trois parcours, *préparation aux métiers de l'enseignement et de la recherche, préparation aux métiers de la fonction publique et français langue étrangère*.

Les enseignements se déroulent à l'Université d'Artois sur le site d'Arras.

ANALYSE

Finalité

La licence LLCER de l'Université d'Artois est un diplôme très courant, dont la finalité et l'organisation sont tout à fait conformes à ce qui est attendu de ces formations. Les débouchés que sont les métiers de l'enseignement et de la recherche, les métiers de la fonction publique, et une préparation à l'enseignement du français à l'étranger sont clairement énoncés dans les objectifs.

Les débouchés sont composés essentiellement de poursuite d'études en master et d'insertion professionnelle par le biais du master *Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation* (MEEF), sans exemple concret. Deux services communs (Cap Avenir et l'Observatoire de la Vie étudiante) s'impliquent dans la diffusion d'information auprès des étudiants dans ces deux domaines.

Positionnement dans l'environnement

L'offre de formation licence LLCER répond à un besoin classique, commun à toutes les régions. Il existe une convention avec l'Université Catholique de Lille (pour l'anglais et l'espagnol, sans plus de précision) et un partenariat avec l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) pour la préparation des concours de l'enseignement (en didactique).

Concernant la recherche, la formation est adossée au laboratoire Textes et cultures (EA4028) de l'Université d'Artois. Il n'est cependant pas possible d'apprécier la part des enseignants chercheurs intervenant dans les trois années de licence. Une liste globale des enseignants est fournie en annexe, mais elle ne comporte pas la charge relative de chacun. Sur l'articulation avec les partenaires socio-économiques ou culturels, aucun partenariat ne semble exister avec le tissu associatif et les instances culturelles locales (librairies, théâtres, cinémas, bibliothèques). C'est peut-être un point à améliorer même si ceci est une caractéristique commune aux licences LLCER.

Sur la coopération à l'international, des partenariats existent avec des universités étrangères, mais la part des établissements des pays anglophones est assez faible, notamment en contexte de Brexit. Les flux d'étudiants entrants et sortants en mobilité sont très faibles. Pour les différents parcours de la licence LLCER, on compte douze étudiants « sortants » (toutes destinations confondues, monde anglophone, hispanophone, sinophone) et cinq entrants (dont quatre Chinois mais aucun Britannique, aucun Espagnol). Cette faiblesse s'explique en partie par le tarissement des flux du côté des pays partenaires, et par des stratégies de départ différé du côté des étudiants français (assistantat en master au lieu de mobilité étudiante en licence).

Organisation pédagogique

L'organisation générale est cohérente et correspond aux attentes. Elle est progressive : les étudiants peuvent se spécialiser après trois semestres plus généraux. La structure des enseignements est articulée entre tronc commun et options de manière continue sur l'ensemble des six semestres, avec une pondération constante : 2/3 des crédits European Credit Transfer Scale (ECTS) pour les matières de tronc commun, 1/3 pour les options de parcours et la préprofessionnalisation. Le choix des options proposées est cohérent avec les objectifs des différents parcours.

L'essentiel des enseignements est dispensé dans la langue de la culture étudiée (60 à 80 %), ce qui est la pratique habituelle. Les possibilités en matière de Langue vivante 2 et Langue vivante 3, qui apparaissent dans la maquette, pourraient être explicitées.

Il n'existe pas de formation en alternance, mais il existe des dispositifs d'accueil des étudiants en situation de handicap et des sportifs de haut niveau. De même les étudiants salariés bénéficient d'aménagements adaptés.

Il existe des passerelles entre les parcours tout au long de la licence.

Il convient de noter la mise en place de dispositifs d'accompagnement individuel, de remédiation (notamment pour faciliter la transition secondaire/université), des enseignements de culture générale, d'aide à l'autonomie en langue, d'aide à la recherche documentaire, de méthodologie de travail et remédiation.

La formation intègre des stages en milieu scolaire dans le Parcours A afin de proposer une mise en situation préprofessionnelle dans le cursus. Un cours intitulé Construction du projet professionnel est également dispensé dès le Semestre 2 afin d'évoquer la professionnalisation. Dans ce cadre, cette formation propose des stages facultatifs (mais bonifiés le cas échéant) tout au long de la formation, et intègre un stage obligatoire en troisième année de licence (L3), ce qui est très inhabituel et appréciable. De plus, au sein de l'Unité de formation et de recherche (UFR), un conseiller à l'insertion professionnelle accueille les étudiants à leur demande. Des dispositifs de création d'entreprise sont également présents (partenariat entre l'Université, la Communauté d'universités et établissements (COMUE) et la région). Ces dispositifs répondent de façon plus que satisfaisante à la valorisation de la professionnalisation dans la formation.

Il n'y a pas de certification professionnelle, sauf dans le cas de la Validation des Acquis de l'expérience (VAE). L'université propose néanmoins une forme de portfolio de compétences acquises (Portefeuille d'expérience et de compétence).

La fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est assez mal présentée : de nombreuses mentions portant sur l'ensemble des universités françaises pourraient être supprimées afin d'en simplifier la lecture. Beaucoup de compétences qui y sont listées, notamment celles faisant référence à la capacité de l'étudiant à s'adapter en entreprise, alors qu'elles ne semblent pas être développées dans la formation. De plus,

un supplément au diplôme est disponible pour chaque parcours de chaque spécialité

L'exposition des étudiants à la recherche se fait par la possibilité qui leur est donnée d'assister à des conférences. Une initiation à la recherche est proposée dès le semestre 4 dans le parcours A (préparation aux métiers de l'enseignement et de la recherche). Donc à ce niveau, l'articulation avec la recherche est tout à fait satisfaisante.

La place du numérique est classique. Les nouvelles technologies font l'objet d'enseignements à partir de la deuxième année de licence (L2) et il existe une plateforme Moodle (environnement numérique de travail). Une sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité scientifique est dispensée. L'université dispose en outre d'un logiciel anti-plagiat.

L'international fait partie intégrante de l'organisation pédagogique. Les cours sont dispensés en langue étrangère et les étudiants sont amenés à faire un choix de langue vivante 2 ou 3. Les accords internationaux nombreux (ERASMUS et conventions bilatérales) permettent une mobilité pendant un ou deux semestres dans une université étrangère. Malgré l'existence de nombreuses aides financières, une gestion par un service des Relations Internationales et des préparations à cette mobilité assurées par la Maison des Langues, les chiffres donnés pour les quatre années (19 entrants et 45 sortants) semblent très faibles pour le nombre d'inscrits, qui se situe entre 495 étudiants en 2013-2014 et 694 en 2017-2018.

Pilotage

Sur la constitution de l'équipe pédagogique, la répartition entre titulaires et vacataires n'apparaît pas clairement.

Si le pilotage de l'équipe pédagogique semble être clairement formalisé, il n'apparaît pas du tout clairement dans l'autoévaluation. Cela dit, les étudiants sont mis au courant des personnes à contacter.

Des réunions biennuelles se tiennent au niveau de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) et au niveau des enseignants par département. La formulation gagnerait à être clarifiée dans l'autoévaluation. De ce fait, l'organisation du pilotage semble être un point négatif mais les pratiques vont muer compte tenu de la création très récente du champ.

Enfin il existe bien un conseil de perfectionnement à la composition conforme aux textes, donc qui comporte des étudiants.

Résultats constatés

Les chiffres fournis sont clairement présentés : ils font état d'un accroissement du nombre d'inscrits en première année de licence (L1) (désormais supérieur à 300 étudiants). Le taux de réussite en fin de licence 3 a longtemps été stable (90-95 soit un petit tiers des inscrits de L1 à N-2), il a chuté à 78 en 2016-2017. Le taux reste stable autour de 75% en L3. Il n'y a rien d'alarmant. Les poursuites d'études en master 1 l'année suivante sont assez variables d'une année sur l'autre, oscillant entre 15 (2013-2014) et 46 (2015-2016), ce qui peut poser des problèmes de gestion prévisionnelle des services. Globalement, les inscrits en master 1 représentent entre un quart et une petite moitié des diplômés de licence 3. La déperdition est assez conséquente (ce qui est habituel). L'équipe déplore un taux d'échec en première année en croissance malgré l'instauration de dispositifs de remédiation. C'est une évolution qui n'est pas propre à l'Université d'Artois, qui a mis en place des dispositifs adaptés, mais ne peut rattraper ce qui est rattrapable à son niveau. L'hétérogénéité du public en licence 1, notée par l'équipe pédagogique, ne lui est pas imputable et ne saurait lui être reprochée.

Le suivi de cohorte et autres statistiques est opéré et diffusé par la direction des études. Il semble encore embryonnaire et n'apparaît donc pas clairement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation de proximité de qualité en LLCER.
- Spécificité locale originale (chinois).
- Equipe pédagogique investie et soucieuse de l'amélioration des pratiques.
- Dispositifs de préprofessionnalisation efficace (stages obligatoires en licence 3).

Principaux points faibles :

- Faible taux de mobilité sortante.
- Equipe pédagogique composée de titulaires en sur-service et de trop nombreux vacataires, ce qui limite la capacité des titulaires à faire tourner les responsabilités.
- Partenariats socio-économiques à développer dans le cadre de la préprofessionnalisation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Cette licence est de facture très classique (anglais, espagnol), mais elle présente des spécificités locales (une spécialité chinois, une préparation aux concours de la fonction publique). La lucidité de l'autoévaluation laisse percevoir que l'équipe pédagogique est attentive à l'amélioration constante de la formation, ce qui est louable.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE LETTRES

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence Lettres de l'Université d'Artois est une formation de l'Unité de formation et de recherche (U.F.R). *Lettres et arts*. La forte dominante disciplinaire (culture littéraire, analyse du discours, production orale et écrite), s'allie à des compétences transversales (outils numériques, ressources documentaires, langues) et préprofessionnelles.

La préprofessionnalisation se décline de façon progressive en cinq parcours : enseignement des premier et second cycles ; enseignement de français langue étrangère (FLE) en troisième année de licence (L3); documentation (DOC) et cultures numériques (CultNum) en deuxième et troisième années. À ces parcours s'ajoute une formation tridisciplinaire, hébergée par la licence lettres, mais en appui sur deux UFR (*Lettres et arts, Histoire, Géographie, Patrimoine*) : le parcours *Lettres-histoire-droit* (LHD) conjugue sur cinq semestres (le quatrième semestre étant réservé à la mobilité Erasmus) une formation littéraire, historique et juridique. Le diplôme permet, selon le parcours choisi, une poursuite d'études en licence professionnelle, dans différentes mentions de master, dans des instituts et des écoles (de journalisme, de Grandes Ecoles de commerce). Il vise à insérer les diplômés dans les secteurs de l'éducation ou de l'enseignement, l'édition ou la presse, l'information et la communication, le journalisme et l'information média, l'administration publique ou privée.

L'enseignement est dispensé en présentiel, sur le pôle universitaire d'Arras.

ANALYSE

Finalité

Centrée autour de l'écrit et des compétences liées à la compréhension et à l'expression écrite et orale, tournée vers la culture patrimoniale, la formation a un caractère fortement littéraire. Mais elle n'en reste pas moins ouverte à d'autres débouchés que l'enseignement. Par un subtil dosage entre enseignements fondamentaux, conformes au label de cette licence, et enseignements orientés vers la documentation, les cultures numériques, les métiers de la communication et ceux de l'édition (libraire), elle offre une véritable alternative au professorat. Les connaissances et compétences attendues sont clairement exposées et correspondent aux débouchés visés, qui supposent une poursuite d'étude en master ou la préparation de concours (journalisme, grandes écoles). La terminologie des suppléments au diplôme mériterait toutefois d'être réactualisée (« master MEEF » pour « master enseignement » ; la catégorie de « masters professionnels » a disparu de la nomenclature).

Positionnement dans l'environnement

La formation est, au sein de la Région, en concurrence avec plusieurs autres mentions équivalentes. Cet environnement concurrentiel a poussé le pilotage à imaginer des parcours attractifs, en prise avec des secteurs professionnels innovants.

La création des parcours a été rendue possible par un contexte immédiat très favorable. L'absence au sein de l'établissement de mentions de « sciences de l'éducation », de « sciences du langage », d'« information-communication » a permis l'ouverture des parcours : « *enseignement premier degré* », « *enseignement FLE* », « *documentation* ». Quant au parcours « *enseignement deuxième degré* », il existe sous des formes diverses dans toutes les mentions de Lettres.

Le parcours *Cultures numériques* (CultNum) est unique dans la région. Cette originalité est un atout, mais aussi un handicap car son articulation avec une forte dominante littéraire est en décalage par rapport aux attentes du public intéressé. Le parcours *Lettres-histoire-droit* (LHD) est unique dans le paysage universitaire français et propose des débouchés diversifiés. Quant au parcours *Documentation* (Doc), il se distingue de formations analogues par sa spécialisation (*économie du livre*).

La formation est adossée à deux laboratoires : *Grammatica* (EA 4521) et *Textes et Cultures* (EA 4028) et les étudiants sont informés et invités à assister aux manifestations scientifiques.

La mention jouit de nombreux partenariats sur le plan local, cependant non formalisés, et d'accords internationaux vivants, puisque tous les étudiants du parcours LHD passent leur quatrième semestre en mobilité (soit entre 50 et 70 inscrits). Le parcours *Français langue étrangère* (FLE) propose deux doubles diplômes (université de Bohême et université de Cracovie).

Organisation pédagogique

L'acquisition des compétences se fait de façon progressive, selon des paliers que les intitulés des unités d'enseignement expriment clairement : de « lire et contextualiser », on passe à « lire et interpréter » ; de « maîtriser la langue française », on passe à « approfondir la langue ». Les intitulés de cours, attrayants, mettent l'accent sur la culture littéraire, avec une orientation patrimoniale prononcée, en particulier en direction des mondes antiques.

La consolidation des bases théoriques et pratiques dans une première année dite de « tronc commun » se poursuit dans des parcours à géométrie variable, les uns (*Documentation et Cultures numériques*) commençant en deuxième année de licence (L2), les autres (*Enseignement PE/PCL et FLE*) en troisième année de licence (L3). Certaines UE, fondamentales, sont communes aux parcours ; d'autres, préprofessionnelles, sont spécifiques. Les UE communes procèdent selon deux logiques : cumulative (il s'agit de passer en revue les siècles, les questions et les genres, les parties de la langue) ; évolutive (il s'agit de former aux techniques de l'analyse et aux exercices de restitution écrite ou orale, exercices académiques qui sont les instruments de la sélection dans les concours).

La formation se distribue quantitativement de façon équilibrée entre les semestres. Une part nettement plus importante est faite aux enseignements de groupes (travaux dirigés et travaux pratiques) : ceux-ci représentent 75% du total au premier semestre, et 90 % au dernier dans les parcours d'enseignement. Le dossier ne s'explique pas sur ces choix.

Le parcours LHD constitue, à l'intérieur de la mention, une sous-mention, autonome sur le plan de l'organisation, même si elle est le fruit d'enseignements mutualisés. La mutualisation, avec le droit notamment, explique une proportion de cours magistraux plus forte que dans les autres parcours (40 % au premier semestre ; 26 % au dernier). La tridisciplinarité détermine la physionomie de cette formation : littérature, histoire et droit se partagent l'essentiel du temps de formation, à quoi s'ajoutent les heures de pratiques de deux langues vivantes (anglais + une autre langue). Les enseignements se répondent : « littérature et politique », « géopolitique » et « droit international public » cohabitent ainsi dans une même unité d'enseignement.

On note une réelle sensibilisation à la recherche : les étudiants sont informés et invités à assister aux manifestations scientifiques des laboratoires *Grammatica* (EA 4521) et *Textes et Cultures* (EA 4028). Le numérique joue un rôle majeur dans le parcours *CultNum*. La dynamique internationale est particulièrement nette dans le parcours LHD (quatrième semestre à l'étranger) et dans le parcours FLE, qui propose deux doubles diplômes (université de Bohême et université de Cracovie).

Pilotage

L'équipe pédagogique compte 61 intervenants : 36 appartenant à l'établissement (dont quinze enseignants-chercheurs), les autres étant vacataires. On ne compte que deux intervenants hors Éducation nationale. On ne sait rien de la quotité des interventions. Le pilotage se fait à l'échelle des parcours, puis de l'Unité de formation et de recherche (UFR). Son organisation (distribution des fonctions, procédure d'analyse et de décision, relation avec les organismes ressources de l'établissement) est évoquée trop succinctement. Le dossier ne dit rien du pilotage du parcours LHD.

La même discrétion s'applique au suivi des compétences : un portefeuille d'expériences et de compétences électronique existe mais on ignore si la mention s'est emparée de cet outil. La même interrogation s'applique au fonctionnement du conseil de perfectionnement, dont on ne sait rien, sinon qu'il existe. Les outils de pilotage, en particulier les enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante, sont censés guider les stratégies de la mention et l'évaluation par les étudiants est toujours, à ce stade, à venir. Malgré ces réserves, on sent une équipe de pilotage très investie. Parmi les préoccupations manifestées, la difficulté à assurer le recrutement et le maintien dans le service des intervenants du récent parcours *Cultures numériques*. C'est le cas de toutes les formations atypiques qui émergent dans des secteurs de formation éloignés de la culture d'entreprise.

Résultats constatés

L'effectif de cette licence (367 + 74 en parcours LHD en 2017-2018) est numériquement impressionnant. Si l'on tient compte d'un environnement régional fortement concurrentiel, et d'une désaffection générale pour les études de lettres, on doit se réjouir de ces chiffres élevés. Sans doute ces résultats sont-ils à mettre au bilan d'un pilotage qui a su faire preuve d'imagination et d'initiative. La progression est elle aussi étonnante : 10 % chaque année depuis cinq ans, soit 56 % sur la durée du contrat. On regrette que les chiffres fournis ne permettent pas d'évaluer la part respective des différents parcours dans la mention, en particulier de mesurer la place qu'y occupe le nouveau parcours *Cultures numériques*.

Les taux d'admission sont satisfaisants. On remarque une stabilité du taux de réussite en première année de licence (autour de 60 %) et une évolution à la hausse du taux de réussite en troisième année de licence, désormais supérieur à 90 %. Les phénomènes de décrochage ont été jugulés. Le nombre de diplômés est en progression de 55 % sur les années 2013-2017.

En revanche, recrutés localement, les inscrits quittent l'établissement en presque totalité pour poursuivre leurs études, ce qui pose question sur la pertinence de l'offre master.

Les informations manquent sur le devenir des diplômés et l'insertion professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation de proximité de qualité avec un solide socle de formation en culture littéraire et analyse de texte.
- Parcours originaux, voire uniques, sur le plan régional (CultNum) ou national (LHD)
- Dispositifs pré-professionnalisants intéressants
- Effectifs en constante progression et taux de réussite satisfaisants
- Bonne politique des langues

Principaux points faibles :

- Difficultés pour rendre le parcours *Culture numérique* attractif
- Perspectives d'insertion et/ou de poursuite d'études pour les diplômés du parcours *Cultures numériques* encore incertaines
- Fonctionnement du pilotage peu lisible
- Manque d'information sur le devenir des diplômés et l'insertion professionnelle

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence *Lettres* de l'université d'Artois offre un solide socle de connaissances et une stimulante diversification des parcours, à vocation pré-professionnalisante. Il serait regrettable de supprimer le parcours CultNum : les réflexions engagées par l'équipe pourraient s'enrichir grâce à un recours plus systématique aux outils de pilotage fournis par l'établissement, en particulier les chiffres sur le devenir des diplômés, et à un sondage d'opinion auprès des étudiants et des intervenants professionnels, dont le rôle est insuffisamment précisé. Une reconfiguration de ce parcours CultNum (la part accordée aux matières littéraires est jugée excessive) serait à envisager pour en renforcer l'attractivité. En l'état, les perspectives d'insertion et de poursuite d'étude pour les diplômés sont encore incertaines.



LICENCE PROFESSIONNELLE GUIDE CONFÉRENCIER

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Créée en 2015, la licence professionnelle de *Sciences humaines et sociales, mention Guide Conférencier, Parcours type Monuments, musées et sites* est une formation professionnalisante en un an au niveau de la troisième année de licence (L3).

Elle forme des guides bilingues (au choix anglais, allemand, espagnol, néerlandais) capables d'assurer la promotion du patrimoine (musées, monuments, sites) en lien avec le réseau des Villes et Pays d'Art et d'Histoire des Hauts-de-France. La formation s'adresse à un public d'étudiants en histoire ou histoire de l'art en mettant l'accent sur ce type de contenus plutôt que sur les langues. Elle est accessible sur lettre, entretien et oral de langue. Située à Arras, le recrutement est essentiellement local.

La formation comporte un stage de douze semaines au deuxième semestre. L'enseignement est assuré à plus de 40 % par des professionnels extérieurs à l'université.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de formation de la licence professionnelle *Guide conférencier* sont conformes à l'arrêté licence du premier août 2011. Il n'est pas explicitement prévu de poursuites d'études, ce qui est en accord avec l'objectif fixé de professionnalisation immédiate. Comme dans beaucoup de ces licences, on notera une faiblesse en ce qui concerne certaines compétences spécifiques dans les domaines du management et du marketing, qui ne semblent pas apparaître dans le descriptif des enseignements, alors que la plupart des guides conférenciers exercent leur activité en tant que travailleurs indépendants. La formation proposée est à la fois théorique et pratique, ce qui est tout à fait en adéquation avec les métiers de la médiation orale.

La formation présente des objectifs professionnels clairement définis et en cohérence avec ses objectifs. Il est extrêmement regrettable qu'aucune donnée sur l'insertion professionnelle des diplômés ne soit indiquée pour une formation de ce type.

Positionnement dans l'environnement

La formation bénéficie de contacts aisés avec plusieurs partenaires locaux de premier plan dans le domaine patrimonial (DRAC, réseau Villes et pays d'art et d'histoire, offices du tourisme, musées de France).

Sur les seize formations aux métiers de guide-conférencier au niveau national, une seule existe en région, celle de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), formation qui donne la priorité aux langues par rapport aux contenus patrimoniaux et avec laquelle la tentative de rapprochement a avorté. Il n'existe aucun adossement particulier à la recherche, comme attendu pour une telle formation, si ce n'est que l'équipe pédagogique est constituée de plusieurs enseignants-chercheurs.

La formation s'inscrit dans le DIM 2 de l'établissement et renforce la dimension patrimoniale portée par la composante et par le champ.

Organisation pédagogique

La maquette est lisible et présente une progressivité entre un premier semestre davantage centré sur les connaissances disciplinaires et transversales et un deuxième semestre clairement orienté sur la mise en œuvre professionnelle (avec projet tutoré et stage de douze semaines).

La formation accueille entre dix et vingt étudiants, harmonieusement répartis entre formation initiale et reprise d'études. Il n'y a pas de module optionnel en dehors du choix de la seconde langue. L'enseignement fait largement appel aux pratiques pédagogiques innovantes (numérique, pédagogie par projet, jeux de rôles, sorties et immersion).

La mise en situation professionnelle et son encadrement sont décrits de manière satisfaisante (stage et projet tutoré co-encadré par un à deux enseignants-chercheurs et un professionnel extérieur). On apprécie que le projet tutoré confié aux étudiants réponde aux besoins réels des institutions patrimoniales locales et débouche sur une proposition aboutie de visite guidée ayant vocation à être réutilisée par des professionnels. La fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est jointe : elle est claire et complète. L'existence d'un Bureau d'appui à l'insertion professionnelle est signalée. Le pilotage de la formation se fait avec la contribution des étudiants et des acteurs professionnels associés à la formation.

On peut souligner les dispositifs d'aide à la réussite, l'auto-évaluation et l'évaluation par les étudiants, la grande lisibilité dans le contrat pédagogique et la définition des objectifs. La liste des conventions de partenariat montre une bonne insertion régionale de la formation.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de spécialistes en histoire, histoire de l'art et patrimoine, qu'ils soient enseignants-chercheurs, guides-conférenciers ou professionnels des musées. Le nombre d'intervenants extérieurs issus du monde professionnel est conséquent, conformément à l'arrêté licence du premier Août 2011 et aux objectifs de la formation (muséographe, directeur de musée, guide-conférencier, chargé de mission en collectivité territoriale...).

L'encadrement et les dispositifs d'aide à la réussite suggèrent une forte implication de l'équipe enseignante. Aucun conseil de perfectionnement n'est mentionné mais il existe une commission d'évaluation des enseignements qui semble jouer un rôle approchant : deux fois par an, elle permet un dialogue entre les étudiants et l'équipe pédagogique qui peut déboucher sur des évolutions de la maquette, des aménagements de calendrier en vue d'un meilleur équilibre des enseignements d'un semestre à l'autre, etc.

Le portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) n'est pas en vigueur mais l'équipe pédagogique s'investit dans le suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences en insistant sur des formes d'évaluation et de restitution orales tout à fait pertinentes avec la finalité professionnelle de la formation.

Résultats constatés

Les effectifs, d'origine essentiellement régionale, se situent entre 12 et 19 étudiants avec un taux de réussite autour de 80 %.

Malgré sa création en 2015, aucune donnée n'est communiquée sur l'insertion professionnelle des diplômés de cette formation professionnalisante d'une durée d'un an, sur le suivi des diplômés et sur les éventuels cas de poursuite d'études.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Solide réseau de partenaires locaux représentant un débouché direct pour les étudiants.
- Pédagogie innovante adaptée aux étudiants en reprise d'études comme à ceux inscrits en formation initiale.
- Forte implication des étudiants dans l'autoévaluation de la formation.

Principaux points faibles :

- Déficit de données sur le devenir des diplômés et l'insertion professionnelle.
- Absence d'enseignements en gestion et finance de l'activité pour des étudiants appelés à exercer en tant que travailleurs indépendants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Nouvellement arrivée, la formation a tout à fait sa place dans le paysage régional, comme au sein de l'offre de formation patrimoniale au sein de l'université d'Artois. Malgré la forte dépendance de cette formation au contexte local et à la capacité des institutions patrimoniales à accueillir les étudiants pour des stages longs, afin de favoriser encore davantage la professionnalisation immédiate de ses étudiants, la licence professionnelle *Guide conférencier* gagnerait sans doute à élaborer une possibilité de formule en alternance de sa formation. Certains de ses modules les plus professionnalisants pourraient sans doute être ouverts à d'autres formations, telles que le master *Histoire, civilisation, patrimoine*. La fragilité des effectifs constatée sur les années 2014-2018 devrait inciter la formation à entamer une réflexion visant à un recrutement et une ouverture un peu plus large que le local. Enfin, la formation pourrait se distinguer des autres en développant davantage la place du numérique au sein de sa maquette, en particulier pour ce qui est des dispositifs de visite virtuelle (tablette numérique, casque de réalité virtuelle).

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* (ASSV) de l'Université d'Artois est récent (ouverture en septembre 2015). Issu du parcours *Arts du spectacle* de la spécialité *Art et médiation interculturelle* du master *Arts Langues et Lettres*, sa mise en place a notamment visé une meilleure adéquation entre les objectifs de la formation (articulation entre les approches théoriques, les pratiques scéniques et la gestion des projets) et le devenir de l'insertion professionnelle des étudiants. Il a de plus pour objectif de consolider les spécificités de la discipline Arts de la scène sur le territoire. Il comporte dorénavant deux parcours : *Écritures et processus de création scénique* et *Conception et expertise de projets culturels et artistiques*. Ces deux parcours s'inscrivent dans les orientations des axes de recherche développés par le groupe « Praxis et esthétique des arts » du Laboratoire « Textes & Cultures » (EA 4028), dont relèvent les enseignants-chercheurs.

La formation est dispensée sur le site d'Arras.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs du master ASSV ainsi que les connaissances et compétences à acquérir sont très précisément définis, tant au niveau de la mention que de chacun des parcours le composant. Outre la possibilité offerte d'une poursuite d'études en doctorat, il s'agit de former des professionnels dans le domaine des *Arts du spectacle* entendu de manière large (théâtre, danse, cirque, marionnettes, etc.) capables d'élaborer, de conduire des projets culturels et artistiques, d'exercer des emplois de collaborateurs dans les champs de la dramaturgie et de la mise en scène ou encore d'animateurs d'ateliers de pratique artistique au sein de collectivités territoriales, etc. Il faut souligner l'intérêt porté aux écritures « jeune public » et au travail vers les « publics empêchés ».

Ces éléments sont connus des étudiants par le biais de divers supports : fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), publication des enquêtes d'insertion professionnelle, fiche descriptive de la formation, etc.

Positionnement dans l'environnement

Le master ASSV est le seul proposé dans la région des Hauts-de-France avec ces parcours. Au niveau régional, de manière judicieuse, la formation est singulière par son orientation accordée au jeune public. Elle a en outre tissé des liens avec des formations proches dispensées à l'Université de Lille et à l'Université de Picardie Jules Verne : des séminaires et master class communs sont programmés à compter de la rentrée 2018.

L'articulation avec la recherche est probante. Elle s'effectue à travers l'implication d'enseignants-chercheurs qui font partie du laboratoire « Textes & Cultures » (EA 4028). Les étudiants participent à des manifestations scientifiques (journées d'études, colloques, etc.) et bénéficient de rencontres avec des artistes dans le cadre du cycle « Écritures du contemporain » relevant de l'équipe interne au laboratoire « Praxis et esthétique des arts ». Les objectifs des unités d'enseignement (UE) relatives à la méthodologie et à l'initiation à la recherche sont clairement précisés. Enfin un cycle de séminaires disciplinaire et interdisciplinaire est proposé, associant des personnalités, professeurs et enseignants, présentant des profils divers et confirmés.

Le positionnement de la formation par rapport à ses partenaires culturels est nourri par de nombreuses collaborations avec des institutions bien repérées (Musée du Louvre-Lens, Centre Dramatique national de la Comédie de Béthune, scènes nationales Le Tandem et Culture commune, Arras-Film Festival, Musée des Beaux-Arts d'Arras, Musée National de l'histoire de l'immigration de la Porte Dorée, le Manège de Mons en Belgique, etc.). Le tissage avec les structures et forces vives locales et régionales est réel. En outre, l'accueil du festival Arsène (festival international universitaire des Arts de la Scène de l'Artois) permet naturellement un échange d'expériences fructueuses. Le caractère international de cette manifestation et l'accueil de compagnies étrangères au sein de l'université permettent par ailleurs de remédier au faible nombre d'étudiants pouvant réaliser une mobilité du fait de la fragilité de leur situation économique.

Organisation pédagogique

Le master ASSV comporte deux parcours clairement identifiés, chacun comportant un ensemble d'Unités d'enseignement (UE) cohérent qui facilitent la progressivité des apprentissages. La construction pédagogique est lisible et repose sur une réelle articulation entre les approches théoriques, les pratiques scéniques et la gestion des projets, dans un souci de favoriser l'autonomie des étudiants.

La formation est accessible en formation initiale et en formation continue, avec prise en compte de la validation des acquis professionnels (VAP). Le déroulement du cursus d'études est adapté aux contraintes des publics empêchés. Les modalités d'évaluation des enseignements sont individualisées en fonction des publics concernés. Des aménagements divers et personnalisés sont proposés (dispenses de cours, plan personnalisé d'accompagnement, etc.). L'engagement étudiant est reconnu et peut donner lieu à une dispense de stage ou d'enseignements.

Le master s'appuie sur le Service de la vie culturelle et associative de l'université, ce qui permet aux étudiants de participer à des stages, des ateliers, des master class, des résidences d'artistes et de s'impliquer dans l'organisation et la mise en œuvre de manifestations culturelles, confirmant ainsi la véritable dimension pratique de la formation. Il existe un portefeuille d'expériences et de compétences. La place des stages est significative, d'une durée de six semaines au moins en première année de master (M1) et de quatre mois au moins en deuxième année de master (M2), leurs conventionnements et modalités d'évaluation sont clairement décrits.

Bien que le dossier d'autoévaluation mentionne des faiblesses (nombre insuffisant d'heures d'enseignements et d'enseignants-chercheurs), il faut souligner la qualité du suivi de l'acquisition des compétences additionnelles (apprentissage des langues, informatique) et de l'accompagnement des étudiants. Cet accompagnement prend la forme de rencontres régulières avec le directeur de recherche et les responsables de la formation, de dispositifs d'information et d'orientation ou encore de relations avec différents services de l'université (bibliothèque universitaire, service social, médecine préventive, etc.).

Une place conséquente est accordée à l'enseignement des enjeux du numérique. Il existe une Unité d'enseignement (UE) spécifiquement consacrée à cet enseignement dont les contenus prennent particulièrement en compte les caractéristiques du spectacle vivant, en particulier par l'intervention de professionnels de ce secteur et par la mise à disposition d'équipements appropriés (salles informatiques au sein du bâtiment des Arts, stations de montage audio-visuel de l'université).

Peu de place est réservée à l'international (notamment en raison de la situation économique des étudiants). Cette réalité n'empêche pas l'équipe pédagogique de multiplier les initiatives et les partenariats avec des universités étrangères, soulignons notamment la participation à des festivals type Arsène à l'étranger (exemple :

Festival International de Théâtre de Sibiu (FITS) en Roumanie et festival de Théâtre Francophone – ScenoFest-).

Pilotage

Le pilotage est assuré par une équipe pédagogique comportant neuf enseignants-chercheurs (Professeurs, maîtres de conférence et professeurs agrégés) et vingt-six professionnels, auxquels s'ajoutent cinq agents administratifs en charge du suivi pédagogique et du suivi des stages.

La place réservée aux professionnels est importante : ils participent à l'élaboration de la formation, ils sont membres du conseil de perfectionnement, ils assurent des enseignements. Concernant leur profil professionnel, un meilleur équilibre serait toutefois à trouver entre responsables ou programmateurs de structures et artistes de plateau qui pourraient davantage représenter le travail artistique et l'expertise de terrain.

Le suivi du fonctionnement de la formation est performant. Des réunions de l'équipe pédagogique sont régulièrement organisées. Il existe un conseil de perfectionnement, associant les acteurs de la formation et des représentants des partenaires culturels et des étudiants, dont les missions et travaux sont précisés et analysés.

La constitution, le rôle et les modalités des jurys sont définis et connus des étudiants, les modalités de contrôle des connaissances sont en accord avec les objectifs de la formation.

Il faut souligner l'indéniable atout que représente l'accès à des salles de travail équipées pour un travail technique ainsi que l'accès à une salle de spectacle au sein de l'université.

L'évaluation de la formation par les étudiants est en place, en témoignent les comptes rendus des séances du conseil de perfectionnement qui retracent les échanges autour de la mise en place d'une cellule d'étudiants comme espace de rencontres régulières avec un théâtre afin de favoriser leur présence à des représentations professionnelles. En outre, il existe une commission d'évaluation des enseignements qui recueille et débat des appréciations des étudiants sur la formation, s'appuyant pour ce faire sur des grilles d'évaluation disponibles sur l'espace numérique de travail (ENT) ou transmises par les enseignants responsables d'années.

Les modalités de recrutement ne sont pas explicitées, le master étant dans le prolongement logique de la licence

Résultats constatés

La mise en place du master, selon un schéma comportant deux parcours, étant récente (2015), il est difficile d'en apprécier l'attractivité. On note toutefois, sur les deux dernières années et pour les deux parcours, un taux de réussite en nette amélioration en M1 (passant de 22 à 47 %) et un taux de réussite au diplôme stable (environ 62 %). On note également un taux d'abandon important entre le M1 et le M2 (près de 70 %), expliqué par la situation économique des étudiants très fragile qui les conduit à exercer une activité professionnelle parallèlement à leurs études et en conséquence à suivre la formation sur trois, voire quatre années.

Pour les années 2015/2016 et 2016/2017, le taux de réponse aux enquêtes d'insertion professionnelle et le taux de diplômés en emploi sont remarquables (100 %). Ceci est cependant facilité par le très petit nombre de diplômés (sept en 2015/2016 et six en 2016/2017). Les emplois occupés relèvent de secteurs professionnels (médiation culturelle, communication, assistant à la mise en scène) en adéquation avec les objectifs de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Originalité de la formation par son approche des enjeux autour des écritures et à destination du jeune public.
- Qualité des liens avec les partenaires culturels.
- Accompagnement des étudiants dans leurs expériences professionnalisantes et intégrantes.
- Qualité du pilotage de la formation (notamment engagement des étudiants).

Principaux points faibles :

- Manque de diversité des profils des intervenants extérieurs.
- Manque de précision sur l'insertion internationale (étudiants entrants et sortants).
- Peu d'ouverture aux enseignements des langues.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'autoévaluation de la formation est sincère et énonce son souhait de pallier les points faibles constatés, en particulier le manque de mobilité à l'international.

Le master *Arts de la scène et du spectacle vivant* constitue une formation de qualité, dont le fonctionnement n'est pas éloigné de celui d'une formation dispensée par une école d'art, du fait du petit nombre d'étudiants et de la mise en œuvre d'enseignements pratiques disposant d'espaces de travail adaptés.

Afin de conforter cette orientation, il conviendrait, dans la proportion des intervenants professionnels, de davantage faire appel à des artistes de plateau, quelles que soient les qualités des intervenants déjà appelés à compléter la formation académique, qui, du fait de leur expérience de terrain, pourront concrètement leur enseigner les modes d'actions vers les publics.

L'ouverture vers l'international et la diversification des langues enseignées seraient également un atout en terme d'attractivité.



MASTER FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Établissement: Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Français langue étrangère*, parcours *FLE/FLS/FOS en Milieux scolaire et entrepreneurial* est orienté vers les publics à objectif spécifique, en milieu scolaire en première année de master (M1) et en milieux professionnels en deuxième année de master (M2). Elle est la seule à être spécialisée dans le domaine du FOS et de l'entreprise parmi les 25 masters FLE en France, et ce dans un contexte de forte demande de ce type de formation (formation des migrants vers l'intégration professionnelle et académique) et dans le monde des entreprises, administrations, mobilité étudiante. Elle comporte un seul parcours, pour la formation initiale et continue, en présentiel (sur le pôle universitaire d'Arras) ou à distance pour les publics en alternance dans des institutions à l'étranger.

ANALYSE

Finalité

La formation présente clairement ses objectifs scientifiques et professionnels : acquérir des compétences pratiques, théoriques et professionnelles dans l'élaboration de programmes de formation linguistique pour des publics spécifiques issus du milieu professionnel ou institutionnel. Sa structure est progressive : FLE sur objectif spécifique pour le milieu scolaire (*Français Langue seconde* : FLS, Français Langue de scolarisation : FLsco) en master 1(M1) et pour les milieux professionnels en master 2 (M2). Le diplôme est accompagné d'un supplément au diplôme très clair qui précise les connaissances et compétences à acquérir.

Les débouchés de la formation (enseignement du français pour publics étrangers spécifiques scolarisés ou en entreprise) sont clairement renseignés et fort prometteurs.

Des bi-diplomations sont offertes (avec les universités de Plzen en République tchèque et de Cracovie en Pologne) et dispensent la formation depuis l'étranger pour des étudiants en alternance, dans des institutions comme les Instituts français, les Alliances françaises ou des universités à l'étranger.

Positionnement dans l'environnement

Le master est actuellement le seul à être spécialisé dans le domaine du FOS et de l'entreprise, parmi les 25 masters FLE en France. Deux autres masters FLE sont proposés dans la région mais avec une mention différente (didactique des langues). Au sein de de l'Université d'Artois, la formation construit des parcours en synergie avec d'autres composantes, comme l'Unité de formation et de recherche (UFR) de Langues étrangères (parcours avec le master *Langues et médiation interculturelle* (LMI) ; projet de parcours de troisième année de licence (L3) LEA (*Langues étrangères appliquées*) Anglais-FOS), ainsi qu'avec l'institut Confucius et le master Chinois langue étrangère. L'équipe propose fort pertinemment que le master puisse apparaître comme transversal aux autres formations des sciences humaines proposées à l'Université d'Artois dans sa dimension internationale.

Le master est clairement adossé au laboratoire de linguistique et didactique du FLE *Grammatica*, appartenant à l'ED 473 (*Sciences de l'Homme et de la Société*), qui déploie des programmes de recherche liés à l'analyse des discours professionnels et à la didactique du FOS. Le laboratoire propose d'ailleurs plusieurs stages de recherche aux étudiants du master, par exemple pour construire et analyser des corpus professionnels.

Même si l'articulation avec les thèmes majeurs du champ *Cultures, patrimoines, territoires* n'est pas immédiate, l'ancrage de l'équipe dans l'analyse de discours professionnel centré sur les besoins en FOS est lié aux pratiques patrimoniales.

Les collaborations et partenariats avec le milieu professionnel régional se traduisent par diverses conventions et coopérations de recherche. Le master dispose de nombreuses conventions d'échanges universitaires avec des interventions régulières d'enseignants dans la formation. En outre, six conventions avec des instituts français et alliances françaises permettent des accueils d'étudiants en stage.

Organisation pédagogique

Le master respecte l'exigence de la spécialisation progressive, ce qui permet d'aboutir à la pratique effective de l'enseignement du FLE dans différents contextes (éducatifs, professionnels, universitaires) : aux formations en didactique générale et particulière des langues s'ajoutent des dispositifs de formation adaptés aux différents publics visés (scolaire et professionnel), dont le FOS, ainsi que la maîtrise des différents systèmes d'évaluation en langue et des référentiels de compétences langagières, prenant appui sur la Formation ouverte à distance (FOAD).

Par ailleurs, la formation prépare les étudiants à leur futur environnement institutionnel en leur apportant les connaissances sur les différents réseaux de coopération internationale, économique, linguistique et éducative ainsi que sur la construction européenne et ses conséquences sur les politiques éducatives. Elle intègre aussi de façon fort pertinente la maîtrise de la démarche interculturelle (comparaison entre la communication quotidienne et professionnelle en entreprise ou en milieu scolaire).

Le numérique et les Technologies de l'information et de la communication (TICE) occupent une place importante au sein de la formation, en particulier en ce qui concerne la conception numérique de ressources (formation aux TICE et à la FOAD, réalisation d'un blog pédagogique, utilisation active d'un espace interactif de travail, formation à un logiciel de scénarisation de ressources (*Scenari-Opale*) et d'analyse de discours (*Lexico 3*)). Enfin, l'innovation pédagogique est centrale : pédagogie et évaluation par projet (audit linguistique, simulations globales, blogs).

On peut toutefois s'étonner de l'absence d'enseignement d'au moins une langue étrangère pour assurer le maintien des acquis.

La formation dispose de nombreux partenariats avec le monde professionnel régional et international, réseau qui garantit l'insertion future des étudiants et leur mobilité internationale. Le stage en milieu professionnel obligatoire en M1 et M2 et la recherche déployée au sein des mémoires se réalisent ainsi dans un environnement régional ou international.

Les étudiants internationaux entrants sont présents par la bi-diplomation (quatre à dix entrants), ainsi que par les accords Erasmus (35 % des effectifs en présentiel d'étudiants entrants). Les étudiants sortant à l'international sont trois à cinq par la bi-diplomation ; les chiffres pour les sortants par mobilité classique ne sont malheureusement pas mentionnés, bien que l'essentiel des stages s'effectue à l'étranger.

Le dossier fait mention de validation des acquis de l'expérience (VAE) et de validation des acquis professionnels (VAP), sans apporter davantage d'informations ou d'évaluation, ces dossiers existant peut-être seulement à la marge dans la formation.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée de six titulaires (un Professeurs agrégés (PRAG), trois Maitres de conférences (MCF), deux Professeurs d'université (PR), d'un Professeur d'université (PR) invité, d'une docteure contractuelle, et de trois doctorants chargés de cours intervenant pour un groupe d'étudiants dans le parcours à distance. En raison de l'afflux croissant des effectifs et des projets de l'équipe (veille documentaire et pédagogique, mise en place de MOOC), un renforcement s'avère nécessaire (MCF). Les professionnels intervenants sont de façon pertinente intégrés à la formation : enseignants de FLE, responsables pédagogiques, directeurs d'alliances françaises ou d'associations accueillant des migrants. Ni leur nombre, ni leur volume horaire d'intervention ne sont cependant mentionnés dans le dossier.

Le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe, les modalités de réunion, la constitution des jurys, ne sont pas précisés dans le dossier, mais ces informations sont disponibles pour les étudiants (référentiel de

compétences de la formation, portefeuille des compétences, supplément au diplôme). La composition et la régularité de la tenue du conseil de perfectionnement ne sont pas indiquées non plus.

L'importance accordée aux expériences professionnalisantes au sein de la formation est notable : les notes des rapports et des mémoires de stage obligatoire sont éliminatoires si inférieures à 10. Toutefois, le taux moyen d'admission sur les années 2012-2017 de 58,8 % en M1 et de 51,2 % en M2, révèle qu'une aide personnalisée pourrait s'avérer pertinente.

Les modalités de recrutement des étudiants ne sont pas indiquées dans l'auto-évaluation : il est juste fait mention de sélection à l'entrée en M1, sans autre précision.

Le suivi des étudiants sortants par l'établissement est complété par les enseignants lors de la soutenance du mémoire et six mois après, ce qui est une donnée précieuse, cependant non commentée. L'évaluation de la formation par les étudiants et sa prise en compte dans l'évolution de la formation ne sont pas davantage analysées. Les taux de retour des dites évaluations par l'établissement ne sont pas non plus mentionnés.

Résultats constatés

Le virage pris en 2013 vers le monde professionnel de l'entreprise et l'ingénierie pédagogique a porté nettement ses fruits en matière d'attractivité puisque la formation a vu ses effectifs augmenter sensiblement : 356 étudiants en 2013-2014, 567 en 2017-2018, soit une augmentation de 59 %.

Le taux moyen d'admission sur les années 2012-2017 est de 58,8 % en M1 et de 51,2 % en M2, ce qui peut traduire une forte exigence ou résulter de la mise en place de la note éliminatoire. Il serait intéressant de disposer d'une analyse plus approfondie de ce taux.

Le suivi des diplômés est effectué par une enquête centralisée par l'établissement, pour la période 2012-2014, avec un taux de retour d'environ 65 % (pour environ 1/3 de l'effectif contacté) : elle révèle une insertion professionnelle de 78 % pour la promotion 2012-2013 puis de 87 % pour la promotion 2013-2014 (les chiffres pour les années suivantes ne sont pas encore disponibles), ce qui met en évidence l'efficacité de la formation ; par ailleurs, plus de la moitié des diplômés ayant un emploi occupe un poste de cadre ou de profession intermédiaire dans leur établissement.

La qualité de l'insertion et du devenir des diplômés est présentée à plusieurs endroits du dossier.

La majorité des étudiants (plus de 50 % sur la période 2012-2014) entre sur le marché du travail, environ 1/7 poursuit ses études après le master, mais aucun en doctorat, absence sur laquelle on peut s'interroger.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation unique sur le plan national, à l'attractivité croissante.
- Très bon taux d'insertion professionnelle.
- Riche réseau international.
- Enseignement hybride (en présentiel et à distance).
- Forte présence du numérique et de l'innovation pédagogique.

Principaux points faibles :

- Articulation marginale dans le champ *Cultures, patrimoines, territoires*.
- Absence d'enseignement des langues étrangères.
- Sous-encadrement de l'équipe pour cette formation en extension.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master FLE/FLS/FOS en Milieux scolaire et entrepreneurial de l'université d'Artois, unique en son genre sur le plan national, est porté par une équipe investie et dynamique. Ses effectifs importants et en expansion, son très bon taux d'insertion professionnelle, les perspectives d'affinement des dispositifs proposées par l'équipe, son souci de meilleure intégration dans le champ *Cultures, patrimoines, territoires* sont le gage d'une formation très solide, à encourager par l'établissement. Le renforcement de l'équipe par un titulaire serait bienvenu.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER GÉOGRAPHIE

Établissements : Université d'Artois, Université de Lille, Université du Littoral Côte d'Opale, Université Polytechnique Hauts-de-France

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master (MA) *Géographie* a connu une profonde mutation en 2017-2018, suite à un problème de positionnement et de manque d'attractivité de son unique parcours *Discontinuités, territorialités, culture* (DITEC). Le dossier d'autoévaluation indique que le nouveau parcours *Géographie, environnement, territoires* (GET) n'est en place que depuis la rentrée 2018. Il y a donc un manque de recul pour un certain nombre de points.

Porté par les quatre universités régionales, le dossier d'autoévaluation indique que la nouvelle maquette du parcours *Géographie, environnement, territoires* (GET) du master *Géographie* est désormais porté par deux établissements, l'Université de Lille et l'Université Polytechnique Hauts-de-France. Les débouchés envisagés sont ceux de spécialistes géographes-cartographes spécialistes des SIG (systèmes d'information géographique).

ANALYSE

Finalité
<p>Le dossier présente les finalités de l'ancienne formule du master, qui ne sont donc plus d'actualité. Les finalités de la nouvelle formule sont présentées de manière très succincte et ne peuvent être naturellement que théorique, par manque de recul sur une promotion.</p> <p>Un travail de définition plus précise des débouchés du master nouvelle formule est en cours en parallèle à l'élaboration d'une fiche d'inscription au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), actuellement inexistante. Si l'ancienne formule avait comme débouché principal la recherche (d'où un manque d'attractivité), la nouvelle formule se veut plus professionnalisante, même s'il est trop tôt pour dire si elle y est pleinement parvenue.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>Géographie</i> est le seul de ce type dans l'ancienne région Nord-Pas-de-Calais. Toutefois, le dossier ne précise pas son positionnement par rapport à d'autres formations du même champ ou avec un vivier commun (master <i>Urbanisme et aménagement</i> par exemple).</p> <p>L'adossement à la recherche n'est que très peu développé dans le dossier, faisant uniquement le bilan de l'ancienne formule.</p>

Compte tenu des finalités très orientées vers la recherche de l'ancienne formule, il existe peu de lien avec des partenaires extérieurs. L'équipe pédagogique comprend également peu d'intervenants extérieurs au monde universitaire, ce qui pose désormais problème pour un master à visée professionnelle.

L'équipe semble aussi engagée dans une démarche de développement des liens avec l'international.

Organisation pédagogique

Le master ne présentant qu'un parcours, la lisibilité du cursus de l'étudiant est claire.

Le dossier souligne une volonté de faciliter l'accès aux études aux étudiants en situation de handicap.

Si les étudiants avaient la possibilité de réaliser un stage en première année (M1) et en deuxième année (M2) et s'ils bénéficiaient d'un accompagnement de l'établissement pour la recherche de stage, y compris à l'international, aucun étudiant n'en faisait dans la précédente formule.

Le dossier ne montre pas un réel développement de l'innovation pédagogique dans la formation (encore faut-il être sûr qu'elle ait un sens dans les objectifs de la formation, ce qui n'est peut-être pas le cas). Le recours au numérique est essentiellement lié à l'apprentissage des outils numériques indispensables aux étudiants (sans que le dossier ne détaille l'importance de ces enseignements dans la formation).

Si des enseignements en langue sont dispensés dans la formation, le dossier ne cite pas de dispositif particulier de l'apprentissage des langues, notamment en enseignement disciplinaire. Le dossier mentionne un enseignement de premier semestre de M1 dispensé en anglais par un collègue étranger.

La formation ancienne formule n'a absolument pas développé une quelconque approche par compétence. Les auteurs du dossier reconnaissent le gros travail à fournir dans ce domaine (et expriment leur volonté de le faire), ne serait-ce que pour la rédaction d'une fiche RNCP.

Pilotage

L'équipe de formation est essentiellement composée d'enseignants-chercheurs des établissements partenaires, quasiment sans intervention extérieure. Les auteurs du dossier reconnaissent le besoin d'ouvrir cette équipe à davantage de professionnels extérieurs.

Le pilotage de l'ancienne formule semblait assez peu clair. Aucun conseil de perfectionnement ne se serait réuni. La nouvelle équipe travaille à mieux formaliser le pilotage, sans qu'il soit possible de savoir si elle y est parvenue.

Résultats constatés

Les données fournies pour apprécier la réussite ou l'insertion professionnelle des diplômés ne sont pas suffisantes. Cela s'explique notamment par des effectifs très faibles en M1 et M2, à chaque fois avec moins de 10 étudiants.

Cette faible attractivité, et donc le manque de viabilité de la formation ancienne formule, explique sa profonde mutation dont on ne sait pas encore si elle va permettre de renforcer l'attractivité de ce master.

Compte tenu de cette mutation et du manque de recul sur la nouvelle formule (en place depuis la rentrée 2018), les résultats présentés ne sont pas significatifs et apparaissent comme caduques.

Toutefois, la mutation profonde de la formation semble conduire à un renforcement de son attractivité, puisque le nombre d'inscrit en 2018 (14 au moment de la constitution du dossier alors que les inscriptions n'étaient pas closes) est bien supérieur à ce qu'il était les années précédentes, rendant ce master réellement viable si cette tendance se confirme dans les années à venir.

CONCLUSION

Principaux points forts / Principaux points faibles :

La situation très particulière de cette formation ne permet pas de réaliser un état des lieux significatif des points forts/points faibles principaux. Les auteurs du dossier font avec beaucoup d'honnêteté un remarquable travail d'analyse critique de l'ancienne formule du master, expliquant très clairement son manque d'attractivité et de viabilité.

Ce travail d'analyse permet alors d'établir les différentes pistes de mutation de cette formation. Le travail est déjà bien entrepris et semble déjà porter ses fruits vu le nombre d'inscrit en 2018. Beaucoup de travail reste encore à faire (bien identifié par les porteurs de la formation), et il convient de soutenir et d'encourager les enseignants-chercheurs impliqués dans cette démarche et dans leurs ambitions.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Même si les auteurs du dossier les ont déjà bien identifiées, les principales recommandations sont :

- Déterminer plus clairement les perspectives d'adossement à la recherche, dans un contexte d'une évolution professionnalisante du master ;
- En parallèle, déterminer les perspectives de collaboration avec des partenaires extérieurs : stages, interventions pédagogiques, conventions spécifiques, etc. ;
- Donner une vraie place et un vrai rôle au stage dans la formation ;
- Mener un travail sur l'approche par compétence dans la formation et rédiger une fiche RNCP ;
- Pérenniser un modèle de pilotage conforme (avec un conseil de perfectionnement notamment) et les outils pour mener régulièrement un travail d'autoévaluation).



MASTER GESTION DES TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Gestion des territoires et développement local* de l'Université d'Artois est proposé au sein de l'Unité de formation et de recherche (UFR) Histoire, Géographie et Patrimoines. Il s'agit d'une formation initiale en présentiel, ouverte à la formation continue. Ce master de *Géographie et d'économie* se structure en un parcours : *Développement des territoires, aménagement et environnement*.

L'objectif professionnel du master est de fournir aux structures de développement local des professionnels ayant un savoir et des techniques propres au développement territorial caractérisé par une reconversion économique post bassin minier.

A la rentrée 2017, un co-diplôme avec l'Université Mohamed V de Rabat a été mis en place.

Les enseignements ont lieu sur le site d'Arras.

ANALYSE

Finalité

Le dossier présente clairement et avec réflexivité les objectifs scientifiques et professionnels de la formation. Il met l'accent sur les enjeux scientifiques de l'approche spatiale et pluridisciplinaire des processus de développement. Il dit l'intérêt d'associer des enseignements théoriques et méthodologiques pour préparer les étudiants à exercer des fonctions d'encadrement dans le domaine professionnel du développement territorial et des politiques publiques d'aménagement et à occuper des postes à responsabilité dans les collectivités territoriales, les milieux économiques et le monde associatif. La fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) présente clairement les compétences délivrées par le diplôme ainsi que les débouchés potentiels en termes d'emploi. Le contexte contemporain de réforme territoriale (2014-2015) est à juste titre évoqué pour présenter les débouchés professionnels.

Le dossier expose clairement les nombreux et circonstanciés outils mobilisés pour informer les étudiants sur les objectifs et les débouchés de la formation. Afin de consolider la finalité professionnelle de la formation, des démarches de certification ont été entreprises. Le label Jean Monnet qualifie trois enseignements portant sur l'Union Européenne. Le label Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en

aménagement (APERAU) a été sollicité une nouvelle fois en 2018 après qu'une réflexion a été menée sur l'orientation des enseignements vers l'aménagement.

L'organisation de la formation permet d'acquérir les connaissances et les compétences attendues dans le domaine, en particulier par des enseignements sous la forme d'atelier-projet dont le contenu et le déroulement sont clairement explicités (exercices de montage de projets avec diagnostic territorial et préconisations d'aménagement répondant à une commande publique).

La poursuite d'études en doctorat n'est pas mentionnée explicitement, la formation ayant clairement une vocation professionnelle.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation implique deux Unités de formation et de recherche (UFR) de l'Université d'Artois. Elle résulte de la fusion en 2013 du master *Environnement, Développement, Territoire* de l'UFR Histoire, Géographie, Patrimoines et du parcours *Développement local* du master *Economie, gestion, administration* de l'UFR Economie, Gestion, Administration et Sciences sociales. Elle s'appuie depuis 2017 sur un partenariat avec la communauté d'agglomération d'Arras et sur une co-diplômation avec l'Université de Rabat au Maroc. Une journée d'études commune est en préparation avec le master de *Gestion de l'environnement* de l'université du Littoral et de la Côte d'Opale. Le dossier montre que le positionnement de la formation a été pensé aux différents niveaux.

La dernière accréditation du diplôme a conduit à privilégier la voie professionnelle et à abandonner le parcours recherche initialement prévu, en raison du manque d'effectifs. La fiche RNCP demande à être mise à jour sur ce point. Cette situation est compensée par l'ouverture d'un master recherche à l'échelle de la Communauté d'universités et établissements (COMUE) dans lequel interviennent les enseignants-chercheurs de l'université d'Artois. De ce fait, la formation est adossée à la recherche. Le dossier indique que les cours et les intitulés du diplôme prennent en compte les recherches des enseignants membres de deux laboratoires : l'Equipe d'Accueil 2468 Discontinuités de l'Université d'Artois et l'antenne de l'Unité mixte de recherche Lille Economie Management (UMR 9221 LEM). La formation s'appuie également sur deux Groupements d'intérêt scientifique (GIS) conventionnés avec les collectivités territoriales. L'adossement à la recherche se concrétise par l'encadrement du mémoire par un enseignant-chercheur, des journées d'études inscrites dans la formation et des conférences de professeurs invités venus de plusieurs universités étrangères.

En cohérence avec la finalité du diplôme, la formation intègre des partenariats avec les collectivités territoriales et des modalités diverses sont mises en œuvre : accueil en stage, interventions de professionnels dans les enseignements, ateliers-projets, conférences professionnelles co-organisées. Les responsables du master ont une démarche active de prospection pour diversifier les partenariats socioprofessionnels.

La coopération à l'international a été concrétisée par une co-diplômation effective depuis la rentrée 2017 avec l'Université de Rabat au Maroc. Une prospection est en cours pour un partenariat de ce type avec l'Université de Marrakech. Des conventions Erasmus contribuent à la mobilité étudiante qui reste cependant encore limitée, malgré les partenariats, surtout pour les étudiants sortants.

Organisation pédagogique

L'originalité de la formation se situe dans le tronc commun bidisciplinaire en Géographie et en Economie. La progression choisie démarre en première année de master (M1) par une approche inductive des enseignements qui place les étudiants en situation préprofessionnelle (par un stage en immersion et par deux ateliers-projets), et se poursuit en deuxième année de master (M2) par une approche déductive qui croise les concepts et les thématiques disciplinaires pour les mettre en perspective dans le contexte politique et institutionnel. C'est la dimension européenne et transfrontalière qui est plus particulièrement prise en compte ici. Quatre thématiques croisées ont été choisies : habitat, environnement, culture, réseaux, correspondant aux thématiques de recherche des enseignants-chercheurs. C'est principalement de cette manière qu'a été pensée l'intégration de la recherche dans la formation.

La formation ne propose pas l'alternance, mais prévoit l'accueil des étudiants en formation continue ou ayant des contraintes particulières. Elle est accessible par la Validation d'acquis et d'expérience (VAE) et la Validation des acquis professionnels (VAP). En cohérence avec le cadre national des formations, elle intègre la professionnalisation sous plusieurs formes : master Class, conférences de professionnels, stage d'immersion, ateliers-projets, stage en M1 avec mémoire et stage en M2 avec mémoire et soutenance. La recherche de stage s'appuie sur le service Cap Avenir de l'Université et sur une liste interne d'anciens étudiants.

En cohérence avec la finalité du diplôme, des enseignements de Systèmes d'Information Géographique sont

contenus dans la maquette et bénéficient d'une salle équipée. Un Environnement numérique de travail (ENT) est mis à disposition des étudiants et les enseignants utilisent la plateforme de partage Moodle. Grâce au dispositif Bonus Qualité Enseignement de l'Université, plusieurs enseignements ont été labellisés « pédagogie innovante » dont en particulier les enseignements de professionnalisation comme le stage d'immersion et les ateliers-projets en M1.

Concernant l'ouverture à l'international, la formation a ciblé sa politique de langue sur l'apprentissage de l'anglais professionnel. Les enseignements en anglais ont été abandonnés pour privilégier les travaux sur des documents en langue anglaise, ce qui est adapté à la finalité de la formation (par exemple, connaissance de la documentation de l'Union européenne). La co-diplômation et les conventions Erasmus permettent la mobilité étudiante de façon satisfaisante mais mériterait d'être renforcée surtout pour les étudiants sortants.

Pilotage

La formation est co-pilotée par deux responsables, représentant les deux disciplines parties prenantes. Elle intègre pour un peu plus du tiers des enseignements (37 %) l'intervention des professionnels nombreux (19), mais le dossier ne précise pas la répartition des universitaires et des professionnels dans les différentes unités d'enseignement. De même, le dossier affirme que les intervenants extérieurs sont choisis pour leurs compétences, mais ces dernières ne sont pas explicitées dans leur relation au contenu du diplôme. Un poste de Professeurs associés (PAST) joue un rôle d'interface avec le monde socio-professionnel.

Le dispositif de pilotage prévoit une réunion pédagogique annuelle de bilan et de perspective, une commission d'évaluation des enseignements et un conseil de perfectionnement. La répartition des tâches n'est pas évidente à saisir. Il en est de même pour la manière dont la formation tire parti des travaux de ces différentes instances, sauf la création de deux groupes de Système d'information géographique (SIG) demandée par les étudiants. Le dossier ne dit pas non plus explicitement si et comment l'évaluation des enseignements par les étudiants est envisagée, si ce n'est par leur participation à la commission et au conseil.

Les modalités d'évaluation des étudiants et les règles de délivrance des crédits sont conformes à ce qui leur est présenté en début de parcours. Une réflexion est menée sur la question des compétences et des initiatives ont été prises comme la labellisation « innovation pédagogique » qui pour certains enseignements a formalisé la liste des compétences et la manière de les acquérir.

La formation ne prévoit pas de dispositif de mise à niveau, de passerelles de réorientation, ni d'outils spécifiques d'aide à la réussite. Elle postule le rattrapage des connaissances par la complémentarité des enseignements disciplinaires. Elle s'appuie par contre sur un encadrement des travaux d'étudiants concernant la conduite des enseignements en atelier, les stages professionnels, le suivi des mémoires individuels.

Résultats constatés

L'extension géographique du bassin de recrutement explique le niveau des effectifs : de 14 à 19 étudiants inscrits en M1 et de 10 à 18 étudiants inscrits en M2 sur la période 2013-2014 / 2017-2018. L'accueil des étudiants par le biais de campus France est problématique en raison de cursus initiaux inadaptés, mais aussi en raison de l'insuffisance du niveau académique que des cours de rattrapage ne suffisent pas à compenser. De plus, les procédures d'attribution des visas bloquent parfois l'arrivée des étudiants dont le dossier a reçu un avis favorable.

Le taux d'insertion professionnelle est bon (100 % en 2013-2014 malgré des temps de recherche d'emploi plus ou moins longs et des contrats plus ou moins stables) et en progression selon l'Observatoire de la Vie Étudiante de l'Université d'Artois. Pour compléter et améliorer encore le suivi de ses diplômés, la formation a mis en place une liste mail d'anciens étudiants afin d'avoir des données actualisées.

Une réflexion est menée sur l'attractivité du diplôme et les choix préférentiels des étudiants en faveur des formations localisées dans les grandes villes et/ou dans les métropoles. L'attractivité urbaine se fonde sur l'espoir de décrocher plus vite un premier emploi. Pourtant, la formation présente un bon niveau d'insertion professionnelle des diplômés (10 à 15 diplômés par promotion trouvent un emploi). Pour l'année 2013-2014, l'Observatoire de la vie étudiante de l'université recense une majorité de diplômés en situation d'emploi (10 sur 12), mais une minorité dans le secteur de la discipline (4 sur 10). Les responsables jouent la carte de l'information et de la communication en utilisant le maximum de médias.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation bidisciplinaire (Géographie et Economie) aux métiers du développement territorial permettant un positionnement original et adapté au sein de l'offre de formation locale et régionale.
- Adossement à la recherche par l'intégration explicite des thématiques de recherche des laboratoires dans les enseignements.
- Labellisation d'excellence de niveau européen de trois enseignements.

Principaux points faibles :

- Relations avec le monde socioprofessionnel à diversifier.
- Manque de lisibilité du pilotage liée à la bidisciplinarité.
- Un certain manque d'attractivité de la formation lié à un bassin de recrutement trop étroit.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le positionnement et l'attractivité peuvent être renforcés par l'un des atouts de la formation - la bidisciplinarité - et la manière de penser l'articulation interdisciplinaire des enseignements sur la question du développement territorial dans le contexte politique et institutionnel de l'Union européenne ; l'enjeu est ici scientifique.

En parallèle, les enjeux de formation professionnelle tiennent en partie au développement des partenariats à l'étranger, en s'appuyant sur le potentiel de recherche des laboratoires et en visant la coopération transfrontalière, autant en ce qui concerne les partenariats universitaires ou académiques que les relations avec les milieux socioprofessionnels et les collectivités locales encore trop dépendantes du poste de PAST dont il faudrait veiller à consolider le renouvellement.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER HISTOIRE, CIVILISATIONS, PATRIMOINE.

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le Master mention *Histoire, civilisations, patrimoine* (HCP) de l'Université d'Artois comporte deux parcours : le premier à orientation professionnelle, *Gestion du Patrimoine culturel* (GPC) (la maquette de cet ancien master transformé en parcours a été mise en place en septembre 2017), le second orienté vers la formation à la recherche historique, *Histoire et Civilisations* (HC) (anciennement, Master *Histoire, recherche*). Le premier parcours vise à former à la gestion de projets liés au patrimoine (recensement, valorisation, financement...) tandis que le second a pour objectif d'apprendre à conduire une recherche historique.

Les enseignements sont assurés sur le site de l'Université d'Artois, campus d'Arras.

ANALYSE

Finalité

La formation met en valeur des connaissances et compétences clairement exposées (plaquettes distribuées lors des journées Portes ouvertes et disponibles sur le site de la composante), notamment pour ce qui concerne le parcours GPC qui fait appel à des attendus et savoirs particuliers (culture artistique, gestion de projets). Afin de clarifier le contenu et d'assurer la visibilité de cette dernière formation, l'intitulé a été complété par l'ajout du terme « culturel » qui rend la finalité du diplôme plus explicite.

L'orientation (visée professionnelle ou recherche) diffère selon les parcours et les débouchés sont connus des étudiants ; les plaquettes comportent un volet dédié à l'insertion professionnelle. Les cas de poursuite d'études, minoritaires, concernent la préparation des concours de l'enseignement ou de la fonction publique et l'inscription en doctorat. Le parcours GPC entend former des cadres généralistes dans le domaine patrimonial (chargé de communication, chargé de mission, directeur d'office de tourisme, agent de développement du patrimoine...).

En particulier pour le parcours GPC, plus professionnel, on regrette que la formation ne se positionne pas dans l'univers de la certification professionnelle et qu'elle n'ait pas établi de fiche inscrite au répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

Positionnement dans l'environnement

Le master trouve une place très cohérente dans l'établissement dans la mesure où les deux parcours s'inscrivent dans la continuité de la licence mention *Histoire* qui propose notamment du Semestre 4 (S4) au Semestre 6 (S6) un parcours *Patrimoine*.

A l'échelle de la région, le parcours GPC représente une offre relativement singulière et ce positionnement constitue une force. Le parcours HC est en revanche exposé à la forte concurrence régionale et souffre de l'attractivité de l'Université de Lille. Dans le cadre d'un partenariat, l'université d'Artois délivre les diplômes de Master HCP (pour les deux parcours) aux étudiants de l'université catholique de Lille qui suivent ce cursus dans leur établissement d'origine : les effectifs concernés par ce partenariat ne sont pas précisés.

Le master est adossé à deux centres de recherche, le Centre de Recherche et d'Études Histoire et Sociétés (CREHS-EA 4027) en Histoire et Discontinuités (EA 2468) en Géographie. La formation tire bénéfice des travaux et des journées d'étude organisées par les enseignants-chercheurs (EC), notamment ce qui se fait dans les axes de recherches en lien avec le patrimoine. Les étudiants sont eux-mêmes impliqués dans certains projets de recherche et exposent leurs propres travaux lors d'une journée d'étude annuelle.

Des partenariats ont été noués avec des communautés d'agglomération, des institutions culturelles ou dans le cadre d'un chantier de fouilles par exemple. Le parcours GPC est de ce fait particulièrement bien intégré au tissu socio-culturel local et s'ajuste bien aux besoins.

L'ouverture internationale est en revanche très faible (mis à part l'accueil de quelques étudiants chinois de l'Institut Confucius d'Arras et malgré une convention avec l'université Cadi Ayyad de Marrakech) et beaucoup reste à faire en ce domaine.

Organisation pédagogique

La formation est déclinée en deux parcours, le parcours *Gestion du patrimoine culturel* organisé autour d'un tronc commun de connaissances ancrées sur la diversité des patrimoines (archéologique, culturel, industriel, scientifique, technique, naturel, mémoriel), le parcours *Histoire et civilisations* qui est organisé autour d'une offre semestrielle constituée de trois blocs (Patrimoines, Méthodologie, Outils et langues). Ni l'un ni l'autre ne propose de formation à distance.

Le parcours GPC dont la vocation professionnelle est affirmée comporte des éléments de professionnalisation : des stages obligatoires et conséquents (12 semaines en première année de master (M1), 16 semaines en deuxième année de master (M2)), des intervenants extérieurs (qui prennent en charge 1/3 environ des enseignements en 2017-2018). Les innovations pédagogiques apparaissent principalement dans cette formation, notamment dans le cadre du projet professionnel tutoré de deux ans (pédagogie par projet, travail collaboratif, utilisation de salles de pédagogies actives).

C'est principalement par le biais de la rédaction d'un mémoire de recherche, de journées d'études ou d'ateliers et manifestations ponctuelles que les étudiants du parcours HC s'ouvrent à la recherche, bien qu'un stage obligatoire d'une durée d'une semaine figure dans la maquette.

Les outils numériques à disposition restent classiques. Mais on regrette là encore un net déséquilibre de la place du numérique entre les deux parcours : 50 heures pour le parcours professionnel mais seulement 12 heures pour le parcours recherche.

L'ouverture internationale passe avant tout par l'apprentissage des langues dont deux sont obligatoires : une LV1 (anglais pour le parcours GPC ; anglais, allemand, espagnol pour le parcours HC) et une LV2 (espagnol, italien, allemand ou langues anciennes, ce qui est appréciable pour les étudiants spécialisés en Antiquité-Moyen Âge). La mobilité sortante est très faible (de deux à trois étudiants par an).

Pilotage

Les équipes pédagogiques de chaque parcours sont essentiellement constituées d'éléments constitutifs (EC) de l'Université d'Artois. La part des intervenants extérieurs locaux se situe autour de 35 % dans le parcours GPC. C'est assurément un atout qu'il faut préserver.

Chaque parcours dispose d'un responsable pédagogique. L'équipe pédagogique est en charge de la sélection des étudiants de M1 et des entretiens d'évaluation.

Une commission d'évaluation des enseignements est tenue à l'issue de chaque semestre. Au niveau de l'Unité de formation et de recherche (UFR), il existe un conseil de perfectionnement pour l'ensemble des formations à dominante Histoire et Patrimoine qui se réunit annuellement : on s'interroge sur la possibilité d'un réel dialogue débouchant sur des évolutions concrètes au niveau de chacune des formations dans un cadre aussi global.

On observe, pour le parcours GPC, une autonomisation progressive des étudiants entre le stage de 12 semaines en première année et le stage de seize semaines en deuxième année dans le cadre duquel l'étudiant doit assurer la responsabilité d'une mission en autonomie.

Les effectifs sont suivis au niveau du secrétariat mais les enquêtes et analyses se font essentiellement à échelles de l'UFR et de l'établissement. Les données et informations de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) fournies à l'équipe pédagogique paraissent bien faibles ce qui rend difficile les études quantitatives et qualitatives sur le devenir des diplômés.

Le recrutement du parcours GPC se fait sur entretien ; aucune information n'est donnée sur le recrutement du parcours HC.

Des dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place pour les apprentissages de langues vivantes mais c'est surtout la faiblesse des effectifs qui permet un suivi plus personnalisé et efficace (enseignants et tuteurs). Il y a sans doute nécessité d'offrir des dispositifs mieux structurés et pérennes.

Résultats constatés

Le master *Histoire, civilisations, patrimoine* recrute principalement à échelle locale même si l'on note une amélioration récente de l'attractivité hors de la région. Beaucoup de dossiers pour l'évaluation des études étrangères ont été présentés en 2017-2018 : très peu d'étudiants ont été retenus en parcours HC et l'essentiel des inscrits a intégré le parcours GPC.

Les effectifs du parcours HC sont en baisse depuis 2013, quoique stabilisés. Les effectifs du parcours GPC sont en forte hausse récemment mais il y a néanmoins une forte déperdition d'étudiants entre le M1 et le M2. C'est un point qui mérite d'être pris en compte – et qui ternit un peu le tableau général.

La modestie des informations fournies sur le suivi des diplômés, l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études ne permet pas d'évaluer le devenir des diplômés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Parcours GPC, récemment créé, qui semble attractif, s'inscrit particulièrement bien dans le contexte régional et s'ajuste à la demande de professionnels.
- Efforts pour mieux évaluer les parcours et les résultats (commissions et conseils réguliers).

Principaux points faibles :

- Déséquilibre très net entre les deux parcours du master (maquette, effectifs, intégration locale, insertion, durée de stage).
- Effectifs en HC qui faiblissent depuis 2013-2014 et effectifs en GPC qui ne sont pas indéfiniment extensibles (bassin de recrutement limité).
- Trop peu de données sur le devenir des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'offre du parcours HC ne paraît guère attractive actuellement et il y a sans doute nécessité d'engager une réflexion sur les contenus et objectifs. De ce point de vue, il faudrait veiller à maintenir un volume d'heures suffisant

pour lui donner un nouveau dynamisme et lui permettre de faire face à la concurrence. L'allongement du stage obligatoire (actuellement, une semaine) pourrait s'inscrire dans une telle réflexion.

Il serait intéressant d'améliorer la visibilité du parcours GPC qui constitue un point fort et s'appuie sur le beau potentiel culturel de la région pour lui assurer un rayonnement plus large, aux niveaux national et international.

Il faudrait également veiller à mieux intégrer le numérique dans les parcours et surtout à renforcer sa présence dans le parcours HC. D'une manière générale, la formation gagnerait à développer des enseignements mutualisés entre ses deux parcours mais aussi avec d'autres formations de l'offre patrimoniale de l'université d'Artois.

Les enquêtes et analyses sur le devenir des étudiants sont indispensables et utiles et dans ce domaine, il y a beaucoup à faire pour doter les équipes en charge du pilotage de la formation d'outils attendus.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES, CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Arts, lettres et langues*, mention *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales* (LLCER) de l'Université d'Artois est porté par l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Langues étrangères et adossé au laboratoire Textes et Cultures, Equipe d'accueil (EA) 4028.

La formation vise la spécialisation dans différents sous-domaines des langues et cultures étrangères. Il prépare les étudiants à l'insertion professionnelle tout en autorisant une poursuite d'études en doctorat.

Il est composé de trois spécialités : « *Ecritures et société* », structurée en trois parcours (*anglais, chinois, espagnol*), « *Etudes contemporaines des discours et de la traduction* », organisée en deux parcours (*anglais et espagnol*) ; « *Chinois langue étrangère / langue seconde en milieu scolaire* » (proposée uniquement à distance).

A part cette dernière spécialité, la formation est dispensée sur le site d'Arras.

La mention de master est commune aux universités d'Artois et du Littoral Côte d'Opale.

ANALYSE

Finalité

Le master entend former des spécialistes dans différents sous-domaines des langues et cultures étrangères, en vue d'exercer en linguistique/traduction, ou d'enseigner le chinois en tant que langue étrangère, des métiers de l'administration (cadre A ou B de la fonction publique d'État et des collectivités territoriales) après l'obtention du concours de recrutement approprié. Les métiers du texte, de la communication, du journalisme, de la publicité et du secteur tertiaire.

Il mène à l'insertion professionnelle, notamment par la voie des concours de la fonction publique, après une préparation idoine, ou à la poursuite d'études en doctorat.

Les objectifs comme les débouchés (essentiellement l'enseignement, secondairement les métiers de la traduction) de la formation sont clairement formulés et portés à la connaissance des étudiants potentiels en amont. L'ensemble est donc globalement cohérent.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est clairement renseignée mais elle ne

semble concerner que le chinois (pour la maquette fournie). Il existe autant de suppléments au diplôme que de déclinaisons du master (spécialités, parcours).

Positionnement dans l'environnement

Le master LLCER est une formation très répandue, que l'on trouve dans toutes les universités. Elle répond donc à un besoin de formation de proximité. Malgré cela, elle propose des éléments uniques comme la formation au chinois comme langue étrangère (à distance) dont l'attractivité dépasse les frontières nationales. En revanche, les étudiants des deux premières spécialités, dispensées en présentiel, sont très majoritairement originaires de la région.

Il existe un partenariat avec l'Institut Confucius et des coopérations avec des universités chinoises (l'Université de Pékin et l'Université Sun Yat-sen (Zhongshan)).

La mention de master est commune aux Université du Littoral Côte d'Opale et d'Artois, ce qui permet des passerelles, et une convention existe avec l'Université Catholique de Lille (les étudiants font leur mémoire en co-direction dans les deux établissements).

Concernant la recherche, la formation est adossée au laboratoire Textes et Cultures (EA 4028) et à l'Ecole doctorale Lille Nord de France (473). Les étudiants sont invités à assister aux manifestations organisées par le laboratoire et participent à l'organisation d'une manifestation où ils présentent leurs travaux, ce qui donne lieu à la rédaction d'un mémoire de recherche. La fréquentation de la recherche est active car lorsqu'ils assistent à une manifestation, les étudiants doivent produire un compte-rendu « critique ».

Les étudiants suivent en outre des enseignements de méthodologie de la recherche, qui font suite à l'initiation entamée dès la deuxième année de licence. L'articulation entre la licence et le master est donc bien pensée.

L'articulation avec des partenaires socio-économiques ou culturels est considérée comme "sans objet" dans le dossier. Ce manque de lien peut être considéré comme lacunaire compte tenu des deuxième et troisième spécialités.

Concernant la coopération à l'international, il existe quelques partenariats avec des universités étrangères. Pour la mobilité étudiante, les flux sortants sont extrêmement faibles : entre deux et quatre étudiants, dont trois en Chine et un aux Etats-Unis. Le tableau en annexe n'indique aucune mobilité étudiante sortante vers les pays hispanophones. Les flux entrants sont nuls. Il est fait état de coopérations / conventions, mais sans précision sur les flux.

Organisation pédagogique

La formation repose essentiellement sur des séminaires disciplinaires et de manière bien moindre sur des enseignements méthodologiques. La préparation, la rédaction et la soutenance d'un mémoire de recherche sur les deux années (master 1 et master 2) permettent d'appliquer les connaissances théoriques. C'est une articulation cohérente, mais le poids donné aux enseignements méthodologiques pourrait peut-être être renforcé.

La spécificité du chinois langue étrangère implique des enseignements davantage axés sur la didactique.

Les enseignements sont dispensés de manière progressive et différenciée en fonction des besoins spécifiques de chaque spécialité.

Il existe des aménagements pour les étudiants salariés et en situation de handicap ainsi que pour les sportifs de haut niveau. Il n'existe pas de formation en alternance. La formation est ouverte à la Validation d'acquis de l'expérience (VAE), la Validation d'acquis professionnels (VAP) et la Validation d'études supérieures (VES).

Les enseignements sont dispensés dans la langue de spécialisation.

Les deux spécialités « *Ecritures et société* » et « *Etudes contemporaines des discours et de la traduction* » ne demandent pas de stage aux étudiants. Elles considèrent la rédaction du mémoire comme un projet au long cours qui tient lieu de stage, ce qui semble en contradiction avec les attendus actuels en master.

Les compétences additionnelles (CLES en langues notamment) peuvent être acquises parallèlement à la formation mais pas au sein de celle-ci, ce qui est la pratique habituelle.

Il existe un portefeuille d'expériences et de compétences.

L'université propose, en dehors du master à proprement parler, des modules de formation à l'entrepreneuriat.

Ces enseignements confèrent un diplôme d'étudiant entrepreneur mais totalement extérieur à l'obtention du master, ce qui n'est pas un problème (il n'est pas nécessaire d'intégrer un module d'entrepreneuriat à la dimension professionnalisante du diplôme, ce qui réduirait d'autant la formation spécifique).

La formation au numérique est comprise dans les enseignements méthodologiques et il existe un environnement numérique de travail avec de nombreux services intégrés.

A défaut de dispositifs de remédiation ou remise à niveau, les étudiants sont suivis par les enseignants plusieurs fois par an.

La validation des acquis de l'expérience (VAE), d'acquis professionnels (VAP) et la validation d'études supérieures (VES) est possible.

Les étudiants sont sensibilisés à l'éthique et au plagiat.

Pilotage

La formation est pilotée par une équipe clairement structurée et identifiée. Chaque spécialité est pilotée par une/un responsable, il y a un coordinateur qui gère l'accord avec l'Université Catholique de Lille (anglais). L'équipe en sa totalité comprend six Professeurs des universités, un Maître de conférences habilité à diriger des recherches, seize Maîtres de conférences et deux chargés de cours en chinois dont un Inspecteur Pédagogique Régional. Les tâches sont clairement réparties, les réunions et échanges sont fréquents. Cette équipe travaille avec un service administratif clairement structuré.

Il existe un conseil de perfectionnement dûment composé d'enseignants, de personnels administratifs et d'étudiants, ainsi que de professionnels intervenant dans la formation, sans qu'il soit précisé davantage.

Les effectifs sont tenus par l'équipe pédagogique et les suivis de cohortes (devenir professionnel) sont sous la responsabilité de l'Observatoire de la vie étudiante. La formation étant encore très récente (refondue en 2015-2016) elle ne dispose pas encore de chiffres sur l'emploi des diplômés.

Résultats constatés

Dans l'ancienne formule du master, on comptait 37 inscrits et 20 admis alors que dans la formule actuelle en trois spécialités, on dénombre 102 inscrits (trois fois plus) dont 47 admis (2,5 fois plus). Le taux de réussite, qui n'était que d'environ 1/2, est passé sous cette barre symbolique, ce qui est assez inquiétant : le master est certes plus attractif qu'il y a quelques années, mais son taux de réussite est inférieur à celui de la première année de licence.

Les effectifs sont faibles dans les deux parcours proposés en présentiel, ce qui induit des fermetures de séminaires. Si la formation continue à peiner à attirer davantage d'étudiants, il faudrait envisager une concentration / un recentrage de la formation pour éviter la dispersion des étudiants et assurer une masse critique nécessaire à la viabilité de la formation.

L'établissement assure un suivi détaillé annuel satisfaisant des diplômés de master (jusqu'à 30 mois après l'obtention du diplôme) par le biais des enquêtes menées par l'Observatoire de la vie étudiante. Il est à regretter tout de même que seulement deux étudiants (espagnols) aient répondu pour la période 2013-2018. Les résultats de ces enquêtes traitant de l'insertion professionnelle, de la poursuite des études, et du taux de réussite, sont publiés par l'établissement.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation cohérente et lisible dans sa structure et ses objectifs.
- Offre de formation à distance originale (chinois).
- Bon adossement à la recherche et formation à la recherche par la pratique.
- Sensibilisation à l'entrepreneuriat en complément de la formation.

Principaux points faibles :

- Mobilité internationale étudiante quasi-inexistante.
- Manque d'attractivité de certains parcours.
- Déficit de données sur le devenir des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'autoévaluation est assez lucide : la question des faibles effectifs est reconnue par l'équipe pédagogique qui envisage des regroupements, afin de pérenniser les enseignements menacés par de trop faibles effectifs. Il s'agit d'une formation très récente, donc le recul est encore mince à bien des égards. Si, sur le papier, la formation est cohérente et bien organisée, son faible taux de réussite suscite des questions, notamment sur le recrutement, mais aussi sur l'inadéquation entre exigences et niveau des étudiants. Il est évident que l'on ne doit pas revoir des ambitions légitimes à la baisse, mais une ouverture trop large à des étudiants qui n'ont pas le niveau produit des statistiques peu flatteuses



MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues Etrangères Appliquées* (LEA), portée par l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Langues Etrangères de l'Université d'Artois, s'intitule, depuis la rentrée 2015, Langues et management Interculturel (LMI). Cette formation est un master professionnalisant dont l'objectif principal est de préparer les étudiants au marché de l'emploi dans le domaine des échanges internationaux (commerce international ou relations internationales). Le master propose deux parcours (Chine-Europe et Europe-Amériques) entièrement en langues étrangères, y compris pour les matières d'application (anglais). La formation se déroule en présentiel sur le site d'Arras, les trois premiers semestres de la formation étant consacrés aux contenus disciplinaires, aux matières d'application et à un premier stage de deux mois, le dernier à un stage de six mois. Au niveau de la coopération internationale, un double diplôme avec l'Université de Porto est possible.

ANALYSE

Finalité

D'après les informations présentes dans le dossier, la maquette, les brochures et le guide des études sont disponibles sur le site de l'UFR Langues et sur support papier. Trois journées de pré-rentrée et d'intégration permettent aux étudiants de prendre connaissance des objectifs du diplôme en matière de connaissances et de compétences. Un supplément au diplôme (SD) élaboré à partir de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de la mention, indique les enseignements suivis et les compétences acquises à l'issue des deux parcours qui ont comme objectif l'insertion professionnelle dans le domaine des échanges internationaux Chine-Europe ou Europe-Amériques.

Les débouchés tels que des emplois dans la vente, la gestion commerciale, les échanges commerciaux (bien précisés dans la fiche RNCP) sont communiqués sur les brochures et les maquettes, par les chiffres publiés par l'Observatoire de la Vie étudiante, grâce au service commun de l'université CAP AVENIR, qui propose trois rendez-vous annuels sur le thème de l'insertion professionnelle, et à une association créée par les anciens étudiants du master qui organisent une rencontre annuelle.

Ce master professionnel ne propose pas de poursuite d'études en doctorat.

Aucune délocalisation n'est indiquée dans le dossier.

Positionnement dans l'environnement

Le master LEA *Langues et négociations interculturelles* (LNI) de l'Université d'Artois, ayant en 2015 changé de nom et de maquette (en éliminant des cours de traduction) et devenant master en *Langues et management interculturel* (LMI), est en concurrence avec les autres masters LEA proposés par les universités de la région et notamment avec ceux de l'université de Lille et de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO). Le dossier indique une concertation au sein de la Communauté d'universités et établissements (COMUE) Lille Nord de France pour rendre plus visibles les différentes offres de formation proposées, sans donner toutefois d'exemples précis et met uniquement en avant les matières d'application dispensées en anglais comme élément distinctif.

Le dossier indique, paradoxalement, que le caractère professionnalisant du master LMI exclut tout adossement de cette mention à la recherche, alors que les intervenants au sein de la formation se répartissent de façon équilibrée entre enseignants-chercheurs et professionnels, et qu'aucun accord n'est formalisé avec des partenaires issus du monde socio-économique.

Des stages obligatoires à la fin du Semestre 2 (deux mois) et du Semestre 4 (six mois) permettent néanmoins aux étudiants de se familiariser avec le monde de l'entreprise.

Au niveau de la coopération internationale un double diplôme avec l'université de Porto et des projets de double diplôme, ainsi que des conventions Erasmus, sont évoqués. Les personnels enseignants sont incités à la mobilité mais aucune donnée précise n'est fournie ce qui est à regretter. Ce manque de mobilité paraît problématique eu égard aux spécialités développées dans la formation.

Organisation pédagogique

La formation s'articule autour de trois Unités d'enseignement (UE), Langues, management, Interculturalité, qui correspondent à l'intitulé du master, le tronc commun étant constitué par l'anglais et les matières d'application. L'anglais étant obligatoire, le choix de la langue B dans l'UE Interculturalité détermine le parcours suivi (*Europe-Amérique* avec l'allemand ou l'espagnol, *Europe-Chine* avec le chinois). Le choix d'une langue C est également obligatoire (arabe, chinois, italien, néerlandais) et aucune option n'est proposée. La formation est dispensée en présentiel et accessible en formation initiale ou par le biais d'une validation des acquis de l'expérience (VAE) ou d'une validation des acquis professionnels (VAP).

Les dispositifs de professionnalisation sont satisfaisants. Deux stages obligatoires à la fin de la première année de master (M1) (deux mois/6 ECTS) et de la deuxième année de master (M2) (six mois/30 ECTS) donnent lieu à la rédaction d'un rapport et à sa soutenance devant un jury et permettent ainsi aux étudiants d'acquérir une expérience professionnelle. Des projets, comme la création d'une entreprise, notamment, sont mis en place par les étudiants dans le cadre des enseignements. Ces derniers sont également incités à passer des certifications classiques de compétences informatiques et en langues (C2i, CLES, TOEIC...).

La formation n'est que sommairement adossée à la recherche. Le dossier présente en effet la mention LMI comme un master professionnalisant sans lien avec la recherche. Toutefois, les enseignants-chercheurs assurent la moitié des enseignements dispensés.

La place du numérique et des autres innovations technologiques est très limitée : on trouve les dispositifs classiques tels qu'un Environnement Numérique de Travail (ENT) et une plateforme Moodle, ou encore une incitation à l'utilisation des nouvelles technologies lors de la gestion de projets.

Enfin, la place de l'international dans l'organisation pédagogique est cohérente eu égard aux objectifs de la formation. L'ensemble des enseignements du master LMI est dispensé en langue étrangère et les étudiants doivent obligatoirement suivre des cours en trois langues. Les intervenants dans la formation encouragent les étudiants à faire leur stage à l'étranger, même si ce n'est pas obligatoire. Aucune donnée n'est fournie concernant les mobilités étudiantes sortantes ou entrantes, le nombre d'étudiants ayant réalisé leur stage à l'étranger, ou les éventuelles mobilités enseignantes.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de seize enseignants statutaires (un Professeurs d'université (PR), neuf Maîtres de conférences (MCF), trois Professeurs agrégés (PRAG), un Professeur certifié (PRCE), un Professeurs associés (PAST), un Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et de neuf intervenants extérieurs qui, au vu des enseignements qu'ils assurent ne semblent pas être des professionnels liés au monde de l'entreprise, ce qui est dommage pour une formation à visée professionnalisante.

Le dossier indique que la mention est pilotée par un responsable et une co-responsable mais les modalités de réunion ou de concertation de l'équipe ne sont pas précisées, les échanges informels étant privilégiés. Un conseil de composante est désigné comme l'organe de concertation de tous les acteurs de la formation sans que soit apportée toutefois de précision quant à sa composition ou la fréquence de ses réunions. Aucun conseil de perfectionnement propre à la mention LMI n'a été mis en place. Le dossier indique que les enseignements seront évalués selon une procédure harmonisée et centralisée par l'Observatoire de la Vie étudiante à partir de la rentrée 2018. Jusqu'à présent les évaluations ont été informelles.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences restent vagues, le dossier renvoyant aux dispositions réglementaires européennes et aux compétences figurant dans le supplément au diplôme et la fiche RNCP nationale du diplôme.

D'après le dossier, la région Hauts-de-France constitue le bassin de recrutement privilégié de la formation (90 % des inscrits en étant issus), mais il faut noter que le nombre d'étudiants étrangers progresse légèrement sur les trois dernières années (de 1 à 4).

Des passerelles sont théoriquement possibles entre formations, mais le master LMI se décrivant comme assez "unique", souligne la difficulté d'une réorientation. De plus, aucune mise à niveau n'est proposée aux étudiants en difficulté. Cette absence d'aide à la réussite, vu la quasi impossibilité d'une réorientation, est à regretter.

Résultats constatés

Les effectifs de la mention LMI ont quasiment doublé au cours de la période analysée et des étudiants étrangers ont commencé à l'intégrer à partir de l'année 2015-2016, ce qui semble refléter une certaine attractivité du diplôme. Le taux de réussite au diplôme est en léger retrait par rapport à des formations professionnalisantes équivalentes mais se situe tout de même à 80 % en moyenne.

L'université d'Artois dispose d'un Observatoire de la vie étudiante qui suit le devenir des diplômés de l'université dix-huit mois et trente mois après leur sortie et transmet les données recueillies à la direction et à l'administration du master. Les données fournies en annexe font état d'une enquête de l'Observatoire de la Vie étudiante de 2015, menée auprès des diplômés du master trente mois après l'obtention de leur diplôme en 2012-2013 et 2013-2014. Le nombre de répondants diplômés a été relativement élevé : 14 sur 24 pour 2012-2013, et 17 sur 23 en 2013-2014 ; entre 78 % et 88 % des diplômés étaient en emploi pour la plupart stable. Ceci paraît être un très bon taux d'insertion professionnelle. Il est à noter que la formation a changé de contenus en 2015 donc une nouvelle enquête est donc nécessaire afin d'apprécier correctement l'insertion professionnelle des diplômés du master LMI.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bons taux d'insertion professionnelle.
- Effectifs en progression.
- Double diplôme avec l'Institut Superior de Contabilidade e Administração do Porto.

Principaux points faibles :

- Faible taux de mobilité étudiante pour une formation tournée vers les langues et les échanges internationaux.
- Peu d'intervenants issus du monde de l'entreprise pour une formation à visée professionnalisante.
- Absence de dispositifs d'aides à la réussite et de possibilités réelles de réorientation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La dimension internationale de la formation devrait être développée en introduisant l'obligation de faire le stage de six mois du Semestre quatre à l'étranger par exemple. Davantage d'intervenants professionnels devraient être associés à la formation et des partenariats avec les entreprises dont ils seraient issus pourraient être formalisés. Enfin, il serait intéressant de mettre en place des dispositifs d'aide à la réussite d'autant plus que les possibilités de réorientation sont assez limitées.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER LETTRES

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Lettres* de l'Université d'Artois, ouvert de droit aux titulaires de la licence de *Lettres* de l'établissement et sur dossier aux autres candidats, se divise en deux parcours. L'un, *Recherche en littérature* (RL), est proposé en mode présentiel sur quatre semestres sur le pôle universitaire d'Arras ; l'autre, *Littérature d'enfance et de jeunesse* (LeJ), est proposé en mode formation à distance sur quatre semestres également. Ces deux parcours sont de création récente : le premier date de la rentrée 2017, le second de la rentrée 2013. Ils succèdent à deux parcours antérieurs, qui ont été remaniés. Les débouchés proposés sont la poursuite d'études en doctorat ou une réorientation vers le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF).

ANALYSE

Finalité

Le master *Recherche en littérature* dispense des savoirs disciplinaires approfondis (littératures française, francophone et comparée) et vise des compétences traditionnelles en la matière : compétences rédactionnelles, méthodologie de la recherche, maîtrise de logiciels de traitement de texte. Le master à distance *Littérature d'enfance et de jeunesse* se consacre à un domaine de spécialité bien défini et conjugue les approches historiques, génériques et iconiques, ainsi que les études de réception et l'histoire de l'édition. Le diplôme a pour objectif déclaré de préparer aux métiers de l'enseignement, de la documentation, de l'édition, de la médiation culturelle, de la fonction publique et du journalisme. La poursuite d'études proposée est le doctorat dans le domaine *Arts Lettres Langues*. Mais dans les faits, la finalité de ces parcours est beaucoup moins claire. Les métiers de l'enseignement sont en effet préparés par le master MEEF second degré de l'École supérieure du professorat et de l'enseignement (Espé) de Lille – Nord de France sur le site d'Arras et aucun des autres secteurs professionnels cités plus haut n'est directement concerné réellement par la formation. Il s'agit davantage d'un diplôme prodiguant une culture littéraire et des aptitudes méthodologiques utiles dans la préparation d'une thèse de doctorat en littérature.

Le parcours *Littérature d'enfance et de jeunesse* (LeJ) fonctionne plus spécifiquement comme compétence additionnelle, utile pour des professionnels du secteur de l'enseignement, des bibliothèques, de la médiation littéraire. D'ailleurs un Diplôme d'Université *Littérature de jeunesse* a été créé en 2016, preuve que la demande existe.

Positionnement dans l'environnement

Le master Lettres s'inscrit dans une stratégie de champ, à la croisée de trois composantes (Unité de formation et de recherche (UFR) *Langues et Arts*, UFR Langues, UFR Histoire, Géographie, Patrimoine). Sa situation, sur la carte régionale, n'est pas confortable : la concurrence de l'université lilloise est rude. L'ouverture, à l'Espé, du master MEEF second degré de Lettres modernes a contribué à vider le master arrageois de ses effectifs. Sur le plan national, la situation profite au second parcours, délibérément orienté sur une spécialité reconnue de l'établissement. Le choix de la formation à distance s'est révélé payant : presque unique en son genre, la formation remporte un succès appréciable. Son recrutement s'étend à tout le territoire national et à l'étranger.

Le diplôme est adossé à deux unités de recherche, toutes deux équipes d'accueil : Grammatica (EA 4521) et Textes et Cultures (EA 4028). L'une des équipes de Textes et cultures, Littératures et cultures de l'enfance, assure un lien fort avec le monde de la recherche. Il est obligatoire d'assister à plusieurs manifestations scientifiques et d'en rendre compte. Plusieurs séminaires de l'école doctorale sont en outre inclus dans la maquette et contribuent eux aussi à l'initiation à la recherche.

Le master LeJ est ouvert à l'étranger. Il se distingue aussi par un environnement favorable avec le Centre Robinson, qui héberge le fonds CRILJ (Centre de Recherche et d'information sur la littérature pour la jeunesse) de l'Université d'Artois. Mais aucune collaboration avec le monde culturel local n'est mentionnée.

Organisation pédagogique

La formation est quantitativement modeste : 282 heures pour le parcours RL et 320 heures pour le parcours LeJ. Les heures en présentiel sont surtout placées sur les trois premiers semestres, le dernier étant réservé à la rédaction du mémoire de fin de diplôme.

Dans le parcours RL, on trouve à chaque semestre quatre unités d'enseignement (UE) : un « séminaire » de littérature française, comparée ou francophone ; une « question littéraire » (mutualisée avec le master MEEF, dont la formation est dispensée sur site) ; un cours d'histoire des théories critiques (ou méthodologie ou cours d'agrégation) ; un enseignement d'anglais, ce qui réduit considérablement l'offre linguistique. Le temps de travail du parcours RL est concentré sur deux jours, de façon à permettre aux inscrits de mener une activité en parallèle avec leurs études.

Dans le parcours LeJ, la formation est équilibrée ; elle fait alterner des enseignements généraux (« histoires et formes », « théories et critiques ») avec des enseignements dits complémentaires (qui permettent un choix et la construction de parcours) plus précisément ciblés sur une forme, une époque, un corpus, et avec des enseignements méthodologiques. Des compétences additionnelles sont proposées : langue, informatique, Projet Voltaire (plateforme en ligne dédiée à la certification du niveau d'orthographe et à la remise à niveau). Des certifications sont également proposées. Pour l'heure, aucun stage n'est intégré à ces parcours. La place de la professionnalisation reste donc très modeste. Pour remédier à cette lacune, on projette des conventions avec des bibliothèques à l'horizon 2019.

Le contrôle des connaissances se fait pour le parcours RL sous la forme d'« exercices » écrits ou oraux, pour le parcours LeJ sous la forme de « dossiers ». Aucun détail supplémentaire n'est donné et on s'interroge sur la diversification des approches et des compétences. Un mémoire d'étape est soutenu en fin de première année du parcours RL. Les deux parcours s'achèvent par la remise d'un mémoire final, qui, dans le cas du parcours RL, donne lieu à une soutenance. L'articulation reliant ces deux mémoires n'est pas précisée.

La place accordée à la recherche est toutefois conséquente : assistance aux séminaires doctoraux des deux laboratoires d'appui (Grammatica EA 4521 et Textes et Cultures EA 4028), enregistrements vidéo des colloques et des journées d'étude pour l'enseignement à distance, création d'une journée d'études dédiée depuis 2018.

Concernant le numérique et les innovations pédagogiques, le master présente la spécificité d'un parcours proposé à distance (LeJ). Toutefois, si l'organisation pédagogique du parcours LeJ est précisément renseignée en termes de programme, elle ne l'est pas en termes de mise en œuvre. On sait seulement que la formation recourt à la plateforme Moodle de l'établissement. En outre, il manque à la formation une certification informatique C2i.

Pilotage

Les équipes pédagogiques sont constituées d'intervenants appartenant soit à l'Université d'Artois, soit à l'Espé de Lille – Nord de France. La répartition en sections CNU est la suivante. Pour le parcours RL : 2 en 8^e, 13 en 9^e, 2 en 10^e, 1 en 11^e, 1 en 71^e. Pour le parcours LeJ : 8 en 9^e, 1 en 10^e, 1 en 18^e, 1 en 70^e. On compte pour le premier parcours sept Professeurs d'université (PR), sept Maîtres de conférences (MCF) (dont deux Habilitation à diriger des recherches (HDR), trois Professeurs agrégés (PRAG) et deux Attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) ; pour le second quatre PR et sept MCF. La surreprésentation de la 9^e section est normale, étant donnée la spécialité du master, mais on est tout de même surpris par la faible représentation de la 10^e section et des langues. Le profil d'appartenance des intervenants fait craindre une formation monothématique regrettable.

On dispose de peu d'information sur les réunions pédagogiques, les réunions du pilotage de la mention et le conseil de perfectionnement. Le rôle de ce dernier n'est pas défini. Des réunions sont prévues à l'échelle de chaque parcours, sans qu'il semble y avoir d'interaction entre les deux, ce qui produit l'effet d'une juxtaposition.

L'évaluation des enseignements s'est faite jusqu'à présent de manière empirique, sous la forme d'échanges avec les étudiants lors des conseils. Elle ne prendra une forme systématique que lors de l'année 2018.

L'élément qui a guidé le pilotage lors de ces dernières années se limite aux seuls effectifs. C'est l'effondrement de ceux-ci qui a mené à la transformation des deux parcours, successivement en 2015 et en 2017. Le recrutement du master *Recherche* est local (enseignement de proximité). Le recrutement national et international du master LeJ entraîne en revanche une incontestable dynamique, mais sans interaction car aucun lien ne semble rapprocher les deux parcours.

Les étudiants ont la possibilité de valoriser les compétences additionnelles grâce au livret électronique du Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC) auquel adhère l'établissement. On ignore toutefois si cette offre est suivie d'effet. Le supplément de diplôme mentionne clairement les compétences visées mais les étudiants ne sont pas particulièrement sensibilisés sur ce point.

Résultats constatés

Le volume des effectifs est très contrasté entre les deux parcours. Le parcours RL oscille entre un et cinq inscrits par année sur les trois dernières années : c'est un chiffre critique, qui fait craindre une fermeture de ce parcours à court terme, même si la nouvelle formule ne peut encore être évaluée. Le taux de réussite en M1 était faible les années précédentes et aucune analyse n'est fournie. Le parcours LeJ en revanche oscille entre 40 et 60 inscrits selon les années. Le taux d'admission est satisfaisant, puisqu'il se situe entre 50 et 80 %. Les inscrits ne sont donc pas des « fantômes » ; ce sont des étudiants qui suivent la formation et rendent les travaux donnant lieu à évaluation.

Des outils existent pour suivre le devenir des diplômés mais les résultats sont en décalage par rapport à l'existant. Les données de l'Observatoire de la Vie Etudiante remontent à la promotion de 2014. Elles ne correspondent donc pas à la formation actuelle.

Toutefois, en l'état actuel des choses, on déplore l'absence d'inscriptions en thèse.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation qui bénéficie d'un bon adossement à la recherche des deux parcours.
- Expertise scientifique reconnue à l'échelle internationale dans le domaine de la littérature jeunesse (parcours LeJ).
- Réactivité de l'équipe pédagogique qui a cherché à mettre en place des solutions pour pallier la chute des effectifs.

Principaux points faibles :

- Identité de la formation trop peu définie à l'échelle de la mention et pour le parcours RL dans un environnement pourtant fortement concurrentiel.
- Formation quantitativement modeste (RL).
- Manque de cohérence au sein de la mention : articulation inexistante entre les deux parcours.
- Poursuite en thèse trop faible au niveau de l'établissement.
- Outils de pilotage (évaluation des enseignements) largement insuffisants et trop informels.
- Déficit des données sur le devenir des diplômés.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation souffre d'un manque de lisibilité, dans les compétences produites, les métiers visés, les perspectives d'insertion. Le maintien du diplôme suppose de définir une identité globale de la formation et d'établir une cohérence entre les deux parcours. Or le dernier intitulé choisi (« Recherche en littérature ») dilue toute spécificité. Le projet d'un parcours « *Métiers du livre* » (qui n'induirait pas la disparition de la littérature) permettrait sans doute d'établir cette cohérence. La finalité du diplôme pourrait ainsi se clarifier. Pour autant, une réflexion de fond s'impose car le milieu est fortement concurrentiel dans ce domaine. L'ouverture aux littératures étrangères et générale et comparée pourrait être un atout. Une réorientation du parcours *Recherche en littérature vers le livre de jeunesse*, spécialité de l'établissement reconnue, pourrait également s'avérer intéressante. Pour maintenir l'essor du parcours à distance, il serait en outre intéressant de diversifier les pratiques et le recours aux outils numériques. Enfin, des efforts restent à faire en termes d'outils de pilotage (suivi des diplômés, taux d'insertion, assurance-qualité).



Département d'évaluation
des formations

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER MUSÉOLOGIE , MUSÉO-EXPOGRAPHIE

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master Muséologie, muséo-expographie parcours Expographie Muséographie (MEM) est une formation sélective en deux ans qui se définit avant tout comme un master professionnalisant spécialisé dans le domaine de la muséologie, entendu plus spécifiquement au travers de l'ensemble des phénomènes de l'exposition, en contexte muséal ou non. Elle vise donc à former des professionnels dans le domaine de la muséologie, compris au sens large (expographie).

La formation est engagée depuis 2011 sur un cursus de première année de master (M1) et a développé une poursuite en deuxième année de master (M2) en apprentissage depuis 2017, réunissant des cohortes de 16 étudiants maximum. Rattachée à l'Unité de formation et de recherche (UFR) Arts, Lettres, Langue de l'Université d'Artois, cette formation repose sur un enseignement de 845 heures adjoint d'un stage de quatre mois minimum en M1 et d'un temps cumulé de neuf mois en apprentissage en entreprise en M2.

La formation est dispensée sur le site d'Arras.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs du master MEM sont clairement posés et exposés aux étudiants ainsi que les moyens pour y parvenir, à partir d'éléments d'évaluation et d'auto-évaluation de la validation des compétences tout au long de la formation.

La définition d'un domaine d'étude tel que la muséographie (pour définir les métiers du musée) au travers de l'expographie (pour définir les métiers de l'exposition) plus particulièrement, est pertinent et permet de pointer un ensemble de compétences et connaissances ancrées dans un contexte en constante redéfinition.

Il semble évident que les étudiants sont accompagnés dans la définition d'outils d'analyse critique leur permettant de transposer les acquis dans leurs spécialités respectives (conception et programmation - muséographique / événementiel-, administration et de gestion de projet, gestions des collections, régie et médiation culturelle et d'actions culturelles auprès des publics) et de les faire évoluer rapidement, ce qui se vérifie dans la construction du M2 en alternance.

La finalité clairement exposée reste la professionnalisation puisque les compétences sont identifiées sur les

modalités d'une déclinaison « métier » (en cohérence avec les catégories professionnelles du secteur). Le master est par ailleurs essentiellement tourné vers la recherche appliquée, initie les étudiants à la méthodologie de la recherche, et valorise les projets tutorés, nombreux dans le cadre de la formation. Les emplois visés par les diplômés sont parfaitement ciblés (Muséographe, Chargé de projet culturel, Administrateur de structure culturelle, Chargé de production, Chargé de diffusion, Chargé de communication, Chargé des relations avec le public, Médiateur culturel, Animateur culturel, Assistant et Régisseur de collection, Chargé d'inventaire, Régisseur et chargé de conservation préventive...). La formation en deux ans est peut-être un peu courte mais le diplôme ne vise pas à la poursuite d'études en doctorat.

Positionnement dans l'environnement

La formation s'inscrit de façon cohérente dans l'offre de l'établissement comme une proposition complémentaire sectorielle, puisque l'université compte une formation dédiée à la création dans le spectacle vivant, ainsi qu'un master spécialisé dans la gestion du patrimoine. Les champs d'étude s'articulent de manière cohérente tout en étant strictement définis.

La multiplication, dans le contexte national, des formations universitaires orientées sur les « métiers de l'exposition » est une réalité qui met en place une concurrence sérieuse. La formation MEM répond à cette mise en concurrence par une pédagogie volontairement alternative, prenant le projet comme pivot de l'enseignement. Cette orientation rend cohérents les partenariats avec des formations dont la proximité pédagogique est certaine : IUT, écoles supérieures d'art ou d'architecture de la région Hauts de France ou de la Belgique. Des journées d'études, au nombre de douze, sont organisées par la formation, ouvertes aux étudiants et professionnels et permettent à la fois de faire rayonner la formation mais également de nouer des partenariats.

L'appui du laboratoire « Textes et Culture » (Equipe d'accueil EA 4028 de l'Université d'Artois), dont font partie les deux enseignants coordinateurs de la formation, permet une base d'appui pour que la formation définisse les attendus d'une recherche appliquée. Son implication dans le projet Muséo-Lab (qui servira de plateforme pour le développement des relations entre les mondes de la recherche, des institutions et des entreprises, au cœur de la Louvre-Lens Vallée) en est un signal fort, ainsi que les contrats d'étude conduits pour différentes institutions notables à l'échelle nationale.

La formation est inscrite dans son environnement institutionnel de proximité grâce à de nombreux projets tutorés, mais également dans son environnement professionnel global par des partenariats privilégiés avec des branches telles que l'association des muséographes. L'implication des responsables de la formation dans des responsabilités nationales ayant trait au secteur de la formation semble également contribuer à l'inscription de celle-ci dans un environnement porteur.

Les relations avec l'étranger semblent pour le moment limitées à des mobilités enseignantes permettant aux étudiants dans le cadre de séminaires de rencontrer des professeurs issus d'universités étrangères. Conscients de cette faiblesse, les responsables souhaitent mettre l'accent dans les années à venir sur des jumelages à l'international et des voyages d'études à l'étranger.

Organisation pédagogique

La formation en M1 repose sur une combinaison de 600 heures d'enseignement et d'un stage de deux à quatre mois, pour se poursuivre en M2 sur la modalité de l'alternance en apprentissage comprenant trois mois à temps plein (400 heures) au sein de la formation et neuf mois en entreprise. L'ensemble des temps d'enseignement en M1 comme en M2 repose sur une alliance entre théorie et pratique (à partir de cas concrets). Dans le cadre du M2, la formation se fait d'ailleurs globalement sur site puisque les professionnels interviennent sur leurs lieux de travail. Chaque projet est toutefois coordonné à la fois par un responsable pédagogique de la formation et par un intervenant garantissant la cohérence pédagogique des commandes passées par les institutions partenaires.

L'enseignement se construit autour d'un socle commun au sein duquel les étudiants vont pouvoir définir des spécialisations sans pour autant échapper à une sensibilisation aux compétences qui n'en feraient pas spécifiquement partie. La forme optionnelle n'a donc pas été retenue, mais se traduit dans le déploiement des

compétences de chacun dans la menée de projet.

Les Unités d'enseignement (UE) se répondent au cours des semestres de M1 en s'inscrivant dans des enseignements fondamentaux, complémentaires et méthodologiques, cette répartition rendant visible la cohérence du principe pédagogique de la « vérification » par le terrain des acquis. La spécificité de la formation est d'avoir « intégré » l'environnement professionnel et les enjeux de secteurs à l'ensemble des enseignements (ainsi les nouvelles technologies sont traitées dans le cadre de projets de sites et de blog).

Cette « vérification » se décline sous plusieurs pratiques :

- les projets tutorés sont au nombre de quatre à cinq par an et rassemblent des groupes de quatre étudiants. Ces projets émanent de commandes institutionnelles leur permettant de résonner avec l'actualité institutionnelle et contextuelle locale et nationale.

- des ateliers sont également organisés en M1 et M2 à la demande de partenaires pour faire travailler les étudiants sur des problématiques spécifiques. Cette dynamique particulièrement à l'œuvre depuis deux ans est annoncée comme un axe fort des années à venir. Les éléments d'information laissent en effet percevoir le réel intérêt pédagogique de ces exercices sur le terrain, et montrent la reconnaissance de l'expertise de la formation.

- un mémoire de recherche appliquée (Mem'Work) exige la mise en forme de collectes ethnologiques visant à initier les étudiants aux méthodes de l'enquête. Il accompagne un projet tuteuré conduit par un groupe d'étudiants, mais sont effectuées par l'ensemble de la cohorte.

- La participation annuelle du master MEM au concours Musé(em)portables permet également à l'équipe pédagogique de conduire des projets de production multimédia dans les institutions culturelles locales. Cette opération a occasionné l'obtention de deux Bonus Qualité Enseignement (le troisième est en cours d'instruction et aura pour objectif de développer une plateforme sur les médiations et des tutoriels métiers avec les apprenants).

- Pour finir la formation est amenée à passer des contrats d'étude avec les institutions culturelles voire des collectivités. Dans ce cadre, les étudiants mènent des enquêtes d'évaluation et produisent un livrable destiné aux commanditaires.

- Dans cette même orientation, les étudiants sont également amenés à produire des diagnostics et audits de certaines structures culturelles pour le réseau Proscitec.

L'ensemble de ces dispositifs pédagogiques appliqués fonde la réelle singularité de la formation qui s'appuie sur des pratiques professionnelles identifiées pour faire à la fois entrer les étudiants dans les réseaux, mais aussi pour leur permettre de saisir les enjeux contemporains des futures institutions auxquelles ils se destinent.

Cet enseignement est également complété par un voyage d'étude dans une grande métropole française et par des journées d'études nombreuses dont les bilans produisent des sommes de contenus exploitables.

L'enseignement des langues n'est pas détaillé précisément, seul l'anglais est valorisé ; il serait pertinent de savoir quelles seraient les possibilités d'intégrer un enseignement de langues accessibles à l'université en cohérence avec la formation, notamment pour que la formation définisse un axe international structuré.

Le prix de l'innovation pédagogique Sup Artois a été remis à la formation et l'organisme de classement indépendant Eduniversal a distingué la pédagogie mise en place en 2017.

Les perspectives d'enseignement de mise à niveau sont envisagées sans que soient précisées les matières qui seraient en jeu.

Pilotage

L'équipe pédagogique repose sur un équilibre intéressant entre enseignants-chercheurs et professionnels intervenants (6 / 35) ; les niveaux 1 et 2 fonctionnent administrativement et pédagogiquement de façon différenciée, du fait de la spécificité de l'alternance en M2, tout en mettant en place des pratiques collectives et concertées.

L'équipe permanente semble fonctionner de façon informelle sur le site de la formation, et, comme dans le cadre pédagogique, les réunions formelles d'équipe et les instances se tiennent en immersion. En effet, sont rassemblés les temps collectifs (réunion bilan, conseil de perfectionnement, rencontre avec les tuteurs et maître d'apprentissage) pour une journée de travail en fin d'année universitaire dans un site partenaire. Le comité de pilotage de la formation n'est pas clairement identifié dans le dossier, mais il semble relever de la même dynamique ouverte et collaborative.

Le conseil de perfectionnement mis en place formellement depuis 2018 se réunit donc chaque année ; les collèges sont représentés de façon pertinente, même si l'équipe pédagogique de la formation n'est pas mentionnée.

Concernant l'évaluation des connaissances, dans le cadre du M1, elle se fait pour moitié de façon classique avec des devoirs sur table et pour moitié par des projets tutorés. Font partie de l'évaluation le stage et son rapport. Concernant le M2, l'évaluation des compétences repose sur les capacités des étudiants à répondre aux commandes et missions professionnelles. L'appréciation se fait en lien avec le tuteur en entreprise, ainsi que sur le mémoire de recherche appliquée qui est défendu lors d'une soutenance dont le jury est composé à la fois de chercheurs de l'équipe pédagogique permanente ainsi que de professionnels extérieurs.

Les évaluations des compétences sont conçues et perçues comme des outils pédagogiques à part entière. Par ailleurs, l'évaluation et l'auto-évaluation semblent être au cœur des pédagogies, ce qui se perçoit dans le dossier en général qui présente des informations consolidées et méthodologiquement pertinentes. L'analyse qui en est faite démontre la capacité de l'équipe à analyser ses propres pratiques et à les modifier le cas échéant. La formation se prête d'ailleurs à de nombreuses évaluations externes qui relèvent la qualité de la proposition pédagogique.

Le recrutement se fait sur dossier puis par entretien devant un jury composé d'un responsable de la formation et d'un intervenant professionnel.

Résultats constatés

La formation est sélective et compte des cohortes d'une quinzaine d'étudiants chaque année, pour une moyenne de 140 dossiers de demande d'inscription chaque année ; l'attractivité semble bonne géographiquement puisque 2/3 des étudiants sont issus d'une autre région.

La création d'une association des anciens étudiants et la participation d'anciens étudiants à certaines instances et temps forts (conseil de perfectionnement, jury de sélection des inscriptions) permettent à la formation de garder un contact réel avec les anciens et d'avoir une visibilité de leur devenir professionnel, tout en le valorisant au sein de la formation. L'insertion professionnelle se fait dans la première année de sortie de diplôme et à 75 % dans le secteur de spécialisation. La poursuite d'un cursus universitaire reste très marginal (4 sur 90 diplômes), ce qui montre la cohérence du parcours proposé.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Thème original et attractif : bonne inscription académique et territoriale de la formation.
- Accompagnement préprofessionnalisant.
- Réseau des partenaires.
- Pédagogie axée sur le projet au travers de dispositifs pédagogiques innovants.

Principaux points faibles :

- Manque de données sur le devenir des étudiants.
- Enseignement des langues limité.
- Mobilités internationales entrantes tournées vers les seuls enseignants.
- Organisation informelle du pilotage.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives de développement notamment au travers des outils numériques semblent pertinentes et font l'objet d'investissements nécessaires. La formation est ambitieuse et donne les moyens à ses étudiants de développer des compétences multiples et complémentaires. Si la formation est bien consciente du caractère fortement concurrentiel du secteur, ses orientations vers la médiation culturelle demandent à être précisées en termes de perspectives professionnelles pour des étudiants en niveau M2 ; le secteur étant complexe et fortement précarisé. La formation peut se prévaloir d'une pédagogie innovante et d'une haute compréhension des enjeux du secteur, il lui faut continuer à travailler en étroite collaboration avec les professionnels afin d'identifier les nécessités pédagogiques, peut-être davantage que les grandes activités déjà balisées. Des initiatives pour renforcer l'ouverture vers l'international et enrichir l'offre des langues enseignées valoriseraient par ailleurs la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER SCIENCES DES RELIGIONS ET SOCIÉTÉS

Établissement : Université d'Artois

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Sciences des religions et sociétés*, parcours *Etude des Faits religieux* est proposé depuis 2010 par l'Université d'Artois. Fondé sur un enseignement interdisciplinaire, comparatiste et interculturel (philosophie, sociologie, histoire, linguistique, herméneutique ...), il vise à proposer une formation à ceux qui veulent considérer le fait religieux comme un objet d'étude scientifique sans le réduire à une interprétation confessionnelle. La formation est adaptée au public en formation initiale et en formation continue mais pas à l'alternance. Elle se fait entièrement à distance, via la plate-forme Moodle, ce qui a conduit à une augmentation du nombre d'inscrits (de 5 à 54 étudiants en première année de master (M1) entre 2013 et 2017) et comprend 231 heures d'enseignement en plus de la rédaction du mémoire. La formation est très soutenue par l'Université d'Artois qui a recruté en mai 2018 un maître de conférences (MCF) en histoire contemporaine religieuse. Une convention avec l'Université catholique de Lille le rend accessible aux étudiants inscrits en licence de théologie du pouvoir, en vue d'une co-diplomation.

ANALYSE

Finalité

Le master *Sciences des religions et sociétés* est une formation centrée sur le monde contemporain qui entend offrir aux étudiants une connaissance du rôle des religions dans le monde actuel ainsi que des compétences méthodologiques, qui sont utiles aux diplômés souhaitant poursuivre leurs études en doctorat et des compétences en communication et information sur le fait religieux.

La plupart des étudiants ont déjà une activité professionnelle (métiers des secteurs sanitaires et sociaux par exemple) et s'inscrivent à ce master pour compléter leur formation. De ce fait, ils font parfois leur master en trois ans.

La formation acquise permet l'insertion professionnelle pour les étudiants qui ne sont pas encore en emploi (métiers de l'enseignement et de la formation, métiers des médias...), un perfectionnement ou des réorientations pour ceux qui sont déjà insérés et la poursuite d'étude en doctorat pour tous.

Une plaquette destinée aux étudiants, disponible sur le site de l'Unité de formation et de recherche (UFR) Histoire, Géographie, Patrimoines, leur permet de connaître les objectifs de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Au sein de l'établissement, la formation proposée complète le dispositif d'enseignement des sciences humaines et sociales (SHS) de l'Université d'Artois. D'ailleurs, dès la première année de Licence (L1), les étudiants peuvent suivre une unité d'enseignement (UE) sur les faits religieux (émergence des monothéismes) mais aucune mention n'est faite d'autre UE en deuxième année de licence (L2) ou troisième année de licence (L3).

Au-delà de l'environnement direct, la formation se positionne bien dans le contexte régional et national.

D'une part, seules deux formations à distance sur les mêmes thématiques sont proposées en France (la seconde est proposée par l'Université de Bordeaux-Montaigne). D'autre part, le principe même de la formation à distance amène à réenvisager la notion d'environnement. Grâce à la plateforme Moodle et dans le cadre d'une convention, des liens existent avec l'Université catholique de Lille et l'Université de Picardie Jules Verne (Amiens), et sont en cours de construction avec la Lyon Catholic University et l'Université de Louvain (Belgique).

Le master est adossé à plusieurs laboratoires de recherche de l'université d'Artois (Textes et cultures, EA 4028 ; Centre de recherche et d'études histoire et sociétés, EA 4027 (axe trois Identités religieuses) ; Grammatica, EA 4521) et s'appuie aussi sur l'Institut d'Etudes des Faits Religieux (IEFR).

Aucun enseignement n'est confié à des intervenants extérieurs issus du monde socio-économique ce qui n'est pas incohérent avec le sujet de la formation.

La mobilité des étudiants n'est pas envisagée par cette formation mais elle est possible.

Organisation pédagogique

Le volume horaire des deux années de master est de 231 heures (135 heures en première année et 96 heures en deuxième année). La maquette a changé depuis la mise en ligne des cours, avec la disparition de certains enseignements et l'apparition d'autres thèmes.

Classiquement, la formation propose un degré de spécialisation croissant du master 1 (M1) au master 2 (M2). Il n'y a pas de choix possibles d'options, la personnalisation du parcours ne se faisant que par le biais du mémoire mais aussi, depuis 2017, par la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative pour ceux qui le sollicitent.

Le M1 propose un enseignement centré sur les approches éthiques, laïques, épistémologiques, une étude du vocabulaire spécifique des religions et des études comparatistes et sociologiques des religions. Les étudiants doivent toujours assister à une journée d'études en lien avec le domaine des sciences des religions, en faire un compte-rendu raisonné et doivent rédiger un mémoire de recherche. En outre, ils suivent un enseignement de langue, bienvenu. On note sur ce point une petite distorsion dans le dossier sur l'UE 2 (vocabulaire spécifique aux religions), censée être un cours d'anglais de 36 heures, mais seulement 18 heures sont mentionnées dans la maquette. Par ailleurs, des cours de langue arabe, d'hébreu et de latin mériteraient de faire partie de l'offre.

Le M2 consacre une place plus modeste au mémoire et à sa soutenance depuis le changement de maquette (et l'aide personnalisée ne semble plus proposée), mais il permet une spécialisation. Le reste de l'enseignement est consacré à la philosophie, à l'herméneutique des faits religieux, aux liens entre politique et religion. Une mention particulière doit être faite à l'Enseignement des faits religieux, car cela peut intéresser beaucoup d'enseignants du secondaire inscrits à distance dans la formation. L'enseignement Arts et religions a été introduit.

Un séminaire méthodologique non obligatoire, est organisé à Arras chaque année permettant aux étudiants qui souhaitent y participer d'échanger directement avec l'équipe pédagogique.

La formation paraît équilibrée et semble répondre aux besoins et aux profils spécifiques des étudiants inscrits. La progression est sensible dans les acquisitions de compétences.

La place de la recherche est satisfaisante même s'il est dommage que l'importance du mémoire et l'aide personnalisée (même si le directeur de mémoire est présent dès le M1) aient été minorés. Les étudiants sont encouragés à assister à des événements en lien avec la recherche dans le domaine des sciences des religions. Des travaux de restitution leurs sont demandés.

Concernant la professionnalisation, la possibilité de faire un stage existe. Il n'est pas obligatoire et peu de demandes ont été à ce jour formulées, compte tenu du profil particulier des inscrits déjà en emploi pour la plupart.

Par ailleurs, il manque peut-être un enseignement en lien avec les technologies numériques : pour évoquer

certaines dérives qui utilisent Internet, un tel enseignement pourrait être utile.

Les partenariats à l'international sont peu nombreux et la mobilité des étudiants n'est pas considérée comme une priorité bien qu'elle soit possible. Les flux d'étudiants étrangers sont connus et en légère augmentation entre 2016-2017 (9 %) et 2017 - 2018 (17 %). Ils sont originaires pour la plupart de pays européens limitrophes (Belgique, Espagne et Suisse) mais aussi du Bénin, d'Israël et des Etats Unis.

Pilotage

L'équipe pédagogique est exclusivement constituée d'enseignants-chercheurs ou de docteurs. L'actuel responsable du parcours relève de la 22ème section du CNU.

Le dossier mentionne des départs à la retraite prochains, lesquels vont porter une atteinte certaine à l'intégrité de l'équipe. En outre, l'enseignement à distance est chronophage et demande un très gros investissement aux porteurs de la formation et aux intervenants. Si le recrutement d'un Maître de conférences (MCF) en histoire contemporaine religieuse (mai 2018) est annoncé, il s'agira toutefois de continuer à repenser les recrutements.

L'équipe pédagogique se réunit au moins une fois par an, sans compter les réunions semestrielles liées aux jurys.

Peu d'étudiants participent à la commission d'évaluation compte tenu de leur éloignement géographique.

Le suivi de l'acquisition des connaissances et compétences n'est pas encore une préoccupation de la formation ce à quoi il faudra veiller à remédier.

Résultats constatés

La formation à distance a permis entre 2013 et 2018 d'accroître l'attractivité, localement, mais aussi au niveau national et européen (Hauts-de-France, 11 étudiants ; France, 34 étudiants ; étrangers, neuf étudiants pour 2017-2018)

L'enquête menée sur les promotions antérieures pour connaître leur suivi n'a donné que peu de résultats puisqu'en 2013-14, il n'y a eu que trois réponses. Mais rappelons que la plupart des étudiants sont déjà insérés dans la vie professionnelle. Une thèse a été soutenue en 2017. Une thèse est en cours de préparation et trois sont en projet.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formation entièrement à distance qui renforce ainsi son attractivité.
- Formation en adéquation avec les problématiques actuelles liées aux faits religieux.
- Bon adossement à la recherche.
- Pluridisciplinarité bien inscrite dans la maquette et qu'il est prévu de renforcer encore.

Principaux points faibles :

- Offre de langues vivantes et anciennes à repenser et à diversifier.
- Manque de préparation à l'oral et de formation aux cultures du numérique.
- Moyens d'encadrement insuffisants pour le suivi indispensable des mémoires de recherche expliquant sans doute en partie les faibles taux de réussite.
- Déficit de données sur le devenir des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le passage en formation à distance a certes été une très bonne chose pour l'attractivité du diplôme, mais il s'accompagne d'une reformulation de l'importance du lien pédagogique, ce qui a des effets sur les résultats. Il serait souhaitable de prévoir en M1 et en M2, non pas un mais quelques jours de présentiel, regroupant certains enseignements, outre le séminaire méthodologique, ce qui permettrait sans doute d'aider les étudiants à organiser leur temps de travail universitaire, à mieux se connaître et à disposer d'une aide plus personnalisée de leur directeur de mémoire.

La formation gagnerait à enrichir son offre de langues, vivantes comme anciennes et serait renforcée par une préparation à l'oral et une ouverture aux cultures du numérique.

Des informations sur le devenir des diplômés serait certainement très utiles pour connaître l'impact du master même si les étudiants inscrits sont généralement déjà insérés professionnellement.

L'importance de disposer d'une formation dans ce domaine pour de nombreux secteurs professionnels en contact avec le public (métiers de l'enseignement, secteur médical) devrait accroître encore l'attractivité de cette formation.

OBSERVATIONS DES ÉTABLISSEMENTS



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Arras, le 20 mars 2019,

Monsieur le Président de l'Université d'Artois,

à

Direction des Etudes

Affaire suivie par: Anne-Laure HOJNATZKI

Tel. 03.21.60.38.56

Monsieur le Président du HCÉRES

2 Rue Albert Einstein

75013 PARIS

Réf. : PM/CR/ALH/2019-03-20/HCERES-obsCPT

Objet: Observations sur le rapport d'évaluation du champ « Cultures, patrimoines, territoires »

Monsieur le Président,

À la suite de la transmission du rapport d'évaluation du champ « Cultures, patrimoines, territoires », les directeurs d'UFR et d'IUT concernés, le responsable de champ, les responsables de formation et moi-même tenons à remercier les experts pour leur étude attentive des dossiers d'auto-évaluation du champ et de ses formations, et à formuler plusieurs observations.

Nous prenons acte de la bonne qualité globale et du fort potentiel stratégique du champ soulignés dans le rapport, les points plus nuancés qui y sont indiqués – et auxquels je réponds ci-dessous – étant en grande partie liés à un manque de précision des dossiers d'auto-évaluation des formations, notamment sur le suivi du devenir ou la mobilité des étudiants, ou encore sur l'évaluation de la qualité de nos formations.

En ce qui concerne le devenir des étudiants, il me semble important de signaler que notre université s'est engagée dans un suivi systématique pour aller au-delà de l'enquête à 30 mois de l'insertion professionnelle en licence professionnelle ou en master. La mise en place des « oui si » en licence, en application de la loi ORE, conduit aussi notre établissement à mesurer les effets de dispositifs de soutien en L1 ou de la licence en 4 ans. Au final, toute formation de l'université d'Artois fait désormais l'objet d'une enquête relative à l'insertion professionnelle, à la poursuite d'études ou à la réussite. Pour atteindre cet objectif, l'établissement a pleinement conscience de la nécessité de renforcer le service dédié au sein de la direction des études.

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr

En lien avec le devenir des étudiants, il m'apparaît également nécessaire de souligner que l'établissement fait beaucoup d'efforts pour rendre attractive la poursuite d'études en doctorat, notamment par le financement de contrats doctoraux sur fonds propres (entre 2013 et 2017, le nombre de contrats doctoraux financés par l'établissement a doublé, passant de 5 à 10). Le caractère insuffisant de la poursuite en thèse, lorsqu'il est souligné dans le rapport d'évaluation de certains masters, doit être mis en relation avec la problématique plus vaste d'une politique régionale et/ou nationale de financement de la recherche.

S'agissant de la mobilité des étudiants, si celle-ci est bien évidemment encouragée, l'établissement se heurte à la difficulté, partagée avec de nombreuses autres universités, de trouver des partenaires dans les pays anglophones (sur-sollicités). Mais l'université d'Artois propose une grande diversité de langues, ce qui encourage aussi les étudiants à partir dans de nombreux pays en convention (à ce jour, près de 150 accords ERASMUS et 90 conventions de coopération). Surtout, il me semble important de préciser que la mobilité internationale est une préoccupation majeure de la Région, puisque les taux de mobilité dans les Hauts-de-France demeurent en-deçà de la moyenne nationale. Aussi, l'université d'Artois se réjouit-elle d'une prise en compte de la problématique dans le cadre de la politique régionale d'incitation à la mobilité, en lien avec les orientations du SRESRI 2017/2021 (« augmenter les mobilités internationales pour en faire un levier de développement du territoire, structurer les coopérations transfrontalières par une mise en synergie des acteurs et des pratiques »).

Quant à l'évaluation de la qualité de nos formations, il convient d'observer que notre établissement a été particulièrement attentif et réactif aux recommandations qui avaient été faites lors de la précédente évaluation. Ainsi, les conseils de perfectionnement sont constitués et fonctionnent selon un cadrage commun (adopté par les conseils centraux en 2017). De même, une procédure harmonisée d'évaluation des enseignements et des formations est mise en œuvre depuis la rentrée 2018. Tous ces dispositifs sont en cours d'appropriation par les directeurs de composante et les responsables de formation.

Ces remarques générales s'appliquent à l'ensemble des formations du champ ayant fait l'objet d'une évaluation. D'autres observations plus spécifiques concernent certaines formations en particulier :

Licence « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales »

L'évaluation de la mobilité sortante devrait incorporer le cas des étudiants, majoritaires, qui se destinent aux métiers de l'enseignement et choisissent de partir comme assistants (15 à 20 étudiants par an en moyenne). L'évaluation de la mobilité entrante doit, de son côté, tenir compte des effets de mutualisation, qui rendent certains étudiants invisibles statistiquement. Pour prendre un exemple, un étudiant chinois inscrit en FLE (UFR de Lettres) suivra aussi des cours délivrés par l'UFR de Langues (et vice-versa). Il y a donc, dans la pratique, plus que quatre entrants par an (la même observation vaut pour la licence « Langues étrangères appliquées »).

Licence « Langues étrangères appliquées »

Compte-tenu des effectifs, 20 mobilités par an semblent être un résultat honorable. Malgré les accords, nombreux, il est difficile, pour une Université de notre taille, d'avoir 80 semestres à offrir. D'autre part, en fonction du parcours choisi – en général le A –, les étudiants souvent optent pour le stage à l'étranger s'ils n'ont pas fait de mobilité.

Master « Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales »

Pour régler la question des faibles effectifs dans les spécialités 1 et 2, le rapport préconise des regroupements : ce dispositif a été appliqué dès la rentrée 2018.

Licence « Lettres »

Le pilotage de la licence LHD n'est, en réalité, pas structurellement différent de celui des autres parcours – elle est portée par le responsable de formation au sein de l'UFR de Lettres– à ceci près qu'une concertation pédagogique est indispensable avec les UFR partenaires.

Master « Muséologie, muséo-expographie »

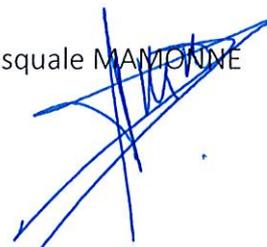
Concernant l'insertion des diplômés, l'annuaire en ligne du master atteste d'une parfaite connaissance des situations professionnelles réelles de chaque étudiant, qui est suivi par l'équipe enseignante de façon individuelle dans son parcours professionnel. Voir : <http://formation-exposition-musee.fr/parcours>.

Master « Français langue étrangère »

Le caractère hautement professionnalisant et tourné vers une cible très précise (publics appartenant aux milieux professionnels ou institutionnels) peut donner, pour ce diplôme, l'impression d'une « articulation marginale au champ ». En réalité, le master FLE est pleinement intégré au domaine de définition du champ « Cultures, patrimoines, territoires » et au DIM qui lui est associé. C'est principalement sous l'angle des cultures et de l'interculturalité, dont le FLE est un vecteur fondamental, que cela se manifeste. Ce master contribue donc pleinement à faire la « belle diversité » de ce champ dont la cohérence a été soulignée.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces observations, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Pasquale MANTONNE



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)